



FONDATION
DE L'ÉCOLOGIE
POLITIQUE



GREEN EUROPEAN
FOUNDATION

PARIS
CLIMAT
2015
20 ans après

Collection d'essais
de **prospective climatique** (optimiste)



La Green European Foundation (GEF) est une fondation européenne dont la mission est d'animer le débat européen et d'encourager les citoyens à s'impliquer davantage dans la politique européenne. Laboratoire d'idées nouvelles, elle encourage une éducation politique transnationale de même que la coopération et les échanges au niveau européen.

La Fondation de l'Écologie Politique (FEP) est reconnue d'utilité publique. Elle a pour but de favoriser le rassemblement des idées autour du projet de transformation écologique de la société, de contribuer à l'élaboration du corpus théorique et pratique correspondant à ce nouveau modèle de société et aux valeurs de l'écologie politique.

Publié par la Green European Foundation et la Fondation de l'Écologie Politique. Les opinions exprimées dans cette publication sont exclusivement celles de leurs auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement celles de la Green European Foundation et de la Fondation de l'Écologie Politique en tant qu'institutions.



Cette publication a été réalisée avec le soutien financier du Parlement européen. Le Parlement européen ne peut être tenu responsable du contenu de ce projet.

Coordination du projet pour la GEF : Marina Barbalata, Chargée de projet
Édition et coordination pour la FEP :

- Directrice de publication : Silvia Marcon, Directrice
- Responsable de projet : Benoit Monange, Chargé de mission
- Coordination des auteurs et illustrateurs : Jules Hebert, Stagiaire
- Comité de lecture : Catherine Larrère, Présidente, Marc Lipinski, Co-président du Conseil scientifique, Lucile Schmid, Vice-présidente

PARIS CLIMAT 2015 : 20 ANS APRÈS est à vous !

La collection « PARIS CLIMAT 2015 : 20 ANS APRÈS » a été conçue comme un projet collaboratif de prospective.

La Fondation de l'Écologie Politique vous invite à prendre part à sa rédaction en proposant vos textes sur son site internet afin de continuer à imaginer et construire collectivement un monde de demain limité à + 2°C : www.fondationecolo.org

Pour toute question sur cette publication, merci de contacter :

Green European Foundation : info@gef.eu - www.gef.eu

3 rue du Fossé 1536 Luxembourg

Fondation de l'Écologie Politique : contact@fondationecolo.org

31-33 rue de la Colonie 75013 Paris

PARIS

CLIMAT

2015

20 ANS APRÈS





PRÉFACE 9

Pascal CANFIN

AVANT-PROPOS 13

Catherine LARRÈRE, Marc LIPINSKI et Lucile SCHMID

ÉQUILIBRE & DIVERSITÉ LE VIVANT RESPECTÉ 21

Marc BARRA

Le kiwi qui en avait marre de faire le tour du monde 23

Matthieu CALAME

De la terre exploitée à la terre jardinée 31

Alain FLEISCHER

Leçons d'harmonie 39

Raphaël LARRÈRE

Accompagner les espèces migrantes 45

INTERDÉPENDANCE & SOLIDARITÉ LE VILLAGE GLOBAL PACIFIÉ 51

Yannick JADOT

L'économie climatique fait société 53

Joseph YAOVI L. KOGBE

*Une Afrique résolument tournée vers un modèle
de développement sobre en carbone* 61

Benoît MAYER et Christel COUNIL

De la répression des migrations à la protection des migrants 67

CRÉATION & VALEUR(S) LES RICHESSES PARTAGÉES 73

Jérôme AURIAC

Comment les ONG sont entrées dans l'ADN des entreprises 75

Anne-Catherine HUSSON-TRAORE

Faire de la finance sans faire fi du carbone 81

Pauline MISPOULET et Raphaële YON-ARAUD

L'entreprise et les entrepreneurs, au cœur de la transition 89

Thomas PORCHER

Le jour où les États ont mis fin à la domination du marché 97

PAF
CLIN
20
20 ANS

SOMMAIRE

RIS
MAT
15
APRÈS

-
103 ENGAGEMENT & RESPONSABILITÉ
LE POLITIQUE RÉGÉNÉRÉ

-
Alice BÉJA
105 *Un regard en arrière. États-Unis 2037-2014*

Stephen BOUCHER
113 *L'Europe a atteint l'âge de l'intelligence*

Marc LIPINSKI et Lucile SCHMID
121 *Paris-Vanves, commune en transformation écologique*

Marion PAOLETTI
131 *La réponse de la démocratie à l'urgence climatique*

-
139 MODES DE VIE & RÉSILIENCE
L'ÉCOLOGIE EN SOCIÉTÉ

-
BAÏZ, DU BUISSON DE COURSON, GARDIES et MSIKA
141 *La génération de la transition*

Jean HAËNTJENS
151 *Comment les villes ont pris en main la question du climat*

L'association négaWatt
157 *Transition énergétique : l'état des lieux*

Lucile SCHMID et Denis COUVET
165 *Dix ans de vie de famille au temps de la transition écologique*

-
177 **POSTFACE**

Nathalie FRASCARIA-LACOSTE
*La résilience cognitive du collectif : propositions
pour penser un avenir écologique des sociétés*

184 **ANNEXE**

Romain IOUALALEN
*La Conférence de Paris dans l'historique
des négociations climatiques*

PARIS

CLIMAT

2015

20 ANS APRÈS

Cette collection d'essais
réalisée par la **Fondation
de l'Écologie Politique**
et la **Green European
Foundation** fait du bien !

— **Pascal Canfin**, ancien ministre
délégué au Développement, est conseil-
ler principal climat du World Resources
Institute (WRI).

PRÉFACE

Par **Pascal-CANFIN**

Cette collection d'essais réalisée par la Fondation de l'Écologie Politique et la Green European Foundation fait du bien ! Imaginer, un quart de siècle après la conférence climat qui se tiendra à Paris en décembre 2015, les évolutions de notre société, ouvre des perspectives enthousiasmantes et démontre que les décisions d'aujourd'hui peuvent changer notre avenir.

Les sujets abordés par les différentes contributions qui composent cette collection – la place que nous réservons au vivant, nos modes de consommation et de production, la gouvernance tant des États que des entreprises, les conséquences sociales du changement climatique et l'engagement citoyen – sont multiples. Pourtant, les auteurs qui se sont livrés à cet exercice de prospective climatique, provenant d'horizons très différents et sans se consulter au préalable, nous livrent finalement une analyse assez homogène : la réponse au changement climatique ne se résume pas au changement du modèle énergétique. Elle implique l'engagement de tous les secteurs de la société qui, pour évoluer de façon efficace, doivent impérativement prendre en compte les demandes, et parfois les contraintes, des autres. Résoudre l'équation climatique impose de prendre pleinement en compte notre interdépendance.

Pour ouvrir cette publication prospective, il m'a été demandé de rappeler le contexte présent, et les conditions de la réussite de la Conférence de Paris, rappel qui, je l'espère, ne sera pas trop rude. En effet, cette conférence suscite beaucoup d'espoirs, mais aussi une certaine lassitude. Pourquoi cette fois serait-elle différente de Copenhague qui s'était soldée par un échec ? Que peut-on attendre réellement de la Conférence de Paris ?

L'objectif ultime de la COP21 doit être de nous ramener sur une trajectoire compatible avec les + 2°C, limite établie par les scientifiques du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et au-delà de laquelle le système climatique atteindra des points de non retour. Il faut toujours rappeler que dans le scénario noir du GIEC, la dégradation climatique peut aller jusqu'à + 7°C à la fin du siècle, soit un écart de températures supérieur à celui qui sépare notre climat de celui de la dernière période glaciaire... Et il n'y a ici aucun « catastrophisme » ! Juste le rappel du consensus scientifique mondial... C'est donc à cette première aune qu'il faudra juger le résultat de la Conférence de Paris.

Le deuxième « juge de paix » sera pour moi la capacité à honorer la promesse de Copenhague, à savoir transférer 100 milliards de dollars par an, à partir de 2020, pour aider les pays les plus vulnérables à développer un modèle moins dépendant des énergies fossiles et adapter leurs modes de vie et leurs infrastructures aux effets – déjà trop présents – du changement climatique. Il n'y a en effet aucune raison pour les responsables des pays du Sud d'accepter un accord si les pays du Nord ne disent pas comment – et de manière crédible – ils vont honorer cet engagement.

Que veut dire un accord contraignant ?

Se pose bien sûr la question de la forme juridique de l'accord de Paris. L'engagement de la communauté internationale est de rechercher un accord légalement contraignant. Mais l'on sait déjà qu'un accord international légalement contraignant n'a, politiquement, aucune chance d'être ratifié par le Congrès américain où les Républicains sont (malheureusement) majoritaires. L'un des enjeux de Paris est donc d'éviter le scénario de Kyoto où, en 1997, les États-Unis avaient signé un traité sans l'appliquer ensuite, restant ainsi en dehors de tout engagement climatique. Il est essentiel que « l'Accord de Paris » soit universel – c'est à dire qu'il couvre tous les grands émetteurs y compris les pays émergents. Or, le caractère universel de l'accord, compte tenu de la situation politique aux États-Unis, semblerait incompatible avec son caractère légalement contraignant sur le plan international. Mais regardons de plus près ce que « légalement contraignant » veut dire. Le Protocole de Kyoto est légalement contraignant. Le Japon en est sorti en 2010. Et il ne lui est juridiquement rien arrivé. Le Canada en

est sorti en 2011. Et il ne lui est juridiquement rien arrivé. Faute d'une sorte de « Cour internationale du climat », qui serait hautement souhaitable mais qui n'est aujourd'hui pas à l'ordre du jour, le caractère « contraignant » sur le plan international est très relatif.

Reste la contrainte domestique, c'est-à-dire les lois nationales et les tribunaux nationaux en cas de non respect de la loi. C'est là un point de compromis possible : annoncer à Paris des engagements chiffrés qui détaillent les mesures à prendre sur le plan législatif pour y parvenir et mettent en place des mécanismes internationaux de vérification et de transparence. C'est dans cet esprit que la pression internationale peut tirer l'accord vers le haut. Et l'on sait par exemple que les États-Unis peuvent prendre un engagement de réduction d'émissions allant jusqu'à moins 30-33 % - soit au delà des annonces déjà faites à hauteur de 26-28 % - en utilisant des moyens législatifs qui n'impliquent pas de passer par un vote du Congrès.

Le pacte de Paris

Mais l'addition des engagements chiffrés des États, que l'on connaîtra pour l'essentiel au plus tard au premier trimestre 2015, ne suffira sans doute pas à maintenir le réchauffement climatique sous la barre des + 2°C.

Il faut considérer la dynamique de Paris non pas seulement autour de l'accord onusien mais aussi en y intégrant tous les engagements qui pourront être pris par d'autres acteurs que les États, au premier rang desquels se trouvent bien sûr les collectivités locales et les entreprises.

Il va de soi que du côté des entreprises le risque de *greenwashing* est très élevé. Il peut être limité par une disposition simple : les engagements pris par les entreprises ne pourront être reconnus par les Nations unies que s'ils s'intègrent dans une démarche de transparence et de redevabilité. Ainsi une entreprise qui annoncerait un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre chiffré, mais qui refuserait d'intégrer le dispositif commun d'évaluation, perdrait beaucoup de crédibilité !

Enfin, l'enjeu du changement climatique est tel, que le pacte de Paris - c'est à dire l'accord onusien et tout ce qui pourrait s'y ajouter - doit intégrer des engagements qui prendront des formes nouvelles. Ainsi, l'agence de notation Standard & Poor's a annoncé qu'avant la Conférence de Paris, elle intégrera dans la notation de toutes les entreprises cotées en bourse leur exposition au risque climatique. Voilà une annonce qui, si elle est sérieusement mise en œuvre, révèle un changement culturel très profond. Je me souviens avoir déposé en 2011 au Parlement européen un amendement à la directive encadrant les agences de notation pour y intégrer justement l'obligation de noter l'impact du « risque climat » sur le modèle économique de chaque entreprise. Les écologistes furent bien seuls à l'époque à défendre cette idée ! Et aujourd'hui, la première agence de notation financière du monde le fait de manière volontaire en disant explicitement :

« le risque est trop important pour qu'on continue à l'ignorer ! »

Une bataille entre deux mondes

— — — — —

La Conférence de Paris est une nouvelle « bataille de Paris ». Une bataille entre deux mondes. D'un côté, celui des gaz de schiste, des 1 000 milliards de dollars de subventions publiques annuelles aux énergies fossiles, du milliard de dollars versé chaque année par les lobbys climato-sceptiques aux États-Unis... De l'autre, le monde qui constate que dès aujourd'hui, en Inde, les énergies renouvelables sont moins chères que les énergies fossiles – même sans subventions publiques – et que la seule façon d'assurer la paix et la prospérité de demain est de lutter dès aujourd'hui contre le dérèglement de notre climat.

Cette bataille ne se gagnera pas sans la société civile. C'est pourquoi le rôle des écologistes français et européens sera aussi de faire en sorte que pendant la COP21, la marche citoyenne qui sera organisée soit la plus grande marche jamais réalisée dans le monde sur les sujets environnementaux. Après les 400 000 personnes de New-York en septembre dernier nous devons viser entre 500 000 et un million de marcheurs à Paris en 2015. C'est un travail militant considérable mais tellement excitant ! Et il commence aujourd'hui !

— **Catherine Larrère** est Présidente de la FEP. Professeur émérite à l'université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, elle s'intéresse aux questions éthiques et politiques liées à la crise environnementale et aux nouvelles technologies.

Elle a publié notamment **Du bon usage de la nature, Pour une philosophie de l'environnement**, en collaboration avec Raphaël Larrère (Aubier, 1997/Champs Flammarion, 2009).

— **Marc Lipinski** est Co-président du Conseil scientifique de la FEP. Biologiste, directeur de recherche au CNRS, président de l'Agence régionale de l'environnement

et des nouvelles énergies d'Île-de-France, conseiller régional d'Île-de-France EELV, il est l'auteur de **Les sciences, un enjeu citoyen - Une politique écologiste de la recherche et de l'innovation** (Les Petits Matins, 2012).

— **Lucile Schmid** est Vice-présidente de la FEP et membre du bureau exécutif d'EELV en charge de la préparation de la COP21. Elle est administrateur civil au ministère de l'Économie.

Elle est l'auteure de plusieurs ouvrages, notamment **L'égalité en danger ?** (Bouquin, 2006) et **Parité circus** (Calmann-Lévy, 2008).

AVANT PROPOS

Par Catherine Larrère, Marc Lipinski et Lucile Schmid

En
décembre
2015

En décembre 2015, la 21^e Conférence des Parties sur le climat (COP21), se tiendra au Bourget, près de Paris. C'est en 2013 que François Hollande et son gouvernement ont manifesté la volonté d'accueillir cette 21^e Conférence des Parties de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques. La communication gouvernementale officielle présente l'événement à venir comme « l'un des moments diplomatiques les plus importants du quinquennat du président français ». Entre préparatifs matériels, groupes de travail, coordination des ONG, manifestations conviviales et engagées sur les territoires, le compte à rebours a largement débuté. Ces derniers mois, ce sont malheureusement des signes plutôt négatifs qui se sont accumulés. Le cinquième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dont la synthèse a été publiée en novembre 2014, affirme clairement que les activités humaines, notamment l'usage des énergies fossiles, ont conduit à une hausse exceptionnelle de la concentration des gaz à effet de serre transformant le climat terrestre à un rythme jamais vu depuis des centaines de milliers d'années. Au début de l'année 2014, les propositions nouvellement émises par la Commission européenne avaient déjà déçu, étant bien en retrait par rapport aux orientations précédemment adoptées en 2008 et en 2012. Le Conseil européen d'octobre 2014 a amplifié la tendance

en adoptant un accord jugé minimal sur les grandes lignes de ce qu'on appelle le paquet Énergie-Climat pour 2030. Dans le domaine de l'énergie, le risque est réel aujourd'hui que chacun des États membres de l'Union européenne favorise une approche fondée sur les spécificités de son économie et des habitudes sociales (répartition entre énergies renouvelables et classiques – charbon, nucléaire –, choix des prix de l'énergie, choix d'investissements...) plutôt qu'une vision européenne qui s'appuierait sur une politique intégrée avec des objectifs à 5-10 ans. Cette vision pourrait être portée par le Parlement européen mais ce sont aujourd'hui les États membres qui ont le dernier mot via le Conseil européen.

Est-il encore possible d'inverser la tendance dans les mois à venir ?

Est-il encore possible d'inverser la tendance dans les mois à venir ? Si le récent accord politique de réduction des émissions conclu entre la Chine et les États-Unis est un signe positif, les perspectives d'un accord contraignant qui serait adopté à la Conférence de Paris semblent cependant pour le moins incertaines. La montée en puissance de l'exploitation des gaz de

schiste outre-Atlantique accompagne l'action de puissants lobbys climato-sceptiques, celui des énergies fossiles en premier lieu. Simultanément, la promotion des énergies renouvelables et les investissements qu'elles nécessitent sont sujets à de nouvelles remises en cause dans un contexte de crise économique et de finances publiques contraintes. C'est toute l'idée du changement de modèle de développement social et économique qui marque le pas. Ne voir la future COP21 que comme une occasion de succès diplomatique français, n'est-ce pas masquer que l'enjeu est celui de la transition écologique ? Au delà des termes d'un accord que nous souhaitons contraignant et le plus largement partagé du Nord au Sud, comment créer les conditions d'une dynamique durable ? Nous pensons que ce sont les opinions publiques qui peuvent faire basculer le rapport de forces, en régénérant « le » politique, avec des moyens moins conventionnels que ceux qui semblent les avoir déçues par le passé.

À contre-courant de la morosité ambiante, la Green European Foundation et la Fondation de l'Écologie Politique ont ensemble choisi d'aborder la question d'une manière délibérément optimiste, voire utopiste. Il nous paraissait en effet essentiel de faire écho aux mobilisations citoyennes, sociales, associatives dont les signaux se multiplient partout, en Europe et dans les autres pays développés comme dans les pays émergents ou le Sud. Sans négliger le paysage institutionnel, nous estimons que l'enjeu climatique est suffisamment crucial pour insister sur ce qui se déploie ici et là, à l'opposé des mécaniques bloquantes de type onusien, renouvelant l'air ambiant et entretenant l'espoir. La problématique climatique est certes extraordinairement complexe, liée à des phénomènes physico-chimiques qu'il est difficile de présenter simplement, por-

teurs d'enjeux économiques et géostratégiques, tout autant que sociaux, politiques et culturels. Mais c'est aussi et d'une certaine manière d'abord, un sujet qui est l'affaire de tous et donc d'essence démocratique.

Pour dépasser l'approche « *stop and go* » induite par les modalités de préparation des conférences internationales et européennes, il serait ainsi souhaitable de s'intéresser aux dynamiques d'acteurs et à leurs initiatives. Cela nous permettra – peut-être – d'échapper aux résistances et aux conservatismes de tout poil – qu'ils soient nationaux, financiers ou économiques – et d'inscrire la prise en charge des questions climatiques dans le long terme. Ces acteurs sont aussi bien des collectivités locales, des entreprises, des ONG, que des communautés de citoyens ou même des individus qui se sentent concernés par le sort de la planète, de ses occupants actuels et à venir. Plutôt que de dresser un bilan des dernières étapes des négociations, ou de faire une synthèse des rapports du GIEC, nous avons donc choisi de solliciter plus d'une vingtaine d'auteur-e-s en leur demandant de se placer dans une configuration inédite : ils et elles devaient écrire en se positionnant dans un avenir pas trop éloigné, autour de 2035. Se livrant dès lors à un exercice de prospective, il s'agissait pour elles et eux de tracer à grands traits la physionomie de la société future dans l'hypothèse, certes hasardeuse, d'une Conférence de Paris qui, en donnant une impulsion positive aux relations entre les acteurs de la lutte contre le changement climatique, aurait réellement réussi.

À mi-chemin du temps présent

À mi-chemin du temps présent et du milieu du XXI^e siècle, date retenue par le GIEC comme échéance ultime pour tenter de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 à 70 % et par là-même contenir le réchauffement de la planète à un maximum de +2°C en moyenne, cette projection vers 2035 permet de décrire une société profondément différente de celle d'aujourd'hui, en termes de valeurs, de comportements, de dynamiques individuelles et collectives. Ce sont de nouvelles règles du jeu qui ont émergé sur le plan institutionnel et démocratique, dans le domaine économique et entrepreneurial, en ce qui concerne notre relation aux sciences et au progrès, en matière agricole, lorsqu'il s'agit d'aménager la ville ou d'y vivre ensemble, lorsqu'on analyse la géopolitique qui mène ce monde recomposé.

Le fait marquant mis en valeur par l'ensemble des auteur-e-s réside certainement dans la description d'une société où la transition écologique a permis de réinventer un tissu social avec des relations à la nature et à la temporalité radicalement redéfinies. Tous les « outsiders démocratiques » que sont aujourd'hui les jeunes, les femmes, les personnes en situation de précarité, de migration, etc. ont retrouvé un rôle et agissent dans un monde où l'écologie a toute sa place, et dont il reste à dessiner les contours et le fonctionnement institutionnels, à penser ses valeurs nouvelles, nécessairement coopératives et non violentes.

Si les anticipations qui sont ici réunies tiennent compte de ce qui se passe déjà, elles n'ont nullement la prétention de prévoir ce qui va se passer.

Dans l'univers complexe

— — — — —

Dans l'univers complexe qui est celui du changement climatique, le passé d'un système ne permet pas d'en prévoir le devenir. Il faut plutôt se préparer à accueillir l'imprévisible, et imaginer des mondes possibles. Ceux-ci sont d'autant plus multiples, que les différents auteur-e-s des textes qui suivent, s'ils ou elles s'accordent sur l'importance qu'il y a à changer de modèle social, ne s'entendent pas toujours sur la façon dont il devrait être constitué : sur l'importance du marché, notamment, les avis divergent.

Quelques lignes de force, cependant, se dessinent. La première concerne l'articulation du politique et de l'économique, la liaison entre l'État, ou plutôt les États (et leur coordination), les entreprises (et la recomposition de leur direction), les investisseurs (comment la finance comprendra qu'elle peut avoir un impact sur la décarbonisation du système).

Curieusement, ce qui pourrait d'abord apparaître comme l'axe le plus réaliste de l'anticipation (ne s'agit-il pas là de variables stratégiques dans la transition énergétique ?) se révèle peut-être la partie la plus utopique : peut-on vraiment envisager que les États, les marchés, les entreprises changent à ce point ?

En tout cas, il n'y a pas tout à attendre de cet axe. Une certitude se dégage des textes présentés : non seulement les gouvernements n'agiront que sous la pression des opinions publiques, des actions citoyennes et des mobilisations sociales, mais celles-ci agiront, et agissent déjà, sans attendre les actions gouvernementales et indépendamment d'elles. C'est à d'autres échelons que le seul échelon gouvernemental (même mondial), et dans d'autres domaines que le seul domaine économique que se déroulent les transformations qui comptent : celles du monde vécu. Pour importantes qu'elles soient, les incitations ou les contraintes gouvernementales ne suffisent pas à changer mécaniquement les modes de vie : ces changements ne se diffuseront que s'ils sont voulus et non subis.

Aussi efficaces que soient les réductions d'émissions de gaz à effet de serre, et aussi suivie d'effets que soit l'adoption de techniques moins polluantes, on n'arrêtera pas un changement climatique qui est déjà en cours et se poursuivra. Pour s'y adapter, de nombreuses populations, humaines et non humaines, devront se déplacer. Ce sont ces migrations qu'il faut accompagner, en reconnaissant les droits des humains, et en faisant ce que l'on peut pour diminuer les dégâts soufferts par les non humains.

Les textes que l'on va lire décrivent un monde meilleur : le vivant respecté, le village global pacifié, les richesses partagées, le politique régénéré, l'écologie intégrée à la société. Mais ce monde meilleur n'est pas le meilleur des mondes : il est trop multiple, ouvert à la diversité des possibles, laissant place à l'initiative individuelle et collective. Pour apaisé qu'il soit, c'est un monde en mouvement et qui connaît le conflit : non seulement parce qu'il y a place pour le débat entre différentes solutions possibles, mais parce que le choix d'une solution ne va pas sans renoncement, ou déchirement, collectifs ou personnels. Bref un monde qui vit, qui se transforme, dont on ne sait pas tout, que l'on peut vouloir discuter ou préciser...

Les essais présentés ici ne sont, en effet, que des morceaux d'un puzzle, d'une « collection » à compléter pour assembler ce tableau imaginaire qui peut néanmoins inspirer nos actions futures. En nous projetant 20 ans en avant, nous nous donnons les moyens psychologiques de sauter par-dessus les blocages contemporains, nous retrouvons désir et capacité à penser un monde nouveau constitué sur des bases différentes. À l'opposé des débats habituels, cet effort d'imagination permet de raconter d'autres histoires, de commencer à décrire les contours d'une société qui ne sera ni sectaire, ni autoritaire, ni libertarienne. Mais cette société de demain ne sera pas figée : elle sera traversée par d'autres tensions, d'autres questionnements. L'ensemble des textes qui composent cet ouvrage ne s'inscrit pas dans l'idée de proposer un modèle prêt-à-l'emploi de la société idéale. La transition n'est pas le basculement soudain d'un état, décrié, à un autre, idéalisé. La diversité des auteur-e-s et de leurs approches est donc un choix délibéré qui permet de ne pas faire fi des blocages, des tensions, des mouvements qui agiteront nos vingt prochaines années face aux choix qui devront être faits.

En nous donnant des aperçus d'une société structurée, viable, avec des objectifs à long terme et une gestion du temps long, les auteur-e-s redonnent crédibilité à la notion de projet. En ces temps d'urgence, n'est-il pas, justement, nécessaire de prendre le temps d'imaginer de quoi demain pourrait être fait ? En 2035, vingt ans après la Conférence de Paris, ce qui aura émergé, c'est un mouvement, une dynamique, qui peuvent nous porter vers un autre système de vie et de pensée. En fin de compte, ce sont bien les processus engagés qui rendent les transformations possibles.

Dès aujourd'hui, la Fondation de l'Écologie Politique vous invite à prendre part à cette aventure et vous donne rendez-vous sur son site internet pour imaginer et construire, collectivement, le monde de demain à + 2°C.

Tout au long de l'année 2015

Tout au long de l'année 2015, vous pourrez proposer vos textes, anticiper les questionnements et avancer des solutions, pour continuer cette collection d'essais de prospective climatique - optimiste - et participer, d'ici décembre 2015, à la construction d'un scénario de transformation collaboratif. **PARIS CLIMAT 2015 : 20 ans après** est à vous !

PAF

CLIN

20

20 ANS

RIS

MAT

15

APRÈS

-
Marc BARRA
Le kiwi qui en avait marre de faire le tour du monde 23

Matthieu CALAME
De la terre exploitée à la terre jardinée 31

Alain FLEISCHER
Leçons d'harmonie 39

Raphaël LARRÈRE
Accompagner les espèces migrantes 45

-

ÉQUILIBRE
&
DIVERSITÉ
LE VIVANT
RESPECTÉ

Essais de **prospective climatique** (optimiste)

LE KIWI

QUI EN AVAIT MARRE
DE FAIRE LE TOUR
DU MONDE

Par Marc Barra

OU

COMMENT

L'ÉCOLOGIE

A RELANÇÉ

L'ÉCONOMIE



© Camille Besse

ÊTRE COMPATIBLE AVEC LA NATURE

Marc Barra est écologue à Nature-parif, l'Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Île-de-France. Diplômé en écologie de l'université Paris-Sud, il effectue un travail de prospective et d'accompagnement pour ce qui concerne la prise en compte de la biodiversité dans la société. Il a rédigé plusieurs ouvrages à ce sujet.

Conscients de l'échec du Protocole de Kyoto et du marché carbone, les artisans de la COP21 sur le climat en 2015 à Paris privilégièrent des mesures portant sur l'efficacité, le mix et la décentralisation énergétique dans les territoires. Contre toute attente, ils ratifièrent une « taxe kilométrique » mondiale sur plusieurs produits de consommation, notamment alimentaires. Vingt ans plus tard, cette réforme phare a changé la donne en France et en Europe. Elle a entraîné

dans son sillage de nombreuses avancées : relocalisation industrielle, conversion agro-écologique, gestion locale de la biodiversité. Ce qui aurait pu passer à l'époque pour un matraquage fiscal a été un véritable tremplin pour les entreprises et l'emploi. Les scientifiques furent à l'honneur lors de ce sommet où la biodiversité

s'était aussi invitée à la table des négociations, faisant émerger un conseil international chargé de veiller à la gestion des ressources. De nouvelles générations d'économistes accédèrent aux responsabilités tandis que la société civile devenait impliquée via des jurys citoyens. En 2035, nous récoltons les fruits de ces ambitions. Mieux, le processus de relocalisation nous apprend progressivement à innover pour transformer les activités impactantes en activités compatibles avec la nature : repenser l'urbanisme, l'aménagement du territoire et la construction, mettre en œuvre une autre agriculture, ou encore expérimenter des solutions inspirées de la nature. Retour sur un tournant pour l'écologie politique et scientifique.

LA TAXE KILOMÉTRIQUE A TOUT CHANGÉ

Ce qui n'était qu'un slogan : « *Une taxe kilométrique pour relocaliser nos emplois et sauver le climat !* », est devenu réalité. Soutenue par plusieurs économistes habituellement relégués au second plan, elle était la mesure phare de ce sommet mondial. C'est un rapport qui a changé la donne : il montrait que l'instauration d'une taxe kilométrique sur les produits de consommation, assortie d'une coopération entre États, conduirait non seulement à la réduction drastique des émissions de CO₂ dues aux transports mais aussi à de nouvelles opportunités en termes de création d'emplois locaux. Malgré la réticence des entreprises exportatrices et les négociations de l'époque autour d'un nouveau traité de libre-échange (TAFTA) entre les États-Unis et l'Europe, la réforme a gagné en adhésion populaire et en crédibilité au fil du temps.

La taxe kilométrique a vu le jour en 2017 ; d'abord progressive, visant en priorité les produits les plus émetteurs de gaz à effet de serre, elle est appliquée en fonction de la distance parcourue par les biens avant d'arriver sur le lieu de distribution ou d'achat. Les taux initiaux étaient faibles et le montant a été modulé en fonction des modes de transport. Elle ne porte que sur les marchandises et non sur les déplacements humains. Le projet ne concernait au départ que les fruits et légumes, mais le champ d'application a rapidement intégré les produits carnés, le bois, les céréales, les œufs, ainsi que les emballages. Tandis que le prix d'un légume produit en France restait inchangé, une tomate d'Espagne ou un kiwi de Nouvelle-Zélande subissaient une augmentation de prix, proportionnellement à la distance parcourue.

Le gouvernement français a joué le jeu en exonérant de cette taxe les produits que nous ne pouvions pas produire sur le territoire français. Si l'huile de palme n'a pas échappé à la taxe, certains fruits et légumes tropicaux ou encore le cacao en étaient exemptés.

Initialement, le produit de la taxe devait servir au financement des producteurs acceptant de jouer le jeu de la relocalisation. Mais la simple

annonce a eu un effet radical sur les systèmes de production : beaucoup d'entrepreneurs, notamment des PME, se sont appuyés sur cette réforme progressive pour saisir de nouveaux marchés, relocaliser leurs activités de production et répondre à la demande croissante des Français pour des produits locaux. Aujourd'hui encore, cette situation profite majoritairement aux entreprises françaises. Il faut dire que la société civile y était prête depuis longtemps, notamment pour son alimentation. Le scandale du parcours de la viande de cheval dans les lasagnes ou l'origine lointaine de beaucoup de produits alimentaires avaient fortement renforcé l'adhésion du grand public. En 2020, les autorités ont étendu la taxe aux matériaux de construction, aux énergies renouvelables, au numérique et aux technologies industrielles de façon à encourager les démarches d'économie industrielle et les synergies circulaires sur le territoire français. La contrainte fiscale, qui était la hantise de l'économie du début du siècle, est apparue comme un levier pour l'innovation.

UN CONSEIL SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL POUR LA GESTION DES RESSOURCES

Si la taxe kilométrique avait pour vocation initiale la seule réduction des transports et des émissions de CO₂ associées, elle pouvait avoir des effets potentiellement néfastes pour l'environnement : la demande accrue en production a démultiplié l'usage de notre territoire, et renforcé l'exploitation de matières premières locales habituellement importées des pays en voie de développement. Cette situation a conduit beaucoup d'acteurs à s'interroger sur les systèmes de production et leur impact sur la biodiversité, le paysage et les territoires en général.

C'est notamment grâce à l'impulsion du Sommet mondial sur la biodiversité à Séoul en 2014 que des décisions ont pu être prises en ce sens, ouvrant la voie à d'autres réformes complémentaires de la taxe kilométrique. Invités de dernière minute, les scientifiques ont joué un rôle prépondérant dans ce processus. La présence des chercheurs du Stockholm Resilience Center comme celle des scientifiques du Global Footprint ont fait pencher la balance pour la création dès 2017 d'un Conseil international sur la gestion des ressources et de la biosphère, chargé par la communauté internationale de définir des règles minimales de prudence. À vocation informative dans un premier temps, le travail de cette commission consistait principalement à définir des taux d'exploitation des ressources naturelles renouvelables (marines, forestières, géologiques, génétiques) ne dépassant pas leurs taux de régénération, les taux d'émission de polluants ou de déchets dans l'eau, l'air et les sols acceptables au regard des capacités d'assimilation et de recyclage des milieux dans lesquels ils étaient rejetés et enfin le rythme maximum d'exploitation des ressources naturelles non renouvelables en fonction de leur substitution par des ressources renouvelables.

La traduction effective des lignes directrices du conseil scientifique à l'échelon national intervient en 2022, puis au niveau régional et local en 2025,

notamment par l'apport des observatoires régionaux de l'environnement. Ces règles minimales de prudence dans l'exploitation et la gestion des ressources s'avèrent très complémentaires de la taxe kilométrique dont elles constituaient le prolongement. Elles définissent un cadre pour les acteurs du territoire, ainsi qu'un certain nombre de principes qualitatifs pour exercer leurs activités de façon compatible avec le vivant et ses rythmes. Le secteur agricole et celui de l'aménagement du territoire furent ciblés en priorité.

LE VIRAGE
DE L'AGRO-
ÉCOLOGIE
EN FRANCE

L'instauration de la taxe kilométrique tout comme l'expertise du conseil scientifique conduisit presque naturellement à une réforme de la PAC en 2020. Les subventions, qui avaient longtemps privilégié les cultures intensives gourmandes en pesticides et les céréaliers exportateurs furent désormais calquées sur ce nouveau modèle. Progressivement, les aides de la PAC basculèrent vers le soutien des productions en

agriculture biologique ou similaires. En France, les chambres d'agriculture régionales devinrent les relais locaux de la nouvelle PAC, favorisant la conversion écologique des exploitations et la cohérence locale des productions.

Face à l'augmentation des subventions les encourageant, les pratiques agro-écologiques se démultiplièrent. Alors qu'en 2010, le maïs inondait le Sud-Ouest et que le blé couvrait la Beauce, ce sont aujourd'hui des productions diversifiées qui voient le jour en fonction des contextes locaux, du climat, ce qui va dans le sens de la demande par les citoyens d'une agriculture en lien avec les terroirs. Les producteurs de kiwis dans la région bordelaise vivent des jours meilleurs avec le renchérissement des kiwis importés de Nouvelle-Zélande. On observe également un retour important de l'élevage qui retrouve une dimension plus locale dans des systèmes de polyculture-élevage. Les races anciennes et rustiques sont plus présentes. Les scientifiques contribuent par leurs recherches à aider les agriculteurs au travail du sol, mais aussi au semis direct et à la couverture végétale, ou encore aux différentes rotations et associations culturales intéressantes pour diversifier les productions. Les démarches de permaculture sont également multipliées, tout comme l'agroforesterie dans certaines régions.

La crainte d'une grande famine, si longtemps agitée par les lobbies semenciers et les producteurs de pesticides, ne s'est pas matérialisée : au contraire, la diversification des productions permet de couvrir sans peine la demande intérieure tandis que l'application des principes de l'agro-écologie a signé l'arrêt quasi définitif de l'usage des pesticides et la réduction des intrants de moitié en quelques années ! Les grands céréaliers sont devenus les premiers défenseurs du modèle, non seulement du point de vue de leur qualité de vie et de leur santé, mais bien sûr parce qu'ils continuent à percevoir un revenu plus que décent dans le nouveau système de subventions.

Les labels et chartes de qualité telles que les Appellations d'origine contrôlée (AOC) ou l'Indication géographique protégée (IGP) ont aujourd'hui le vent en poupe. Les producteurs de fromage de Laguiole ont renoncé à l'ensilage et au maïs tandis que les producteurs de Roquefort sont très attentifs à la protection du milieu naturel des Causses. De la même façon, l'AOC Saint-Nectaire prévoit que les vaches doivent être nourries à 90 % sur des prairies naturelles, tout en utilisant le moins d'engrais possible. Et de façon générale, le recours à des méthodes traditionnelles de transformation limite le rôle joué par la chimie.

C'est notamment grâce à l'apport du Scénario Afterres 2050 que le gouvernement français a pu s'appuyer sur des données et modèles fiables pour la conversion agro-écologique de ses exploitations. Ce scénario propose des modèles agricoles favorisant la diversification des productions, en accord avec la préservation de la biodiversité et la régulation du climat. C'est une démarche complémentaire de la taxe kilométrique qui a eu un effet multiplicateur non seulement sur la demande locale en denrées alimentaires mais aussi sur la demande en biomasse nécessaire à la fourniture d'énergie et à la production de fibres ou de matériaux de construction.

Alors que le nombre d'agriculteurs avait continué de fortement diminuer depuis les années 70, le virage agro-écologique décidé par la France s'est révélé une aubaine pour l'emploi paysan et les coopératives agricoles qui n'ont cessé de progresser depuis 2020.

DES TERRITOIRES EN PLEIN RENOUVEAU ÉCOLOGIQUE

Les conclusions de la COP21 en 2015, tout comme la loi sur la biodiversité votée dans la foulée, se sont aussi focalisées sur les mesures d'adaptation des collectivités territoriales aux effets du changement climatique. En plus des dispositifs d'économies d'énergie, des engagements ont été pris pour renforcer l'adaptation des villes de moyenne et grande tailles. Le concept d'infrastructure verte, initié par l'Union européenne en 2010, s'est vu attribuer un fonds de dotation européen. Il vient renforcer l'idée que la biodiversité en ville n'a pas seulement un rôle esthétique et récréatif, mais répond à des besoins urbains réels qui étaient pendant longtemps assurés par des investissements lourds dans des infrastructures anthropiques dites « grises ». Ces besoins concernent, entre autres, la gestion de l'eau, la régulation de la qualité de l'air, la production de biomasse, la modulation des consommations d'énergie des bâtiments.

En matière d'urbanisme, le concept d'infrastructure verte a encouragé la concrétisation des trames vertes et bleues à l'échelle des communes pour favoriser le déplacement des espèces en vue du changement climatique.

Certaines villes se sont fixé comme objectif d'accroître de 20 % la part de végétalisation dans les milieux urbains pour combattre les effets d'ilot de chaleur. Elles investissent aussi de plus en plus dans l'ingénierie écologique pour la gestion des eaux pluviales et des eaux usées avec la désimperméabilisation des sols, la création de mares et de bassins de phytoépuration.

Dès 2020, le principe de zéro perte nette de biodiversité dans les territoires vint renforcer celui d'infrastructure verte. Il prévoyait de freiner l'imperméabilisation des sols et de réduire la consommation de terres agricoles par des mesures fiscales encourageant la densité (taxe sur les logements vacants, aides à la densification). La mise en œuvre de cette fiscalité fut plus lente, nécessitant à la fois la suppression de taxes existantes ou leur remplacement (exemple : taxe d'aménagement), mais les régions jouèrent le jeu. Certaines communes optèrent pour la définition d'un seuil maximal d'imperméabilisation des sols pour tout projet d'aménagement de construction, une mesure qui avait été adoptée par un petit pays, le Bhoutan, jusque dans sa Constitution.

Alors que la construction durable s'était généralisée dans les années 2010 autour des seules mesures énergétiques, l'apport du concept d'infrastructure verte et du « zéro perte nette » donna une place importante à la biodiversité, jusqu'alors le maillon faible des opérations immobilières. Par ailleurs, la relocalisation entraînée par la taxe kilométrique induisit de nombreuses réflexions sur les systèmes décentralisés comme la gestion de l'eau, la production d'énergies ou de matériaux de construction. Les grandes entreprises du BTP surent se saisir de l'opportunité, et pressentant l'évolution de la demande, se convertirent à l'éco-construction. Ils profitèrent pour cela de l'émergence de nouveaux types de matériaux plus écologiques qui se développèrent localement, en lien avec la conversion agro-écologique qui se déroulait par ailleurs : la paille, le lin, le chanvre, le bois, les matériaux recyclés ont aujourd'hui envahi le marché de la construction, pour le plus grand bien des producteurs et des utilisateurs. Là aussi, l'effet a été considérable en termes d'emplois puisque de nombreuses PME et TPE ont pu émerger au sein de cette nouvelle filière agro-industrielle. L'État et les collectivités territoriales s'étaient rendu compte que la commande publique fournissait un levier efficace, notamment dans les opérations d'aménagement du territoire et dans les marchés d'appel d'offre. La révision du Code des marchés publics avait aussi évolué, du fait de la taxe kilométrique, vers la possibilité de recourir en priorité à des compétences et des fournisseurs locaux.

Une des surprises de la mise en œuvre de ces réformes territoriales fut de constater l'ampleur des bénéfices récupérés par les collectivités. L'aménagement du territoire qui régnait au début des années 2010 induisait de nombreux coûts cachés payés par le contribuable et les collectivités : frais de gestion des eaux pluviales par les villes, frais de santé liés à l'absence de nature, déplacements dus à l'étalement urbain, manque à gagner par le bétonnage des terres agricoles, etc. Les récents rapports viennent confirmer que les solutions

écologiques sont – en coût global d’investissement et de gestion – bien moins onéreuses que leurs alternatives anciennes. Pour les habitants, ces initiatives riment avec plus de qualité de vie et de bien-être dans les espaces urbains, et aussi moins de taxes.

DES POLITIQUES GAGNANT-GAGNANT POUR L’EMPLOI ET LA QUALITÉ DE VIE

Les réformes engagées depuis 2015 ont confirmé les prédictions émises par de nombreux économistes : l’économie n’est pas une fin en soi mais bel et bien un outil au service d’objectifs affichés (par ces derniers, par la société civile, par les scientifiques...). Face à la contestation citoyenne, les gouvernements ont eu l’audace d’engager des réformes et de les réaliser jusqu’au bout, réformes qui se sont avérées motrices pour l’emploi. Si de nombreux citoyens avaient un rapport paradoxal à l’écologie, à la fois conscients des responsabilités mais peu enclins à subir des contraintes, ils trouvent maintenant dans ces réformes une vraie cohérence. Aujourd’hui,

ils sont devenus des consommateurs responsables parce que les entreprises et les collectivités le sont aussi ! Un cercle vertueux qui confirme l’importance de concevoir dès le départ un système plus vertueux qui ne fasse pas porter par le seul consommateur la responsabilité du « bon choix ».

Les réformes économiques ou réglementaires engagées depuis 2015 et qui se poursuivent encore ont majoritairement profité aux entreprises qui ont anticipé comme à celles – nombreuses – qui se sont créées depuis. C’est un jeu dans lequel tous les acteurs ne sauraient être gagnants, ce dont les gouvernements ont bien conscience. En parallèle, de nombreux pays européens et mondiaux ont suivi cette voie de transition en partant de la taxe kilométrique. Chaque pays fait face à ses spécificités locales en termes d’usage des ressources et de productions. En quelques années, les contraintes liées à la taxe kilométrique et au conseil scientifique sur la gestion des ressources ont fourni des leviers d’innovation.

En 2035, l’écologie scientifique a su trouver sa place en marge de tout parti politique. Elle n’est pas en soi un outil mais elle oriente les outils. Elle a ouvert la voie à d’autres formes de gouvernance dans lesquelles elle trouve une place transversale. C’est en ce sens que le gouvernement français a proposé dès 2030 la suppression du ministère de l’Écologie et son remplacement par des directions de l’Écologie au sein de chaque ministère : les transports, l’agriculture, l’énergie, etc. Dans les régions et les communes, les services Environnement sont désormais rattachés ou ont fusionné avec les autres directions, ce qui a permis de pleinement les intégrer.

Par Matthieu CALAME

DE LA TERRE EXPLOITÉE

“

*Tu le sais, ce que tu fais à la terre tu le fais à l'homme,
et ce que tu fais à l'homme tu le fais à la terre.
Car le soc de la charrue et l'épée sont une seule et même chose.
Ils éventrent et retirent la vie.
Préserve ton sol, ventre de la terre,
pour qu'il te donne la vie en abondance.*

”

— Magon, agronome punique, III^e siècle av. J.-C.

À LA TERRE JARDINÉE



— **Matthieu Calame** est directeur de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme. Ingénieur agronome de formation, il a organisé la conversion à l'agriculture biologique du domaine de Villarceaux (1995-2003). Il a écrit, entre autres, *Une agriculture pour le XXI^e siècle* (ECLM, 2007).

LA RUSE DE LA RAISON

La ruse de la raison dont Hegel professait qu'elle dirigeait l'histoire peut s'avérer bienveillante. Ce fut le cas pour la transition agricole et alimentaire qui se produisit en dépit du manque d'engagements internationaux et par la convergence d'acteurs très divers.

Au premier rang de ces acteurs se sont situées les autorités locales et particulièrement les villes. Oh, certes pas les mégapoles de plusieurs millions d'habitants emportées par le syndrome de Singapour et s'imaginant participer demain à une sorte de ligue hanséatique mondiale capable de cogérer la planète. On sait que leur incapacité à maîtriser leur croissance, l'explosion des inégalités et des prix du logement, ont vite rendu ces villes invivables et instables. Non, ce sont les villes moyennes ou de taille normale, souvent entre 200 000 et 2 millions d'habitants, qui ont amorcé une révolution silencieuse. Prenant le relais des initiatives des particuliers, que ce soit les jardins partagés ou la *community supported agriculture* (à laquelle correspond en France le mouvement des AMAP), ces collectivités locales ont commencé à s'intéresser à la robustesse de leur système d'approvisionnement. Le sentiment partagé était qu'il fallait manger local, à la fois pour sécuriser les approvisionnements

et redémarrer des économies locales. Face aux difficultés rencontrées pour trouver des partenaires dans les milieux de l'agriculture industrielle, les collectivités locales n'ont pas baissé les bras et, fortes du soutien massif des populations, ont commencé à remonter la filière, à s'intéresser au marché du foncier, à l'installation des agriculteurs – tant la formation que le financement – et de fil en aiguille aux éléments des politiques nationales qui handicapaient leur projet. Des politiques agricoles et alimentaires territorialisées ont vu le jour.

La question alimentaire s'est vite imposée à l'agenda des réseaux de villes et est devenue une constante de leur plaidoyer à tous les niveaux, que ce soit lors des rencontres internationales spécifiques de l'ONU, ou lors de rencontres dédiées à l'environnement, à la lutte contre les inégalités, au climat. Aux côtés des questions de violence et de lien social, de mobilité et de logement, la question alimentaire s'est imposée comme un levier de l'action territoriale. D'autant plus que les municipalités disposaient, au travers de la restauration collective ou des aides sociales, d'importants leviers financiers et culturels. Les agglomérations, se penchant sur leur bilan alimentaire, sont parvenues naturellement aux conclusions habituelles concernant la réduction de la part des produits d'origine animale. Elles ont commencé à promouvoir plus activement dans les écoles la transition alimentaire déjà engagée dans les couches sociales privilégiées : moins de viande, moins de gras, moins de sucre, moins de sel. Et comme les effets en termes de santé publique, mais aussi de comportement scolaire se sont vite avérés positifs, le mouvement est devenu irréversible. Les autorités locales ont bien sûr parfois pris des libertés notamment en termes de règles administratives concernant la commande publique – et certes il y eut des abus – mais d'une manière générale que pouvaient dire les autorités ? Polarisées sur leurs métropoles de niveau international, elles avaient d'elles-mêmes abandonné ces territoires à leur sort, trop heureuses s'ils étaient encore capables de se gérer eux-mêmes !

En Europe d'ailleurs, la crise économique et sociale avait eu pour conséquence un mouvement ténu et parcellaire de réinstallation en agriculture. Le chômage des jeunes avait atteint un tel niveau qu'un petit pourcentage de personnes, souvent dotées d'un bon niveau de formation, avait opéré un « retour à la terre ». Le mouvement pouvait évoquer celui des années 70, mais avec une différence de taille : la nécessité poussait ces néoruraux autant sinon bien plus qu'un idéal. Le postconsumérisme n'était plus une posture mais un état de fait. Ceci explique sûrement que le taux de réussite de ces installations fut très élevé. On fit donc de nécessité vertu, et de vertu plaisir. Ce mouvement, largement contraint à l'origine, alla produire sa propre « culture » positive : la sobriété subie fut convertie en sobriété choisie. En moins d'une décennie, le mouvement qui rencontrait d'autres dynamiques préexistantes telles que les *transitionners*, *commoners*, décroissants, allait conforter, susciter et répandre un nouvel imaginaire social, articulant de manière très cohérente le localisme, l'écoféminisme, la recherche

d'autonomie et de résilience, une idéologie de la complémentarité, ce que l'on a résumé par le terme espagnol de *jardinista* : l'esprit du jardinier. Du fait de moyens limités d'ailleurs, les réalisations les plus remarquables reposèrent à la fois sur une agriculture extrêmement économe en intrants et en surface, sur des circuits de commercialisation originaux et une organisation où les pointes de travail étaient lissées par des systèmes d'entraide avec des non-agriculteurs. Dans des pays comme l'Espagne, ce mouvement entra en résonance avec le mouvement politique *Podemos*, bien que l'on discute encore aujourd'hui pour savoir si cela fut un avantage ou un handicap. S'il n'est pas attesté que le mouvement soit allé plus vite en Espagne que dans le reste de l'Europe, c'est tout de même dans ce pays qu'il eut la visibilité la plus forte. Le fait que tout cela se soit passé en Europe a bien sûr joué un rôle considérable dans la perception des phénomènes de « repaysannisation ». Il est apparu non pas comme un signe d'arriération mais comme un signe, soit de déclin pour les uns, soit de rééquilibrage pour les autres, en tous les cas comme un processus qui mettait clairement en question le modèle admis d'une urbanisation du monde linéaire et irréversible. On assistait de fait à une désurbanisation certes partielle mais perceptible, rendant plus crédible les discours portant sur la nécessité de faire remonter la population paysanne dans le cadre de la transition sociale et énergétique. Ce phénomène fut observé avec attention par les nouveaux pays industrialisés qui commençaient sérieusement à se confronter au caractère quasi insoluble de la gestion sociale, environnementale et politique de leurs mégalopoles.

C'est ainsi que le gouvernement chinois, dans un de ces revirements dont il a le secret, décida brutalement de mettre un terme à sa politique d'urbanisation rapide et massive pour au contraire privilégier tous les leviers susceptibles de la ralentir et de maintenir des populations rurales. On peut lister ici les raisons de ce revirement. Le premier était sans doute la déstabilisation chronique de l'Inde sous le coup des mouvements ruralistes maoïstes – sorte d'agrarisme politique – qui réveillaient en Chine de furieux souvenirs. Avec 600 millions de paysans, mieux vallait ne pas rigoler. En outre, les impasses du multilatéralisme étant claires avec la panne durable de l'OMC, la Chine devait se tourner vers son marché intérieur. Enfin un consensus s'était réalisé au sein de la classe dirigeante sur l'impasse écologique et sanitaire du modèle agricole. Le raisonnement devenait sensé. Une agriculture productive car intensive en main-d'œuvre, mais économe en intrants, permettait tout à la fois de restaurer l'environnement et de stabiliser un peu les grandes villes ; en acceptant un taux d'inflation soutenu, cela autorisait des prix agricoles à la hausse, donc un revenu des agriculteurs permettant d'absorber une partie croissante de la production manufacturière. Le modèle des Trente Glorieuses, en somme, avec l'écologie en plus. Il est vrai que par ailleurs, les scandales sanitaires à répétition avaient considérablement augmenté le consentement des consommateurs à payer pour des produits de meilleure qualité.

Les Dieux étaient-ils favorables ? En tous cas, le caractère devenu insoutenable des extrémismes religieux de tout bord, et leur instrumentalisation, allaient à cette époque donner une nouvelle impulsion au dialogue inter-religieux. Le problème était bien sûr d'éviter les questions théologiques qui fâchaient, sociales qui divisaient, économiques qui bloquaient. Un groupe *ad hoc*, composé de représentants des différents courants religieux, tomba d'accord sur le seul sujet consensuel et dans l'air du temps : « la Terre est un don de Dieu qu'il convient de jardiner ». Quelques mouvements indigénistes tentèrent de faire valoir que la terre était la chair de la Terre-mère, ce qui obligea à une médiation de la part de M^{gr} Stengers, de Pax Christi, qui obtint une solution de compromis, à savoir que la traduction de la déclaration finale en guarani serait légèrement différente, et que le texte anglais qui faisait foi porterait l'expression *the Divine Earth* qui pouvait s'entendre aussi bien par l'idée que la terre est Dieu ou qu'elle procède de Dieu. Seul un mouvement issu de l'extrême-droite des néo-wotanistes qui prônait un retour à l'état de nature et donc condamnait le principe même du jardin comme dégénérescence des vertus naturelles de la race, partit en claquant la porte, mais personne ne savait comment et par qui ils avaient été invités et leur nombre limité – un grand prêtre et trois adorateurs et demi – n'affectait pas le processus.

Toujours est-il que le mouvement œcuménique ainsi créé prit, d'un commun accord, le thème « Prenons soin de la terre » comme terrain d'entente et que la campagne générale qui s'engagea alors vint contribuer à la diffusion et à la légitimation du message. Le fait fut d'autant plus aisé que les valeurs requises rencontraient des échos dans les différents corpus théologiques : la miséricorde, la retenue, l'attention aux plus faibles, la sobriété. Un imam gay du Cap lança d'ailleurs avec audace l'idée d'un Jihad vert écologique, la lutte contre la pollution, en faisant remarquer que le vert était déjà la couleur de l'islam. Enfin, le fait de promouvoir une alimentation moins carnée participa à calmer les esprits sur le thème des interdits alimentaires. Là encore, seule une secte néo-pythagoricienne, résolument hostile aux fèves, tenta une brève campagne sur internet qui se révéla n'être qu'un canular lancé par un professeur de philosophie de Caen.

En 2025, le mouvement pouvait s'appuyer non seulement sur la FAO mais également, de manière plus surprenante, sur la Banque mondiale et le FMI où, il est vrai, les nouveaux pays industrialisés avaient obtenu un poids croissant. Compte tenu du marasme économique, il était devenu clair qu'il ne restait rien du « consensus de Washington »¹ et qu'en même temps l'absence de consensus était de plus en plus dangereuse pour la paix mondiale. Les organisations internationales avaient donc soigneusement préparé une rencontre à Medellin visant à établir les bases d'un nouveau consensus minimal sur le modèle de développement économique à promouvoir.

1 _ Corpus de mesures formulées en 1989, appliquées par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, qui régissent l'octroi des aides de ces institutions.

L'affaire fut, en dépit du soin de la préparation, un semi-échec, à ceci près qu'elle acta deux choses : une architecture minimum pour une politique mondiale de l'alimentation et l'orientation prioritaire vers la question alimentaire du Fonds commun de lutte contre le changement climatique, par le fait même que cette dernière permettait d'avancer sur des solutions sociales et environnementales majeures. Le Consensus de Medellin s'articula donc autour des points suivants :

- La fixation de carbone par les agrosystèmes doit être une priorité.
- L'organisation économique de la filière alimentaire repose sur le principe de subsidiarité économique qui autorise à privilégier systématiquement le produit le plus local, de la commune au monde.
- À côté d'un Fonds forestier mondial doit être créé un Fonds agroforestier mondial.
- Une monnaie pour les projets de développement vert est mise en place par le FMI. Cette monnaie de développement (DTS-vert) est gérée au sein d'un conseil où le nombre de voix des États résulte (avec un plafond) : de la taille de la population, de leur puissance économique, du stock de matière organique du pays (en incluant avec des pondérations à la fois la matière organique fossile et la matière organique actuelle).
- Enfin le Programme alimentaire mondial (Pam) est relancé avec un engagement des principaux pays à coordonner les stocks de sécurité et surtout à accorder au Pam un droit de mobilisation des stocks à hauteur d'un équivalent d'un mois de consommation afin d'intervenir sur les marchés non seulement à la hausse en vendant, mais aussi à la baisse en stockant. Dans les faits, ces stocks sont virtuels, mais reviennent au fait que le Pam se voyait attribuer le pouvoir de limiter des mises sur le marché par pays en période de forte production pour limiter la chute des prix, et inversement, de contraindre les pays à vendre en cas de hausse des prix, mécanisme qui avait cruellement fait défaut lors de la crise de 2007-2008.

C'était la première pierre substantielle d'une gouvernance mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Il était temps !

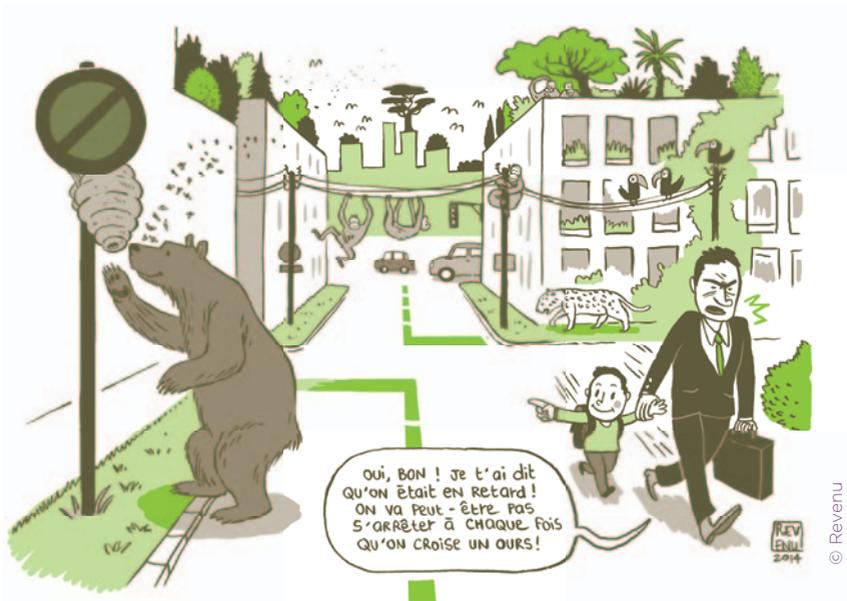
L'accouchement laborieux du Consensus de Medellin devait s'avérer solide et très productif. Il offrait en fait un cadre théorique et juridique à la fois pour le déploiement des politiques locales de l'alimentation et pour une régulation internationale des aléas au niveau du marché, ainsi qu'un outil d'investissement permettant de financer la mutation vers l'agroécologie.

Dans le même temps, l'augmentation continue du prix de l'énergie et des intrants opéra son effet sélectif. La conjonction d'une demande soutenue et rémunératrice des produits alimentaires et d'un coût

élevé des intrants privilégia naturellement les agricultures ayant une forte productivité avec peu d'intrants. L'efficacité agronomique de l'utilisation des intrants fit un bond en avant. En termes de recherche et d'investissement, l'agroforesterie se tailla la part du lion. C'était bien le minimum après un siècle et demi de céréalisation à outrance de l'alimentation et de l'agriculture. Ce fut la revanche de la châtaigne sur le blé.

Par Alain Fleischer

LEÇONS D'HARMONIE



— **Alain Fleischer** est cinéaste, photographe, plasticien, romancier et essayiste. Il a écrit plus de 50 ouvrages, notamment *L'Impératif utopique* (Galaade, 2011) et *Conférenciers en situation délicate* (Léo Scheer, 2011) et réalisé quelque 350 films. Il est directeur du Fresnoy - Studio national des arts contemporains.

UN JOUR IL Y A LONGTEMPS...

Un jour il y a longtemps, j'avais lu un titre dans un journal : « *Dans vingt ans, l'Homme sera éternel* ». J'avais alors une dizaine d'années - c'était vers 2015 -, et je n'étais pas en âge de lire les articles dans les journaux qu'achetaient

mes parents. Mais le titre avait frappé mon imagination, et il était devenu un de mes sujets de conversation avec un homme dont je pensais qu'il était déjà éternel, parce qu'il était le dernier survivant d'une sombre époque et d'événements terribles que je n'avais pas connus. Il était pour moi l'homme le plus vieux, et je n'imaginai pas de terme à cette vieillesse, il était vieux pour toujours, il avait atteint un âge où plus rien ne pouvait lui arriver. Ce vieil homme était mon professeur de musique, et j'allais le retrouver plusieurs fois par semaine dans le petit logement qu'il habitait sous les toits, parmi des montagnes de livres d'où n'émergeait que le piano droit sur lequel il donnait ses leçons. À vrai dire, l'apprentissage de la musique était devenu prétexte à des conversations élargies à toutes sortes de sujets et, en fait, sans restriction ni limite. C'était là un secret entre nous, dont je ne me confiais à personne puisque, par ailleurs, mes progrès dans les études musicales pouvaient être appréciés. Je lui avais demandé : « *Si l'Homme devient éternel, chacun pourra-t-il choisir l'âge et le moment où il ne changera plus pour rester indéfiniment, éternellement, le même ?* ». Je m'imaginai, à trente ans, c'est-à-dire vingt années plus tard, et devant garder cet âge éternellement. Ceux qui, alors, auraient eu dix

ans, resteraient-ils éternellement des enfants ? Et les vieillards éternellement des vieillards ? Et les nouveau-nés éternellement des nouveau-nés ? Autrement dit, y aurait-il un moment où le vieillissement des personnes pourrait s'arrêter, qu'elles choisiraient pour devenir éternelles à l'âge ainsi atteint ? Ou bien faudrait-il suivre le cours d'une vie complète jusqu'à un âge suffisamment avancé, ayant alors dépassé tous les risques de mourir, pour devenir éternel ? Mon vieux maître de musique me semblait la réponse vivante, et positive, à la question ainsi formulée : il ne changeait plus, je ne l'avais jamais vu vieillir, il avait toujours été l'image de l'éternelle vieillesse.

Il n'avait pas répondu directement à ma question, ayant préféré commencer par me parler de la notion de progrès. Il avait dit : « *L'Homme est le seul animal qui change, et qui change aussi le monde, il est le seul dont les connaissances, les savoir-faire et les modes de vie progressent. Mais il y a parmi l'humanité des sociétés qui se sont arrêtées dans un état d'équilibre satisfaisant avec leur milieu naturel, sans besoin de connaître mieux la nature, d'inventer de nouvelles méthodes de l'exploiter pour survivre, sans besoin d'améliorer les soins et les remèdes à apporter au corps humain lui-même pour sa santé et son bien-être, sans besoin de rien modifier pour continuer de vivre dans le bonheur. Ces sociétés dites primitives sont-elles plus sages que celles dites évoluées ? Lesquelles auront le dernier mot ? Celles qui, comme tu l'as lu dans le journal, prédisent une époque où l'Homme sera devenu éternel, ont une confiance absolue dans le progrès. Mais ce qu'on appelle le progrès est fait de composantes contradictoires : les progrès de la médecine permettent à l'Homme de surmonter de vieilles maladies et des accidents jadis mortels, mais les progrès de l'exploitation des ressources naturelles, qui participent du même progrès général, comportent bien des contreparties, des inconvénients et de graves dangers. Ainsi, on ne meurt plus des fléaux dont étaient victimes nos ancêtres, comme la peste ou le choléra, mais de nouveaux maux apparaissent et donc de nouvelles raisons, de nouvelles façons de mourir* ». Les propos de mon vieux maître de musique dépassaient souvent mes capacités à les comprendre mais, du moment où je le quittais, ils agitaient ma conscience et mon imagination jusqu'au jour où je retournais chez lui pour une nouvelle leçon. En attendant de le revoir, j'observais autour de moi tout ce qui pouvait être interprété à la lumière de ce qu'il m'avait dit.

C'était l'époque où les préoccupations écologiques commençaient à mobiliser les esprits et parvenaient à prendre une tournure politique, afin que des actions d'envergure soient engagées. Je me souviens que ma mère m'apprenait à classer les ordures, quand elle me demandait de descendre les sacs dans le local de notre immeuble qui était réservé aux poubelles. J'appréciais que cette tâche me fût confiée – je ne rechignais jamais –, je l'exécutais scrupuleusement, car cela correspondait à un trait de mon caractère : de la même façon, j'aimais classer mes livres, mes cahiers d'écolier, mes jouets, mes affaires, et je veillais à respecter un certain ordre. Cette discipline, je n'avais pas à l'acquiescer, car elle m'était en quelque sorte naturelle, et il m'était facile d'adopter, d'assimiler

des consignes de comportement, des habitudes d'hygiène ou d'alimentation, des façons de me distraire, quand tout cela m'était présenté comme des règles de bien-être, c'est-à-dire au bout du compte, dans mon imagination d'enfant, comme des façons de préserver mes chances de devenir éternel.

Lors d'une de mes visites, j'avais demandé à mon vieux maître de musique si c'était l'adoption et le respect de telles lois qui allaient nous rendre tous éternels, et s'il suffirait de les observer minutieusement, éternellement. Mon vieux maître de musique m'avait répondu, en revenant à son thème, qu'un progrès certain serait atteint lorsque de telles règles seraient devenues des attitudes et des habitudes aussi naturelles et nécessaires que celles de manger et de dormir, autrement dit lorsqu'elles auraient été intégrées à notre instinct de conservation. Ce serait alors une belle évolution, avait-il conclu.

J'ai continué de fréquenter mon vieux maître de musique et à recevoir ses leçons pendant toute mon adolescence. Je lui devais autant les progrès de ma conscience que mon avancement dans l'apprentissage de la musique. D'ailleurs, il était parvenu à me faire percevoir que tout cela allait ensemble, lorsque nous avons abordé l'enseignement de l'harmonie. Il m'expliquait : *« La musique est la forme la mieux partagée et la plus aboutie de toutes les créations humaines, et elle est aussi la plus proche de ce que crée la nature. »* Il avait ajouté : *« Il n'y a pas de progrès en musique. Toi, tu peux faire des progrès dans l'étude de la musique, mais la musique ne progresse pas, au sens qu'elle ne s'améliore pas. Elle est ce qu'elle a toujours été, mais elle devient de plus en plus variée, ses formes ne cessent de s'enrichir, non pas qu'on en invente de nouvelles, mais parce qu'on découvre qu'elles sont possibles, c'est-à-dire qu'elles étaient déjà là depuis toujours. »*

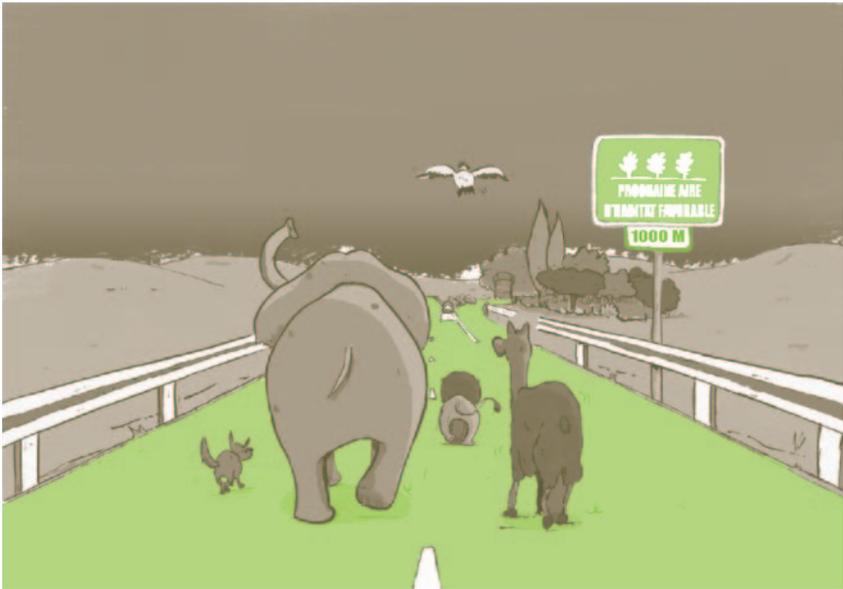
Vers quinze ou seize ans, je pensais avoir atteint l'âge où mes capacités à apprendre, à acquérir, à comprendre, étaient à leur plus haut niveau, et j'aurais aimé devenir éternel dans cet âge-là, ne plus bouger, entre l'enfance et l'état d'adulte, idéalement. Mais c'était encore une quinzaine d'années avant la date où la prédiction lue dans un journal annonçait que l'Homme deviendrait éternel. Toutes les menaces pour l'humanité dont on avait commencé à prendre conscience et toutes les mesures pour les contrer, pour y remédier, étaient devenues l'objet de débats quotidiens. La déforestation de l'Amazonie, pour des raisons de cupidité et de mercantilisme sans scrupule, ne cessait de s'aggraver, la population mondiale des abeilles diminuait dans des proportions inquiétantes du fait de la propagation des pesticides, et tout le processus de pollinisation était menacé, les orangs-outangs étaient devenus une espèce en danger, la température de la planète augmentait, les glaciers ne cessaient de se résorber, tout comme les banquises polaires, entraînant un rehaussement du niveau de l'eau inquiétant pour certaines îles et certains rivages. Tout cela me révoltait car, par exemple, la forêt amazonienne a toujours été

dans mon imagination le dernier refuge, le dernier salut possible, si un jour, dans ma vie, tout me semblait compromis. À travers leur approche politique, ces divers sujets étaient devenus les enjeux de vives disputes entre nations différemment concernées, et d'âpres luttes de pouvoir. Mon vieux maître de musique m'expliquait : « *Il y a deux formes de pouvoir : l'un vient du savoir, l'autre de la propriété. Ils semblent contradictoires car l'un serait progressiste et l'autre serait conservateur (j'avais atteint un âge où l'on manipule ces concepts un peu simplistes avec exaltation et sans discernement). En effet, le savoir progresse, et toute nouvelle avancée du savoir est à l'origine d'un pouvoir nouveau. La propriété, elle, c'est-à-dire la possession, résiste. Elle défend ce qu'elle souhaite stable, et ce qu'elle considère comme acquis pour toujours.* » Et puis mon vieux maître de musique avait ajouté : « *Mais tout n'est pas si simple, car pour tirer du pouvoir de ce que l'on possède - un champ de blé, une usine, un gisement de pétrole -, un certain savoir est nécessaire. La relation entre le savoir et la propriété devient perverse lorsqu'elle a pour finalité le pouvoir.* » Mon vieux maître de musique avait encore développé d'autres aspects de la relation du pouvoir tantôt au savoir acquis tantôt à ce qui nous est donné par la nature. Comme certains camarades de ma génération, j'hésitais à m'engager dans un camp ou dans l'autre, car je me sentais à la fois attaché à la défense de la nature, à l'Homme dans la nature, et convaincu des bienfaits du progrès, autrement dit à la fois conservateur et progressiste. Mon vieux maître de musique m'avait dit un jour : « *L'opposition entre l'écologie et l'idéologie du progrès est une illusion trompeuse qui doit être dépassée. C'est le progrès qui doit nous permettre de conserver, de préserver ce qui nous a été donné bien avant que le progrès commence. Le véritable progrès sera la compréhension par l'Homme que son rêve de devenir éternel ne pourra se réaliser que si les progrès de son savoir parviennent à rendre le pouvoir à la nature.* »

Nous voici parvenus en l'an 2035, mon vieux maître de musique, l'éternel vieillard, n'est plus là, il a disparu, éternellement. Vingt ans sont passés depuis la prédiction lue dans un journal, quand j'étais enfant. Autour de moi, j'ai vu mourir bien des gens, et jamais comme mon vieux maître de musique, car il avait résisté et survécu à tout. Des gens sont morts de maladies nouvelles, différentes de cette maladie très ancienne qu'est le vieillissement, la vieillesse. Visiblement tous les Hommes ne sont pas devenus éternels : peut-être y en a-t-il quelques-uns, cachés parmi nous. Mais comme dans un film en marche-arrière, la forêt amazonienne qui a été réduite de moitié, commence enfin à regagner du terrain, avec la même profusion de sa faune et de sa flore, le site de la catastrophe de Tchernobyl a pris l'aspect de vestiges d'une civilisation disparue, envahis par une végétation luxuriante, habités par des ours gourmands qui se régalaient du miel abondant des abeilles sauvages, la population des orangs-outangs augmente, et on les voit se promener en bandes paisibles. Ils me font rêver, à travers les continents, à une continuité des zoos.

Par Raphaël Larrère

ACCOMPAGNER
LES ESPÈCES
MIGRANTES



© Rodho

— Ingénieur agronome et sociologue, **Raphaël Larrère** a été directeur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). Actuellement à la retraite, il dirige la collection « Sciences en questions » des éditions Quæ et préside le conseil scientifique du Parc national du Mercantour.

LE COLLOQUE TIRE À SA FIN...

Le colloque tire à sa fin. Intitulé « Protéger la biodiversité dans un contexte de changement climatique », il a été organisé par le ministère de la Transition écologique, l'Agence française pour la biodiversité, l'UICN* et le WWF*. Si l'on est parvenu

à réduire de manière drastique le gaspillage énergétique et les émissions de gaz à effet de serre, le changement climatique, qui résulte des émissions passées, se poursuit en cette année 2035. La responsabilité des sociétés humaines (ou plus précisément de certaines d'entre elles) dans le changement climatique impose certes de se préoccuper des populations actuelles (et des générations futures) qui sont (ou seront) inégalement atteintes par les conséquences de cette transformation du climat. Mais il impose tout autant de se préoccuper du sort de toutes les espèces que le changement climatique rend vulnérables. S'interroger sur la façon dont elles peuvent s'y adapter ; agir pour ne pas entraver cette adaptation, tels furent les objectifs de ce symposium. On y a présenté différents scénarios modélisant le déplacement des aires de répartition potentielles de végétaux. Des scientifiques ont traité des tribulations

*UICN _ Union internationale pour la conservation de la nature

*WWF _ World Wide Fund for Nature

d'animaux en direction du Nord (qui d'insectes, qui de poissons) quand d'autres sont intervenus sur la plasticité phénotypique de certaines espèces ou sur l'importance de la diversité génétique des populations dans leur capacité d'adaptation.

Avant les discours de clôture des « officiels », le dernier orateur est chargé de proposer une synthèse et de brosser des pistes d'action. Son exposé est agrémenté d'un *powerpoint* fort bien conçu (en anglais pour que chacun se rende compte qu'il a servi dans des colloques internationaux). D'abord, il a rappelé que les espèces ont deux façons de s'adapter au changement climatique : soit par sélection naturelle de génotypes (présents dans certaines de leurs populations) accordant une plus grande tolérance aux nouvelles conditions climatiques et/ou une certaine plasticité phénotypique ; soit en migrant vers des lieux plus cléments. Or, si nous pouvons sélectionner des cultivars et des races d'animaux domestiques adaptées à des climats plus chauds, plus humides ou plus secs, nous n'avons guère de prise sur la sélection naturelle, sauf en préservant autant que possible la diversité génétique des populations et la diversité populationnelle des espèces (mais ces diversités ne sont connues que pour un petit nombre d'entre elles). Par contre, nos modalités de mise en valeur du territoire peuvent entraver, ou à l'inverse faciliter, la migration des espèces vers les pôles ou vers les hautes terres des montagnes. Malheureusement, nous avons hérité d'une situation qui fragilise aussi bien la faune que la flore : utilisation massive de pesticides et d'herbicides sur une grande partie de l'espace rural, émissions de polluants, fragmentation des habitats par l'urbanisation et les infrastructures, etc. Aussi l'essentiel du territoire est-il encore hostile à l'adaptation des espèces au changement climatique. *« Il est de notre responsabilité, conclut-il, d'intervenir sur les facteurs d'érosion de la diversité biologique. Or le dispositif des espaces protégés ne saurait suffire, puisque l'on ne peut guère envisager de faire glisser les parcs et les réserves vers le Nord au fur et à mesure du réchauffement du climat. Il convient donc, sur l'ensemble du territoire, de limiter, ou de contourner, les entraves à la migration des espèces en direction des pôles et des hauteurs. Cela suppose de concevoir un continuum de milieux susceptibles de faciliter leurs déplacements. Le système de trames vertes et bleues (les fameuses TVB) issu de l'ancien Grenelle de l'environnement eut pour objectif de lutter contre la fragmentation des habitats. Il s'agit donc de reprendre ce chantier et d'infléchir la conception et la configuration de ces réseaux de sorte qu'ils servent à l'adaptation de la flore et de la faune aux changements climatiques. »*

Le président remercie l'orateur de son exposé et donne la parole à la salle.

Premier intervenant :

« Votre plaidoyer en faveur des réseaux écologiques à concevoir dans l'aménagement du territoire est convaincant. Mais reconnaissons que les TVB se sont plus inscrites sur le papier que sur le terrain. Il faut dire que la loi

n'était guère contraignante. Elle stipulait simplement qu'il fallait "prendre en considération" les "schémas régionaux de cohérence écologique" dans les documents d'urbanisme, la conception des infrastructures et la mise en place de nouvelles aires protégées. Or, "prendre en considération" est moins contraignant que si la loi avait imposé de mettre les documents et les projets "en conformité" avec ces schémas régionaux. Les municipalités, et les pouvoirs publics ont pu se contenter de faire le service minimum. Si l'on veut vraiment œuvrer pour favoriser les migrations d'espèces, il faudrait même aller au delà de la "mise en conformité" et décréter que les nouvelles TVB seront "opposables" aux décisions d'aménagement et d'urbanisme. »

L'orateur :

« Je ne suis pas loin de partager votre point de vue sur l'ancien système de trames des schémas régionaux. Mais il y a tout lieu de craindre que, si celui que nous devons construire était "opposable", les tribunaux seraient encombrés de procédures. La justice est lente et cela bloquerait aussi bien les projets que la mise en place des réseaux. Mieux vaudrait, à tout prendre, s'en tenir à la "mise en conformité". Par ailleurs, si les citoyens se mobilisent moins au sujet de la protection de la biodiversité qu'ils ne le firent au sujet de la transition énergétique, ils y sont néanmoins bien plus sensibles que jadis. Le rapport de forces a tout de même changé. Enfin, nous ne sommes pas obligés d'utiliser une démarche aussi technocratique que celle qui fut appliquée aux TVB du Grenelle. On peut établir des réseaux commune par commune, puis les mettre en conformité avec les municipalités limitrophes et ainsi de suite. En dépit de résistances considérables, le bottom up est tout de même plus entré dans les mœurs qu'au début des années 2000. »

Second intervenant :

« Il me semble que le changement climatique n'impose pas seulement de se préoccuper des continuités entre les habitats. Il met en cause la lutte systématique contre les espèces exotiques envahissantes, que nous pratiquons tous – sans grand succès – depuis des décennies. De cela, vous n'avez pas parlé. Or, on a bien vu que de nombreuses espèces migrent déjà – et migreront plus encore, et plus nombreuses. Elles envahissent des territoires où elles étaient inconnues. Lutter contre cette invasion d'animaux et de plantes non autochtones serait entraver leur adaptation au changement climatique. La notion d'espèce invasive doit ainsi être révisée et il sera de plus en plus difficile d'affirmer, comme le fait encore l'UICN, que les invasions biologiques sont la seconde cause d'érosion de la biodiversité au niveau mondial. »

Avant que l'orateur ne réponde, un troisième intervenant prend la parole :

« Les gestionnaires de l'environnement raffolent des gesticulations

écologiques. La lutte contre les invasives en est une, il en est d'autres, comme les réintroductions d'espèces. On se demande même pourquoi certains n'envisagent pas d'aider certaines espèces à rejoindre des lieux plus cléments en capturant des spécimens pour les introduire plus au Nord... Pourquoi aider la nature à s'adapter au changement climatique ? Avec plus ou moins de casse, elle saura très bien s'adapter elle-même, comme elle l'a fait au cours des fluctuations climatiques du pléistocène et de l'entrée dans l'holocène ! Mais il faut se garder d'entraver ses dynamismes spontanés. Pour favoriser les capacités d'adaptation du maximum d'espèces, accordons la plus large place à des espaces en libre évolution ! Prendre soin de la nature, c'est lui ficher la paix. En outre, si les espaces en déprise agricole s'ensauvent, si leurs milieux se ferment et se reboisent, cela piégera du carbone et contribuera à atténuer la teneur de l'atmosphère en CO₂. Au lieu de se demander comment distinguer les exotiques envahissantes des "réfugiées climatiques", de lutter contre les premières et d'offrir des "corridors" difficilement négociables aux secondes (des corridors que les vraies invasives pourront tout aussi bien utiliser), laissons les milieux s'ensauvent partout où s'est manifestée la déprise agricole. Mieux vaut ne rien faire que de faire n'importe quoi. »

Réponse de l'orateur :

« Avec le changement climatique, la question des invasives est certes devenue plus complexe. Elle n'était déjà pas si simple, la preuve en étant, comme vous l'avez signalé, que les opérations d'éradication ou de simple contrôle ont rarement été couronnées de succès. Si je n'en ai pas parlé, c'est qu'il m'était impossible, dans le temps qui m'était imparti, de traiter d'un sujet aussi délicat et controversé. Je me contenterai de suggérer qu'il faut, en la matière, redoubler de prudence. Et développer de nouveaux programmes de recherche.

Il est certain que les milieux en libre évolution constituent des habitats favorables aux déplacements des espèces. Encore faut-il qu'ils ne soient pas trop dispersés sur le territoire, pas trop éloignés les uns des autres. Mais ils ne favorisent que l'adaptation d'espèces forestières ou qui fréquentent des friches en voie de boisement. Pour les espèces inféodées aux milieux ouverts, ils constituent des entraves. J'entends bien que les espèces de ces milieux ouverts vous passionnent moins que les espèces forestières, mais nous n'avons pas à décider de celles dont l'adaptation mérite le plus d'être favorisée. Il y a une trentaine d'années, l'adoption de la biodiversité comme norme de la protection de la nature et la prise de conscience de son érosion généralisée ont invité à sortir du remarquable, c'est à dire des espèces que les uns ou les autres avons eu de bonnes raisons de remarquer. La préoccupation s'est déplacée de la seule extinction d'un nombre limité (quoi qu'important) d'espèces bien identifiées au déclin des effectifs et de la diversité d'un nombre considérable d'espèces banales. Prendre soin de la nature revient à tenter d'enrayer cette érosion, et pour ce faire, il faut certes préserver les parcs et les réserves, mais il faut aussi en sortir et se soucier de la nature ordinaire, celle que les hommes côtoient au quotidien, mettent en valeur et parfois

altèrent ou détruisent. Or, sur ce vaste territoire mis en valeur et urbanisé, on ne pourra pas se passer de TVB. »

Rappelant que le temps passe et que la pause devra être écourtée, le président demande s'il y a une toute dernière question.

Dernier intervenant :

« Tu as raison, il faut aussi se préoccuper des espaces mis en valeur. C'est là que le bât blesse. Les corridors écologiques peuvent sans doute faciliter des migrations dans les territoires urbanisés et là où le réseau d'infrastructures est le plus dense, mais des régions entières conservent une agriculture productiviste, grande pourvoyeuse d'herbicides et de pesticides. Outre que cette agriculture contribue largement à l'érosion de la biodiversité, elle constitue de sérieuses entraves à la migration de nombreuses espèces. Bien sûr il y a des régions, en montagne surtout où l'agriculture et l'élevage sont extensifs. Et depuis quelques années on a vu se développer, avec l'agriculture de précision, l'agriculture bio et les réseaux d'agriculture durable, des formes de production plus soucieuses de l'environnement. Mais le productivisme a eu la vie dure dans les grandes régions exportatrices et la FNSEA est bien décidée à résister à toute remise en question du modèle de production qui a permis à ses adhérents de se développer. Cela ne tient pas seulement à ce que ces agriculteurs sont fiers de n'être plus des paysans et, plus encore des performances techniques considérables qu'ils ont réalisées sur deux générations. C'est aussi que la conversion à des formes plus écologiques est très difficile pour ceux qui se sont endettés afin d'accéder aux modèles de production préconisés par toute la technostructure d'encadrement de l'agriculture. Il en est de même pour ceux qui travaillent seuls sur de grandes surfaces, et qui, s'ils savent forcer la nature avec compétence, ne savent plus guère comment coopérer avec elle et se libérer de leur addiction aux produits phytosanitaires. C'est là qu'il y a encore de gros efforts à consentir et des conflits en perspective avec dénonciations des "bobos écolos", incendies de centres des impôts et déversages de lisier aux pieds des préfectures. »

Au moment où l'orateur s'apprête à répondre, le président, voyant le temps de pause s'amenuiser lui coupe la parole.

Le président :

« Je suis désolé, mais nous devons achever maintenant. Cette intervention, comme les discussions précédentes, montre qu'il y a encore du pain sur la planche et de belles empoignades en perspectives. Il me plait assez de conclure que, si nous sommes parvenus à une société plus écologique, ce n'est pas la fin de l'histoire et que nous aurons encore à croiser cabales, controverses et conflits pour tenter de satisfaire notre aspiration à l'unité et à la solidarité. »

-
- Yannick JADOT**
L'économie climatique fait société 53
- Joseph YAOVI L. KOGBE**
*Une Afrique résolument tournée vers un modèle
de développement sobre en carbone* 61
- Benoît MAYER et Christel COURNIL**
De la répression des migrations à la protection des migrants 67
-

INTERDÉPENDANCE & SOLIDARITÉ LE VILLAGE GLOBAL PACIFIÉ

Essais de **prospective climatique** (optimiste)

20 ANS APRÈS

PARIS
CLIMAT
2015

51

Par Yannick Jadot

L'ÉCONOMIE
CLIMATIQUE
FAIT SOCIÉTÉ



— **Yannick Jadot** est depuis 2009 député européen (EELV) élu dans la circonscription de l'Ouest. En 2002, il rejoint Greenpeace France comme directeur des campagnes où il participe à plusieurs actions d'envergure. Il est aujourd'hui Vice-président de la Commission du commerce international et porte-parole des Verts/ALE pour la COP21.

20 JANVIER 2035.

Le président nouvellement élu de l'Union européenne confirme la bonne nouvelle : l'Europe devrait atteindre la neutralité carbone au plus tard en 2050. Elle assume toujours le leadership mondial en matière climatique. Elle a réduit de plus d'un tiers sa consommation d'énergie par rapport à 1990 et la moitié de celle-ci provient désormais des énergies renouvelables. Rien n'était pourtant acquis un quart de siècle plus tôt.

COPENHAGUE : LE MONDE ASSISTE ATTERRÉ AU BAL DES ÉGOS

2009.

Lorsque la Conférence des Nations unies sur le climat débute à Copenhague, l'espoir est là d'un accord mondial contraignant, dans lequel les 193 pays participants s'engageraient à réduire les émissions de gaz à effet de serre à des niveaux supportables pour la planète – moins de 2°C de réchauffement par rapport à l'ère préindustrielle –, un accord qui assurerait une solidarité suffisante en faveur des pays les plus vulnérables – les plus pauvres et les moins responsables de la crise climatique. Les citoyens sont mobilisés, les ONG ont travaillé dur, Al Gore, l'ancien Vice-président des USA, a présenté aux quatre coins de la planète son film *Une vérité qui*

dérange, l'économiste britannique Nicholas Stern a démontré le coût économique astronomique de notre inaction climatique, le Grenelle de l'environnement a passionné la société française, les Grands de ce monde ont beaucoup promis. On allait voir ce qu'on allait voir !

Le Sommet de Copenhague est pourtant un échec cuisant. Certes les dirigeants défilent à la tribune, plus ambitieux et soucieux de l'humanité les uns que les autres. Les Sarkozy, Brown et Merkel jouent leurs partitions personnelles, à savoir qui sauvera le premier le climat, ce nouvel eldorado de la communication politique consensuelle. Mais en quelques heures, les dirigeants chinois, indien, brésilien et sud-africain se mettent d'accord avec le Président américain Obama sur une feuille de route vide d'engagements et douchent les espoirs de puissance de nos dirigeants européens. L'Union européenne, divisée et inefficace, constate paralysée le basculement du centre de gravité mondiale.

La présence de tant de chefs d'État et de gouvernement ouvrait la perspective d'un engagement fort de la communauté internationale. Elle se transforma en parodie affligeante, sans savoir si ce sont les impostures de fond ou les postures de forme qui générèrent le plus de dépit.

Car un sommet sur le climat n'est pas un simple G7 où l'enjeu premier réside dans la qualité de la photo finale. Et la négociation climatique n'est pas qu'une négociation environnementale. Lutter contre le dérèglement climatique nécessite de modifier en profondeur nos modes de production et de consommation, dans l'énergie, l'industrie, l'agriculture et les transports. Autant d'habitudes, de rentes et d'intérêts à bousculer. Jamais négociation internationale n'avait mobilisé autant d'opposition acharnée de lobbys très puissants. Pour ces derniers, ce n'était pas *la vérité qui dérangeait*, mais bien les solutions à la crise climatique. Seule négociation multilatérale encore active, la négociation climatique posait clairement la question de la gouvernance internationale, de la redistribution des richesses et de l'accès aux ressources, enfin de la coopération dans un monde où règne en maître la compétition.

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT

Après l'échec de Copenhague, la lutte contre le dérèglement climatique quitte les écrans radars. Facile d'instrumentaliser la crise économique pour ceux qui veulent reporter *sine die* les transformations à engager, qui ne veulent ni transition énergétique, ni changement de modèle de développement, ni remise en cause d'un système où 20 % de la population mondiale s'accaparent 80 % des ressources planétaires.

2014.

Les faits sont pourtant têtus et l'Europe est rapidement confrontée à son destin. En 2014, sa facture énergétique vis-à-vis

du reste du monde est gigantesque et ne cesse d'augmenter, pour atteindre plus d'un milliard d'euros par jour – près de 4 % de notre PIB –, nous rendant toujours plus dépendants de la Russie et des pétromonarchies du Golfe. Près de 100 millions d'Européens souffrent de précarité énergétique. Nos infrastructures énergétiques arrivent en fin de vie et des investissements colossaux sont nécessaires. Les dégâts environnementaux et sanitaires liés à l'énergie s'alourdissent et le dérèglement climatique s'accélère. Une évidence s'impose de nouveau : notre présent et notre futur dépendent des choix énergétiques.

L'Union européenne doit alors adopter une nouvelle feuille de route climatique et énergétique, le paquet climat-énergie 2030. Ce dernier s'inscrit dans le prolongement du paquet 2020 décidé en 2008. L'Europe prenait alors le leadership mondial dans ce domaine : elle s'engageait à l'horizon 2020 à réduire d'au moins 20 % ses émissions de gaz à effet de serre (par rapport à 1990), à avoir 20 % d'énergies renouvelables dans son « mix énergétique » et à accroître de 20 % son efficacité énergétique. Ces objectifs avaient contribué au développement de puissantes filières industrielles et de services.

Mais en 2014 donc, le climato-fatalisme et la contre-révolution énergétique sont à l'œuvre. L'ambition de l'Europe s'est essoufflée et les dirigeants européens se mettent d'accord sur des objectifs *a minima* pour 2030 : au moins 40 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre, 27 % d'efficacité énergétique et de renouvelables. Bref, l'effort dans la transition énergétique est réduit de moitié sur la décennie 2020-2030 par rapport à la décennie 2010-2020. Une aberration au moment où les énergies renouvelables deviennent compétitives, où les technologies et les programmes d'isolation des logements sont de plus en plus efficaces. Ce paquet marque un nouveau recul pour l'Europe, contraire aux attentes clairement exprimées par les citoyens européens, contraire à la dynamique des villes et régions qui s'engagent dans la transition énergétique, contraire à la réalité économique puisque deux tiers des nouvelles capacités de production électrique en Europe reposent déjà sur des sources renouvelables.

EN 2015, TOUT BASCULE :
PARIS NE SERA PAS
COPENHAGUE

2015.

Il n'y a pas que la rationalité économique et sociale qui impose la transition écologique. Et il n'y a pas que la société qui exige des décisions courageuses. Le climat lui-même va se mettre de la partie. L'année 2015 détrône 2014 comme année la plus chaude jamais enregistrée.

En Arctique comme en Antarctique, les glaciers fondent comme jamais, et des centaines d'icebergs partent à la dérive. Aux États-Unis, après un hiver exceptionnellement froid et neigeux dans l'Est et le Nord, bloquant pendant des semaines l'économie américaine, c'est la sécheresse qui sévit au printemps et à l'été

dans le Centre et l'Ouest. Les marchés céréaliers mondiaux sont profondément déstabilisés. De nombreuses émeutes de la faim explosent en Afrique et en Asie où les récoltes sont également mauvaises. Alors que des membres éminents du Parti Républicain, qui tient alors le Congrès, continuent de proférer un climato-scepticisme moins scientifique que politique et religieux, le scandale « Oil-leaks » éclate et entraîne plusieurs démissions. Des documents révèlent en effet que représentants et sénateurs ont accepté, pour financer leurs campagnes électorales, d'importants financements de groupes pétroliers en échange d'un engagement à nier la réalité climatique et à bloquer toute initiative politique dans ce domaine.

En Chine, la pollution de l'air dans les grandes villes dégénère en crise politique. Depuis plusieurs années déjà, les pollutions de l'air, de l'eau et des sols produisaient régulièrement des émeutes locales, de plus en plus violentes, exprimant tout à la fois une colère vive contre la dégradation des conditions de vie et une colère plus sourde contre l'oppression politique. Dès le printemps, les « émeutes de l'air » réunissent chaque semaine des millions de manifestants pacifiques dans les rues des grandes villes. Ces mobilisations de familles fatiguées et rendues malades par les ciels jaunes, bruns et gris qui ne laissent plus passer le bleu depuis longtemps, inquiètent vivement le pouvoir en place. En Asie du Sud et dans le Golfe du Mexique, les cyclones sont d'une rare violence.

L'Europe n'est pas épargnée. Après un printemps doux et sec, elle subit une nouvelle canicule. Les records de chaleur tombent : plus de 10 jours au dessus de 35°C dans le Nord, plus de 15 jours au dessus de 40°C dans le Sud. Les victimes se comptent par dizaines de milliers, victimes de la chaleur et des pics d'ozone. L'agriculture est ravagée, l'électricité rationnée, car le tiers des centrales nucléaires ont dû être arrêtées faute d'eau suffisante pour pouvoir les refroidir. À la fin de l'été les épisodes orageux se succèdent et, du fait de la sécheresse qui les a précédés, entraînent des inondations sur tout le continent. En octobre, c'est toute l'Île-de-France qui se prépare à la crue centennale, le métro est arrêté et les autorités s'apprêtent à évacuer des centaines de milliers de personnes. Les pluies cessent heureusement et Paris échappe à la catastrophe.

Dans un tel contexte, les dirigeants de la planète réunis en décembre 2015 à Paris pour la grande conférence climatique sont sommés d'agir. Des marches pour le climat s'organisent partout. Des centaines de milliers de citoyens convergent vers Paris. À défaut d'accord, Paris 2015 se transformera en Seattle 1999, lorsque les manifestants s'étaient emparés de la ville pour protester contre le sommet de l'Organisation mondiale du commerce qui tentait de marchandiser nos sociétés. En 2015, pour l'opinion publique mondiale, l'inaction serait un crime contre l'humanité.

Un accord est obtenu et c'est un bon accord. Les engagements des pays en matière d'émissions devraient permettre de rester sous la barre des 2°C.

Ils sont contraignants et contrôlés. Les dirigeants devront se retrouver tous les deux ans pour faire le point et ajuster les engagements, si nécessaire. Des sanctions commerciales sont prévues pour les États qui ne joueraient pas le jeu. L'accord pêche sur les transferts financiers vers les pays les plus touchés par le dérèglement climatique et les moins capables d'y faire face. En contrepartie, toutes les technologies d'atténuation et d'adaptation leur seront transférées à un coût très réduit. Un plan d'arrêt de la déforestation sur deux ans est annoncé. L'ampleur de la négociation climatique, hier une contrainte, devient un atout : autonomie énergétique, développement soutenable, accès à l'énergie, relance industrielle, création d'emplois, sécurité alimentaire, moindres migrations climatiques, réduction des chocs météorologiques... sont autant de bénéfices liés à l'obtention de l'Accord de Paris.

LA SOCIÉTÉ
CLIMATIQUE
EST NÉE

La mise en œuvre d'une telle ambition ne se fait évidemment pas sans mal. Les résistances sont fortes et les groupes industriels des énergies fossiles et nucléaire, de la chimie ou de l'automobile, combattent avec acharnement un agenda qui met fin à des décennies de rente assise sur l'ébriété énergétique.

Heureusement, dans ces années 2010, les citoyens sont prêts. Déjà de nombreuses entreprises, des quartiers, des villes et des régions dans le monde entier sont entrés de plain-pied dans l'économie climatique, cette nouvelle économie qui intègre l'objectif +2°C et la neutralité carbone. En Allemagne par exemple, loin des oligopoles rentiers des énergies polluantes, les citoyens possèdent déjà la moitié des capacités de production d'énergies renouvelables installées depuis la sortie du nucléaire décidée en 1999. Plus de 80 000 d'entre eux sont alors regroupés dans quelques 650 coopératives. Le Danemark a emboîté le pas avec une loi qui impose de proposer 20 % des parts de tout projet éolien à la population locale. En France, les premiers parcs éoliens citoyens voient enfin le jour, sur le modèle de Béganne, dans le Morbihan.

On imagine sans mal la dimension révolutionnaire d'une transition énergétique où chacun, individuellement ou collectivement, peut produire et partager l'énergie dont il a besoin à partir du soleil, du vent, de la biomasse ou de l'eau. Le choix citoyen en lieu et place des intérêts des grands groupes ! Vision d'horreur que cette démocratie énergétique pour les géants du pétrole et du nucléaire qui affichent leur opposition farouche aux politiques d'économies et de développement des renouvelables, et tentent une dernière offensive en faveur du gaz de schiste ou du charbon dont ils sont sûrs de contrôler la rente. Quitte à sacrifier la lutte contre le dérèglement climatique. Mais on n'arrête pas la société lorsqu'elle s'empare de son destin au travers de technologies décentralisées accessibles à tous, qu'elle y trouve le plaisir de faire et de vivre ensemble, qu'elle retrouve espoir et se projette dans un avenir positif et bienveillant.

LA RECONQUÊTE
DE L'EUROPE PASSE PAR LA
DÉMOCRATIE CLIMATIQUE

Dès 2015, dans la suite de l'Accord de Paris, l'Europe se dote de nouveaux objectifs pour 2030 : 40 % d'efficacité, 45 % de renouvelables et 60 % de réduction des émissions. L'Union de l'énergie est lancée. Et l'Europe renoue avec l'Histoire, lorsqu'en 1952 naissait la Communauté européenne du charbon et de l'acier. L'enjeu déjà n'était pas mince : construire une paix durable en organisant l'indépendance énergétique et, partant, la puissance industrielle et économique de l'Europe. Soixante ans plus tard, l'Europe engage donc une nouvelle révolution économique, industrielle et démocratique, en portant la transition énergétique comme pilier d'une relance de l'Union, en apportant des solutions aux contraintes quotidiennes des Européens comme aux défis globaux, en se réconciliant avec les citoyens et avec la nature.

Très rapidement, des euro-obligations sont émises pour financer un « plan Marshall » de l'économie climatique. L'investissement public ne peut pas tout mais la dynamique est lancée. Salariés, retraités, épargnants et actionnaires se mobilisent pour faire évoluer les fonds d'investissement dont ils sont parties prenantes : dès 2015, des centaines de milliards de dollars, jusque-là investis dans les énergies fossiles, sont réorientés vers la transition climatique, boostant formidablement les innovations technologiques, sociales, démocratiques qui permettent la transformation de l'économie. Rénovation des bâtiments, mobilité douce avec tramways, trains régionaux, bus zéro émission, énergies renouvelables, interconnexions et réseaux intelligents, chimie verte... des milliers de PME investissent tous les territoires européens.

2017.

L'Union européenne réforme sa politique agricole commune. Pour la première fois, les syndicats agricoles dominants sont mis en difficulté pour leur écrasante responsabilité dans un modèle agricole qui non seulement contribue au dérèglement climatique mais rend notre agriculture et donc notre alimentation extrêmement vulnérables à ses conséquences. La nouvelle PAC se fixe comme objectifs de garantir la souveraineté alimentaire de l'Europe et des autres régions du monde avec des produits de qualité, de protéger les travailleurs de la terre, d'assurer le renouvellement des ressources naturelles dont nous dépendons pour vivre et de contribuer à tempérer la planète.

La PAC, renommée Politique Alimentaire Européenne, établit un nouveau contrat entre agriculture et société. Dès 2017, 50 % de son budget est consacré à soutenir la demande intérieure via la restauration collective, à partir de produits de qualité issus de productions locales, paysannes et durables - de préférence biologiques. Rapidement, cette nouvelle politique met fin à l'hémorragie sociale du secteur. Des emplois non délocalisables se créent dans

toutes les filières. L'autonomie protéique est soutenue, mettant fin au pillage des pays du Sud. Les circuits courts dans l'agriculture et l'alimentation, y compris pour approvisionner les consommateurs urbains, constituent un formidable pied de nez aux groupes agro-alimentaires et de la grande distribution qui entendaient bien décider seuls, et pour longtemps, des conditions de production comme du contenu de nos assiettes.

2020.

Quatre millions de nouveaux emplois sont déjà créés. La reconquête économique des territoires leur permet de se régénérer socialement, culturellement et démocratiquement.

**ON N'ARRÊTE PAS
UNE SOCIÉTÉ QUI
RETROUVE ESPOIR**

2035.

L'économie climatique dans laquelle nous vivons désormais fonde d'autres rapports économiques, tisse de nouveaux liens sociaux, redéfinit la frontière entre le marchand et le non-marchand. Elle fait société, elle fait mouvement. Chaque jour, des citoyens toujours plus nombreux s'inscrivent dans de nouveaux usages en matière de consommation et créent de nouveaux types d'organisation. Ces réseaux impulsent à leur tour de nouveaux comportements qui bouleversent les domaines de l'éducation, de la culture ou de l'information.

Ces nouveaux comportements et modes d'organisation redessinent un vivre-ensemble et offrent de nouvelles voies d'émancipation qui sont autant de réponses aux défis du quotidien comme aux menaces qui continuent de peser sur la planète.

En 2035, mes petits-enfants se demandent s'ils iront étudier à Varsovie, Rome, Nantes, Londres ou Kiev, s'ils iront vivre à Barcelone, Saint-Étienne, Bruxelles ou Istanbul. Leurs logements produisent davantage d'énergie qu'ils n'en consomment, et la coopérative locale d'énergie dont ils sont membres fête son 25^e anniversaire. Ils se nourrissent sainement grâce au réseau d'agriculteurs biologiques locaux. Ce week-end, ils prendront un TGV pour aller voir à Berlin le concert de la nouvelle star mondiale de la pop, une Européenne.

Par Joseph Yaovi L. Kogbe

UNE AFRIQUE
RÉSOLUMENT TOURNÉE VERS
UN DÉVELOPPEMENT
BASÉ SUR
LES ÉNERGIES
RENOUVELABLES



© Nicolas Wild

Ingénieur agro-environmentaliste de formation, **Joseph Yaovi L. Kogbe** est le président de l'Organisation pour l'environnement et le développement durable (OPED-Togo), association basée à Lomé au Togo. Il coordonne le Réseau Climat & Développement, le plus grand réseau d'ONG francophones du Nord et du Sud sur les questions liées au changement climatique et au développement.

Le développement économique moderne tel que nous le connaissons en 2015 était issu d'un processus d'industrialisation se nourrissant avant tout de ressources minérales non renouvelables extraites de la croûte terrestre. Bien entendu, ce développement bénéficiait d'une énergie relativement abondante et bon marché provenant des combustibles fossiles : pétrole,

**JUSQU'EN 2015,
LES MODÈLES
DE DÉVELOPPEMENT
ÉTAIENT
CLIMATICIDES**

gaz naturel, charbon, etc. Les autres sources d'énergie, surtout renouvelables, comme le solaire, l'éolien ou l'hydraulique, étaient marginalisées dans le « mix énergétique » des pays industrialisés. En conséquence, jusqu'en 2015, les énergies fossiles représentaient plus de 81 % de l'énergie consommée dans le monde et contribuaient à plus des deux tiers des émissions de gaz à effet de serre, entraînant un réchauffement climatique dont les pays africains furent ensuite les premières victimes.

L'AFRIQUE AUSSI
SUIVAIT LA MÊME
TRAJECTOIRE

L'Afrique ne se démarqua pas très tôt de cette forme de développement. Au contraire, les pays africains s'efforcèrent dans un premier temps de se développer en utilisant les énergies fossiles. Au Cameroun par exemple, la production d'énergie dépendait de plus en plus des produits pétroliers qui représentaient 43 % du mix national. Le gouvernement envisagea même d'accroître le nombre de centrales thermiques alimentées au gaz et au fioul, au risque de renforcer sa dépendance aux ressources énergétiques importées et de plus en plus chères. En Côte d'Ivoire, les énergies fossiles alimentaient les deux tiers environ de la production électrique. Le charbon y permettait avant tout d'alimenter des centrales électriques destinées aux activités économiques qui ne bénéficiaient que trop rarement aux populations. C'était également le cas du pétrole et du gaz butane dont les plus aisés tiraient avantage, mais qui demeuraient hors de prix pour une grande partie des populations. Pourtant, ces énergies fossiles faisaient l'objet de subventions importantes de la part des États. Il fallut l'Accord de Paris en 2015 pour que l'Afrique décide d'opérer un virage radical vers un développement sobre en carbone et résilient au changement climatique.

... MAIS DÉCIDE EN 2015 DE S'ENGAGER DANS UNE VISION 100 % ÉNERGIES RENOUVELABLES ET ZÉRO ÉNERGIES FOSSILES

Dès la signature de l'Accord de Paris sur le climat en décembre 2015, tous les pays africains décidèrent unanimement de ne plus continuer sur cette trajectoire de développement. Cette décision historique fut obtenue à Addis Abeba, siège de l'Union africaine, durant la première moitié de 2016. Elle précisa que tous les pays africains devaient supprimer définitivement, mais de façon progressive, les subventions à la production des énergies fossiles. Un extrait de la déclaration mentionnait : « *Les chefs d'États et de gouvernements africains reconnaissent que l'utilisation des énergies renouvelables est marginalisée sur le continent. Au même moment, les énergies conventionnelles sont lourdement subventionnées pour la plupart. Plus de 500 millions de dollars de financements publics sont dédiés chaque année aux subventions aux énergies fossiles. En faussant les règles du jeu économique, ces subventions freinent la transition énergétique du continent. L'Union africaine et ses États membres s'engagent à mettre fin définitivement aux subventions aux énergies fossiles, pour réorienter ces masses financières afin de soutenir les énergies renouvelables* ». Cette déclaration africaine se répandit à travers l'Afrique comme une traînée de poudre. Des plans et des programmes développés dans tous les pays accordèrent une place de choix aux énergies renouvelables. La volonté et l'engagement politiques étaient si manifestes que tous les acteurs, tant de la société civile que du secteur privé, emboîtèrent le pas. Dès lors, il n'y eut plus de discours ni de projets sociaux sans mention des alternatives renouvelables.

LES PAYS INDUSTRIALISÉS
ACCOMPAGNENT
LA DYNAMIQUE

Les pays industrialisés, qui avaient admis leur responsabilité historique dans le réchauffement climatique, ne restèrent pas indifférents face à l'engagement africain. Les milieux politiques occidentaux apportèrent avec détermination leur soutien à l'initiative africaine, en particulier aux programmes de réduction des émissions de gaz à effet de serre. « *La nouvelle dynamique de l'Afrique mérite d'être saluée. Mon gouvernement s'engage par conséquent à accompagner les pays africains dans ce modèle de développement propre sans précédent en lui apportant tout notre soutien. Pour ce faire, nous prenons l'engagement de mettre dans le Fonds vert, chaque année jusqu'à 2020, 5 milliards de dollars de financements innovants, c'est-à-dire publics et additionnels, au profit des plus pauvres et des plus vulnérables. À partir de 2020, notre allocation au Fonds vert sera revue à la hausse* », déclara le Président français. Toute l'Europe suivit l'exemple français, et telle une contagion, tous les pays industrialisés s'inscrivirent dans cette démarche. Les déclarations se multiplièrent, sans équivoques : « *Oui, nous le devons aux pays africains, à la fois pour leur laisser l'espace indispensable à leur développement et pour leur transférer des technologies renouvelables sûres et bon marché* ».

Pour joindre l'acte à la parole, plusieurs pays industrialisés n'hésitèrent pas à investir pour soutenir la volonté d'aller vers une économie 100 % renouvelable sur le continent. Comme toujours, l'Union européenne décida d'assumer un rôle de leadership. Quelques années plus tard, en 2040, on assiste à un modèle de développement sans pareil.

UNE DYNAMIQUE QUI FAIT DE L'AFRIQUE LA VITRINE D'UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN MARCHÉ ...

En Afrique, ce n'étaient pas les sources d'énergies renouvelables qui manquaient, car le continent disposait d'un fort potentiel dont seulement une infime partie était exploitée avant 2015. Des alternatives renouvelables et performantes permettant aux populations les plus démunies et les plus marginalisées de répondre durablement à leurs besoins énergétiques, de développer des activités génératrices de revenus et de créer des emplois locaux existaient cependant déjà.

À la suite de l'adoption de l'Accord sur le climat à Paris en 2015, les progrès enregistrés dans le domaine des énergies renouvelables furent immenses. Aujourd'hui, en 2035, c'est une nouvelle Afrique qui émerge devant nos yeux. Le potentiel géothermique de la Vallée du Rift est maintenant exploité à plus de 50 % contre moins de 1 % en 2015, pendant que l'hydraulique est mise en valeur à un taux supérieur à 60 % contre 8 % il y a 20 ans.

Le prix de la technologie solaire a chuté de 90 % permettant à 6 millions d'individus de travailler dans le secteur des renouvelables. Les politiques

régionales et programmes nationaux foisonnent et promeuvent les lampes à basse consommation, la méthanisation, les équipements solaires et les systèmes hybrides durables de type photovoltaïque/diesel/biocarburant. Les foyers améliorés sont devenus la norme sur le continent.

... AVEC DES IMPACTS POSITIFS FORTS

Des tarifs d'achat garantis pour les énergies renouvelables ont été mis en place. Ils ont fait leur preuve dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale et ont permis de déployer les technologies renouvelables et favoriser les investissements et l'électrification rurale. Ce système, adopté dans plusieurs autres pays africains, est devenu un véritable succès continental. C'est le cas du Sénégal, où la cogénération à partir du biogaz a été développée, et du Togo, où les mini-centrales hybrides durables (diesel/solaire, diesel/turbines éoliennes, solaire/diesel/biocarburant) produisent une électricité moins chère depuis plusieurs années.

L'énergie et les services énergétiques sont décentralisés. La production électrique ne répond plus seulement aux besoins des entreprises nationales et internationales. Depuis 2015, 65 % de l'accès à l'électricité sur le continent est totalement hors réseaux ou via des mini-réseaux, plus adaptés aux zones rurales et conçus au bénéfice des populations. Le marché de l'approvisionnement en énergie en zone rurale est aujourd'hui suffisamment développé et contribue à la création d'emplois locaux et d'activités génératrices de revenus. Les financeurs européens et américains investissent désormais dans les réseaux décentralisés.

L'éolienne est en plein essor. Le développement des pompes à éolienne en Afrique de l'Ouest a ouvert la voie à des activités créatrices de richesses pour les populations marginalisées. L'eau est devenue accessible à tous. La corvée des femmes à la recherche de l'eau potable relève du passé. Désormais, ce sont les pompes à éolienne qui approvisionnent les localités les plus reculées. Les prix facturés pour l'eau fournie par les pompes ont baissé : les utilisateurs domestiques paient uniquement pour les volumes qu'ils consomment, tandis que les maraîchers ou les éleveurs de bétail paient une somme forfaitaire. Cela permet des tarifs avantageux pour les activités productives : les cultures hors-saison se développent partout et dans certains villages, le coût de l'eau pour une parcelle est 70 fois inférieur au prix facturé par les sociétés nationales des eaux.

Le solaire est en pleine extension. La technologie photovoltaïque gagne du terrain dans bon nombre de pays africains grâce aux efforts des programmes régionaux et nationaux menés dans le cadre de coopérations bilatérales ou multilatérales. On assiste au foisonnement des systèmes photovoltaïques familiaux, des systèmes de pompage et des stations électriques photovoltaïques (mini-réseaux) destinées à assurer des services de base dont l'éclairage, les communications (radio, TV, téléphones, etc.), le drainage, l'irrigation, la réfrigération, etc. L'éclairage améliore la qualité de vie, tandis que le pompage fournit

des opportunités de développement d'activités génératrices de revenus. Le marché du photovoltaïque s'accroît très rapidement sous l'effet des programmes d'électrification rurale.

L'électrification décentralisée jouit d'un bon cadre et devient prospère. L'accès à l'électricité dans les villages et la diffusion de milliers de systèmes solaires domestiques à des fins d'éclairage et de communication ont contribué à lutter contre la pauvreté par le développement de micro-entreprises rurales, au développement des compétences locales et à la création d'emplois, ainsi qu'au transfert de connaissances techniques.

La biomasse est modernisée. L'utilisation modernisée de la biomasse est devenue une priorité sur le continent, étant donné qu'elle a toujours été utilisée de façon traditionnelle. Des projets de démonstration sur les utilisations modernes de la biomasse, telles que la production de biocombustibles à partir de végétaux pour remplacer les produits à base de pétrole, ou encore la cogénération utilisant la bagasse et la balle de riz s'organisent un peu partout. Les tiges des végétaux et d'autres déchets agricoles servent à produire du gaz de combustion pour la cuisson des aliments ou pour des applications productives à petite échelle. Les fourneaux à gazéification domestique utilisés pour la cuisine permettent d'obtenir des rendements 7 à 10 fois supérieurs à ceux des fourneaux traditionnels et sont diffusés dans les zones rurales, leur coût unitaire étant devenu relativement bas.

Le biogaz devient la priorité au Sahel. Dès 2016, les gouvernements des pays du Sahel avaient porté une attention particulière à la recherche et au développement du biogaz et cette technologie progressa de manière spectaculaire. La promotion du biogaz, c'est non seulement un choix qui permet la construction de lessiveuses autoclaves un peu partout, mais aussi une approche environnementale d'ensemble avec un gaz présentant plusieurs utilisations : le résidu du biodigesteur peut être utilisé comme engrais et l'effluent comme un pesticide non-toxique. Les pêcheurs, les éleveurs et les cultivateurs tirent profit du biogaz, qui aide aussi les exploitants agricoles à développer des activités commerciales autres que l'agriculture.

L'Afrique a fait le bon choix contre la pauvreté. L'expérience africaine a confirmé que la pauvreté qui retarde le développement économique et social et menace l'environnement local est généralement liée à un manque d'accès à une énergie de base moderne et propre. Les énergies renouvelables ont prouvé leur capacité à jouer un rôle actif pour résoudre ces problèmes. L'expérience africaine, unique en son genre, a également montré qu'un soutien adapté, en particulier de la part des pays développés, s'avère indispensable pour atteindre cet objectif.

Par **Benoît Mayer** et **Christel Cournil**

DE LA RÉPRESSION
DES MIGRATIONS
À LA PROTECTION
DES MIGRANTS



© Nicolas Wild

— **Benoît Mayer** est doctorant en droit à l'université nationale de Singapour, spécialiste du droit du changement climatique et des migrations.

— **Christel Cornil** est maître de conférences en droit public (HDR) à l'université Paris 13 et est membre de l'Iris (Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux). Elle est l'auteure de nombreuses publications traitant des enjeux migratoires et environnementaux.

VERS UNE NOUVELLE
CONCEPTION
DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

Le Sommet de Paris de 2015 est surtout connu pour avoir été le premier accord international ambitieux d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES), au-delà des balbutiements du Protocole de Kyoto. 2015 est une date historique : elle marquait un tournant inédit vers une

nouvelle conception du développement international. L'accord obtenu mettait un terme à l'accroissement constant de la production nationale au profit d'une logique de recherche d'équilibre soutenable entre demandes sociales et contraintes écologiques.

Rappelons qu'à la fin du XX^e siècle et, même plus, au début du XXI^e, les immigrants étaient souvent perçus comme une charge pour les pays d'accueil, particulièrement parmi les « pays développés » (c'est-à-dire, essentiellement, l'Europe, l'Amérique du Nord, le Japon et l'Australie). Les « immigrants » servaient souvent de boucs-émissaires dans des discours démagogiques, où ils étaient accusés tant de générer des difficultés économiques (chômage,

crises socio-économiques ou même financières) que de constituer des menaces sécuritaires (perte d'« identité nationale », terrorisme...). Malgré leurs déficits budgétaires vertigineux, de nombreux États « développés » investissaient massivement dans des politiques répressives de contrôles migratoires, symbolisées par l'ancienne Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières (FRONTEX). Alors que les pays « en développement » étaient contraints de faciliter la circulation des capitaux, des marchandises et des services, les États dominants refusaient toute discussion sur la circulation des personnes.

Il va de soi que cette gestion répressive des « flux migratoires » s'opposait à l'égalité de dignité de tous les êtres humains – principe pourtant déjà bien reconnu, au moins depuis le lendemain de la Seconde Guerre mondiale, y compris par de multiples conventions internationales et autres déclarations politiques. Plutôt que comme les garants de valeurs fondamentales propres à l'humanité, les États étaient essentiellement perçus comme les gardiens des « intérêts nationaux » (c'est-à-dire, souvent, les intérêts économiques des élites au pouvoir). Les migrations étaient considérées comme une anomalie dans cet ordre géopolitique d'États-souverains. De nombreux secteurs économiques profitaient d'ailleurs de la disponibilité de « migrants illégaux » sans protection juridique et donc facilement exploitables. Des politiques environnementales irresponsables et des conflits longs contribuaient à créer de nouvelles routes migratoires. De nombreuses études empiriques contemporaines démontrèrent que les impacts des changements climatiques (impact statistique sur la fréquence des catastrophes naturelles et impact sur les changements environnementaux lents) exacerbèrent la mobilité humaine dans de nombreuses régions du monde.

À la fin du XX^e siècle et au début du XXI^e, la tension entre la norme d'une égale dignité de tous les êtres humains et la répression des migrants devenait insoutenable. De plus en plus de migrants perdaient la vie en tentant de traverser des frontières de plus en plus surveillées, et les dirigeants étatiques étaient incapables de répondre à l'indignation croissante de leurs populations.

La seule exception au régime de gestion répressive des flux migratoires, construit dans l'après Seconde Guerre mondiale, consistait en une protection étroitement limitée des « réfugiés » qui, s'ils parvenaient sur le territoire d'un État étranger, pouvaient se voir reconnaître un statut particulier interdisant notamment leur renvoi dans leur État d'origine. Les États « développés » mettaient cependant tout en œuvre pour refuser l'accès des « demandeurs d'asile » à leur territoire. Dès la fin du XX^e siècle, cependant, certaines voix s'élevaient pour proposer une extension de cette protection exceptionnelle, basée sur la compassion. Des concepts mal définis étaient avancés : « réfugiés de la misère », « réfugiés économiques », « réfugiés environnementaux », « réfugiés climatiques »... En particulier, l'agenda de protection de l'Initiative Nansen, publié deux mois avant le Sommet de Paris, proposait des lignes directrices pour l'accueil des

personnes déplacées par des catastrophes environnementales dues aux changements climatiques. Ces voix, cependant, n'étaient guère prises au sérieux : le paradigme d'une gestion répressive des migrations internationales était profondément enraciné dans l'ordre mondial d'États-souverains poursuivant leurs propres intérêts. Plus que tout, l'accroissement des « flux migratoires » causés par les changements climatiques était perçu par beaucoup de dirigeants politiques comme une bonne raison pour continuer de renforcer les politiques de surveillance et de contrôle des migrants en situation irrégulière, tout en facilitant des politiques de sédentarisation dans les pays d'origine des migrants. Malgré le militantisme de certaines ONG qui appelaient à une protection des « migrants climatiques », les migrations n'étaient pas au cœur des négociations du Sommet de Paris. Pour les 195 délégations, l'enjeu principal était de défendre leurs « intérêts nationaux » dans un accord sur la limitation des émissions de GES. Pourtant, bien au-delà des attentes, le Sommet de Paris est resté dans l'histoire pour avoir marqué le début d'un changement profond dans la gouvernance internationale des politiques migratoires. En reconnaissant que, dans un monde interdépendant et complexe, globalement affecté par les conséquences liées aux changements climatiques, nul État ne pouvait prospérer durablement s'il ignorait les besoins légitimes de ses voisins, Paris Climat 2015 marqua un changement de vision des relations internationales, évoluées depuis vers un renforcement de la coopération internationale.

Jusqu'à-là crispés sur leurs « intérêts nationaux », les chefs d'États et de gouvernements s'aperçurent que leurs États ne pouvaient prospérer durablement de manière isolée, sans une prise en compte systématique et attentive des aspirations des populations migrantes. Comme un château de cartes, ce changement d'attitude facilita immédiatement des négociations dans de nombreux domaines, bien au-delà de l'atténuation des émissions de GES, notamment en ce qui concerne les politiques de développement et les politiques migratoires. En 2016, le troisième « Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement » se révéla bien plus constructif que les deux Dialogues précédents, en 2007 et 2013. Deux ans plus tard, le Haut-commissariat des Nations unies pour les migrants (HCM) fut établi par le premier Dialogue de haut niveau sur les droits humains des migrants. Abandonnant le paradigme répressif de la protection des États contre les migrants, la plupart des États mirent en œuvre une politique de protection des droits et de la dignité de tous les migrants.

Le HCM est un organisme en charge de promouvoir les bonnes pratiques de protection des droits et de la dignité de tous les migrants. Outre son rôle normatif, il met en œuvre des opérations d'assistance, en soutien aux États, notamment lors d'épisodes de déplacements massifs et soudains. Un fonds international d'assistance aux déplacements massifs et soudains est alimenté par des contributions volontaires ainsi que par des contributions obligatoires des États, calculées sur la base de leurs émissions de GES, en application du Mécanisme de Rome adopté à la COP27 en 2021. Le HCM comprend également

un mécanisme de recours individuel et collectif qui a développé une jurisprudence ambitieuse, particulièrement en relation au droit au regroupement familial et au droit des migrants à la non-discrimination dans les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, et au traitement national dans l'accès aux services publics. Enfin, le HCM est compétent pour faciliter des consultations et, si celles-ci échouent, pour prendre des décisions à force obligatoire en ce qui concerne le sort des populations en besoin de relocalisation dans un État tiers. Dans les rares cas où ce mécanisme a été mis en œuvre (lors de la relocalisation temporaire de la population de Tuvalu suite au cyclone Isabella ou de l'évacuation partielle de Singapour lors de la catastrophe nucléaire de Changi Island), des négociations régionales ont rapidement permis de définir des solutions protectrices des droits des populations concernées sans que le HCM ne doive prendre une décision contraignante. Des consultations ont également permis de faciliter la migration de pays à forte densité démographique, en particulier le Bangladesh, vers des États demandeurs de main d'œuvre, tels la Chine, tout en garantissant les droits des migrants.

Aujourd'hui, peu d'États continuent de rechigner à leurs obligations relatives à la protection des droits et de la dignité de tous les migrants, même si l'objectif d'un monde sans contrôle migratoire n'est pas encore atteint. Si certaines des populations touchées par les sécheresses du sud des États-Unis n'ont pas encore pu être relocalisées, les consultations devraient très bientôt reprendre, faisant suite aux excuses publiques des États-Unis pour les discriminations passées à l'encontre des migrants mexicains et asiatiques.

S'il reste beaucoup de chemin à parcourir vers un monde idéal, rappelons-nous que le Sommet de Paris fut l'occasion pour les dirigeants nationaux de réaliser qu'un État ne peut prospérer durablement de manière isolée. Dans un monde ouvert et interdépendant, le développement est un processus mondial requérant une coopération constructive de tous pour reconnaître et protéger le droit à la dignité de tous les êtres humains. D'ailleurs, il ne viendrait plus à l'idée de quiconque de considérer un migrant comme « illégal » simplement parce que l'État d'accueil ne lui fournit pas de statut adéquat. Il ne s'agit plus, non plus, de distinguer des catégories de migrants « méritant » protection (« réfugiés » ou « migrants climatiques ») car, bien sûr, tout migrant est un être humain, digne et sujet de droits. Ainsi, les migrations sont à nouveau considérées comme un phénomène social présent dans toute société et en tout temps, qui ne peut être contrôlé, même s'il peut être influencé par des politiques économiques d'incitation.

De la fiction à la réalité, pour aller plus loin :

- Cournil C. et Mayer B., *Les migrations environnementales. Enjeux et gouvernance*, Presses Sciences Po, Bibliothèque du Citoyen, mars 2014.
- FRONTEx, <http://frontex.europa.eu>
- Nansen initiative, <http://www.nanseninitiative.org>

-

Jérôme AURIAC
Comment les ONG sont entrées dans l'ADN des entreprises 75

Anne-Catherine HUSSON-TRAORE
Faire de la finance sans faire fi du carbone 81

Pauline MISPOULET et Raphaële YON-ARAUD
L'entreprise et les entrepreneurs, au cœur de la transition 89

Thomas PORCHER
Le jour où les États ont mis fin à la domination du marché 97

-

CRÉATION
&
VALEUR(S)
LES RICHESSES
PARTAGÉES

Essais de **prospective climatique** (optimiste)

Par Jérôme Auriac

COMMENT LES ONG
SONT ENTRÉES
DANS L'ADN
DES ENTREPRISES



© Nicoby

Après avoir passé six années au sein du Groupe Wolters Kluwer, **Jérôme Auriac** rejoint Novethic (Groupe Caisse des Dépôts) en 2000. Il se penche sur la question des relations entreprises-organisations de la société civile et en 2008, il fonde Be-linked business & community intelligence, premier cabinet de conseil en stratégie spécialisé sur le sujet.

14 JANVIER 2015 ..

14 janvier 2015, quartier de la Défense, Paris, France. Dans l'antichambre feutrée d'un conseil d'administration d'une grande entreprise énergétique internationale, un homme d'une cinquantaine d'années en costume trois pièces anthracite et souliers vernis s'emporte :

« Quelle idée ! Ils sont devenus fous ? ! Cela ne va faire que ralentir nos décisions, apporter la contradiction là où nous avons besoin de lisibilité, de stabilité ! De ma vie je n'ai vu dans ces organisations qu'une bande de gauchistes dogmatiques, d'opportunistes. Et puis où est-elle, leur expertise, celle que vous louez en permanence ? Qu'ont-ils apporté, hein, à part la peur de l'avenir et les taxes ? Je vous le dis mon cher, toute cette idée de la vieille garde du Conseil ne me plaît pas du tout, mais pas du tout.

Enfin, soyons sérieux, les trouvez-vous crédibles, légitimes ? Moi pas. Il va falloir être très attentif, et je vous dis cela à vous, mon cher X, car c'est vous qui devrez convaincre nos actionnaires que cette nouveauté incongrue suggérée par nos caciques est une erreur stratégique. Je vous fais confiance pour miner le terrain, il me reste huit mois de mandat, ce n'est pas cela qui va me faire ralentir. »

30 NOVEMBRE 2035

Assemblée générale de *Global Innovative Energy Consortium* (GIEC) et anniversaire des 20 ans du *Turning point*. Une femme indienne de 43 ans, CEO du groupe, ouvre les débats après la présentation des comptes. L'hologramme est retransmis dans le monde entier sur les tablettes tactiles, écrans d'ordinateurs ou montres connectées. GIEC a aujourd'hui plus de 100 millions d'actionnaires individuels. Les yeux plongés vers la salle et les caméras, elle se lance.

« Chers actionnaires, si notre entreprise est aujourd'hui le leader mondial de la production d'énergies renouvelables, c'est tout d'abord grâce à vous. Vous, hommes et femmes du monde entier, avez cru en nous depuis le virage stratégique entrepris il y a 20 ans. À l'époque, la crise énergétique et environnementale mondiale demandait des actions claires, des positionnements forts et lisibles, mais aussi une certaine prise de risque.

En ce temps, la composition de notre actionnariat et la pression que certains fonds d'investissement mettaient sur nos décideurs ne permettaient pas d'avoir une vision de long terme.

Nos directions exécutives étaient "ontologiquement" les hommes et femmes de main des fonds d'investissement qui détenaient la majorité du capital. Ils et elles ont accompli de grandes choses, mais ont toujours été confrontés à une limite, forte, celle du temps et de l'engagement. Notre Conseil d'administration de l'époque a compris cela et a alors, contre le consensus, suivi un chemin iconoclaste. Grâce à la ligne qu'il a tracée, nous sommes aujourd'hui ce que nous sommes. C'est à cette époque qu'il a été suggéré d'ouvrir le système de prise de décision à des tierces parties. Des parties prenantes externes à l'entreprise. Au départ, il s'agissait d'apporter un regard critique constructif sur nos activités dans les différents comités, car les jeux de pouvoir et la peur du débat avaient bloqué toute velléité de porter la contradiction. Les membres du board d'alors les ont donc fait entrer par la porte de service (elle sourit).

En invitant des ONG environnementales et de développement à la sacro-sainte table de nos décisions stratégiques, nous avons passé un pacte avec elles. Le pacte du progrès. Il ne s'agissait en rien de vouloir les contraindre ou d'annihiler leur capacité d'interpellation, il s'agissait bien d'une forme de disruption provoquée pour faire entrer un air neuf dans nos salles confinées. L'idée n'était pas non plus d'avoir des débats sans fin pour refaire le monde, nous étions dans une période d'urgence et la question se posait en termes très simples : comment renverser ou limiter le dérèglement climatique ? Comment faire de ce défi que nous ne pouvions relever seuls un formidable tremplin pour transformer non seulement le business model mais aussi l'ADN de notre entreprise ?

Le chemin n'a pas été tranquille ; nombreux ont été les éclats de voix, les désistements, les démissions. Pourtant, en ce jour lointain de janvier 2015,

c'est l'avenir de notre entreprise qui s'est joué. Elle a cessé d'être une entreprise du XX^e siècle pour entrer de plain-pied dans le XXI^e. Elle a cessé d'être une machine plus ou moins bien organisée, calibrée pour délivrer un rendement annuel à deux chiffres, quitte à jouer un peu avec la comptabilité, pour devenir une organisation utile.

C'est sur ce point que nos objectifs ont convergé avec ceux des ONG lors du Conseil. Si nous ne démontrions pas notre utilité, nous courrions à notre perte. C'est d'ailleurs ce qui nous a permis de convaincre les fonds spéculatifs que c'était l'unique voie à suivre pour qu'ils y retrouvent leurs petits et nous laissent les coudées franches. En acceptant l'avis et le regard de l'autre, celui qui a une autre forme d'expertise, de savoir, de ressenti, il nous est apparu évident que nous avons libéré un potentiel de transformation immense. Il ne s'agissait plus uniquement de gérer l'urgence et de réorganiser nos activités, mais de dessiner une entreprise en phase avec la société.

Après quelques séances houleuses où, de façon systématique, notre board rejetait les avis des ONG, nous avons décidé de cloner l'entreprise. À partir d'un modèle algorithmique, nous avons créé un système de décision parallèle, fictif, qui intégrait les avis de nos parties prenantes. Nous l'utilisions au début comme un outil de pédagogie avec nos décideurs, un serious game qui nous permettait d'avoir une vision systémique des choses. Très vite, il a produit de meilleurs résultats que le statu quo du board et, petit à petit, nous avons réussi à convaincre les membres de suivre certaines de ses simulations-recommandations. Puis, une fois la démonstration faite, nous avons inversé la polarité. Le simulateur était calibré pour prendre les anciennes décisions et n'était plus là que pour nous rassurer sur le fait qu'elles étaient moins efficaces que les nouvelles. Le CEO de l'époque a donc été remercié et le système de gouvernance repensé dans son ensemble, y compris la question de l'actionnariat.

Le jour où nous avons décidé de travailler avec les ONG, ce jour-là, j'entends travailler non seulement main dans la main, mais aussi débattre, faire progresser les pratiques quotidiennes de nos ingénieurs, les bousculer dans leurs certitudes, questionner la légitimité de nos actions, ce jour-là, nous avons incarné notre organisation. D'une simple machine à faire du cash, nous avons décidé d'en faire une somme d'individus responsables.

Cette ouverture qui est devenue notre marque de fabrique et qui fait que tant d'entreprises aujourd'hui nous imitent, n'est pas une coquetterie de communicants. Elle a dû être gagnée de haute lutte par certains de nos administrateurs, il y a 20 ans.

Les bénéficiaires de ce changement de modèle ont été et sont encore nombreux, car la vision a été appliquée à l'ensemble de nos process et de nos pratiques. Ainsi, nous avons commencé à hybrider le corps social de notre organisation.

En embauchant des anthropologues, des sociologues, en les faisant travailler avec nos ingénieurs, nous avons non seulement "humanisé" notre vision technique, mais nous avons aussi gagné des marchés ! C'est grâce à ce blend que nous avons acquis une vision beaucoup plus réaliste de nos impacts négatifs et des solutions à mettre en œuvre pour les éviter ou les minimiser. Dès lors, le dialogue, l'écoute sont devenus la colonne vertébrale de nos modèles, le levier essentiel de notre capacité à comprendre et à innover. Cela s'est traduit par la construction d'alliances et de joint-ventures avec des ONG de terrain, pour appuyer la conception, la fabrication et la distribution de nos solutions à petite échelle, locale. Cela a permis à nos clients publics de démontrer à quel point il est possible d'imbriquer les progrès sociaux, environnementaux et économiques.

Contrairement à ce que de nombreux cercles conservateurs avaient tendance à penser, les ONG avaient réussi en 50 ans à accumuler une expertise considérable en matière de questions énergétiques, climatiques et environnementales. En valorisant le travail des scientifiques, en le vulgarisant, en créant des interfaces avec les citoyens, les décideurs politiques, les médias et les entreprises, elles avaient créé depuis les années 1970 un courant de fond qui a permis de renverser la donne lors du sommet mondial sur le climat en 2015. Celui que les historiens et les économistes appellent à présent le Turning point de notre civilisation.

Avec l'affaiblissement des États, d'autres campagnes d'opinion et actions de terrain avaient donné aux ONG une forme de crédibilité sur les questions de lutte contre la pauvreté, de développement, de santé et finalement sur un grand nombre des enjeux auxquels nous, les entreprises, étions confrontées, sans vraiment savoir s'ils relevaient de notre responsabilité, de celle des États, des agences multilatérales ou encore des sociétés civiles des pays dans lesquels nous opérons.

Je veux souligner cette période pour que nous n'oublions pas. L'histoire nous a montré à quel point un défaut d'attention, d'écoute, peut être fatal même aux plus grandes aventures économiques. Qui se rappelle aujourd'hui de Facebook ou Twitter, ces réseaux que nous utilisions à l'époque et qui tenaient le haut du panier des valorisations boursières ? Qui se souvient d'Apple, Starbucks, Wal Mart ? Toutes ont été balayées pour des raisons éthiques, de responsabilités. La société n'était plus prête à les accepter ! Too big to fail ? Too big, they failed !

Nous avons quant à nous accepté notre dimension humaine, accepté de faire entrer une dimension politique, au plus beau sens du terme, dans nos actions auparavant réglées au millimètre près par des formules mathématiques. C'est ça, le progrès dont nous pouvons être fiers, car il n'a pas obéré notre capacité à nous transformer économiquement. Il a permis d'introduire la prise en compte de chacun de vos avis dans nos décisions et d'apporter au monde la première capacité de production d'énergie propre accessible au plus grand nombre.

Nos activités créent de la valeur pour vous, mais aussi pour les territoires et les communautés dans lesquels nous opérons. C'est sur l'ensemble de cette valeur créée que nous rémunérons raisonnablement votre capital, car les États et les collectivités qui accueillent nos activités sont eux aussi parties prenantes de notre succès.

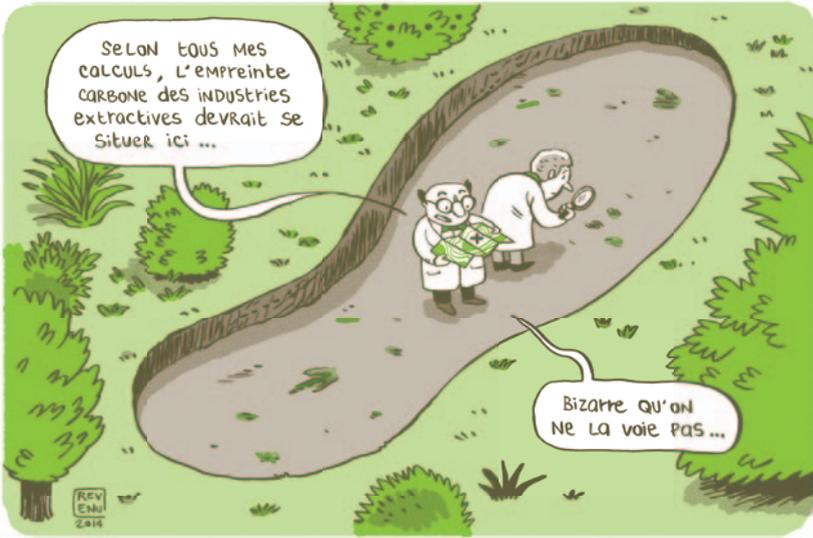
Nous pouvons nous appuyer sur une structure de gouvernance solide, ouverte, innovante et diverse. Nos pratiques, notre culture interne nous permettent d'accepter la différence, les points de vue individuels, originaux. La responsabilité de l'entreprise est la somme de la responsabilité de chacun de nous. Si je vous dis tout cela, et j'en termine ici, c'est que je ne vais pas aujourd'hui vous demander de renouveler mon mandat. Le succès de mon entreprise et celui qu'elle m'a apporté ces quatre années passées à ses commandes m'ont comblée.

Comme nos anciens nous l'ont enseigné, je suis convaincue qu'il faut se remettre en question en permanence si l'on veut être et rester les premiers. Je vous demande donc la permission de me retirer et de tenter de nouvelles aventures. »



Par Anne-Catherine Husson-Traore

FAIRE DE LA
FINANCE
SANS FAIRE FI
DU CARBONE



© Revenu

— **Anne-Catherine Husson-Traore** est directrice générale de Novethic. Journaliste de formation, experte de l'investissement responsable, elle intervient régulièrement sur ce sujet dans des conférences, en France et à l'étranger.

2 JUILLET 2035

2 juillet 2035. Réunion de crise dans la salle de réunion sous le toit végétalisé de la tour qu'a fait construire Cedrus Investing à quelques encablures de La Défense. La patronne de ce fonds d'investissement spécialiste des énergies renouvelables ne décolère pas.

« Nous n'avons pas atteint nos objectifs CO₂ de mi-année. À ce rythme-là, on sera très loin fin décembre de la cible que nous nous étions fixée en 2015. Je vous la rappelle : une diminution de 30 % de nos émissions financées en partant de l'empreinte carbone réalisée en 2014. Vous souvenez-vous de cette époque ? Elle n'était pas jolie, jolie, notre empreinte carbone... Nous avons financé des centrales à charbon et nous n'avions que quelques dizaines de millions d'euros dans l'éolien et le solaire. »

Sur la vingtaine de personnes, seul un tiers, les plus âgées, se souviennent de cela. Les autres, les plus jeunes, baissent la tête, s'efforçant de laisser passer l'orage. Ils savent que Shakira Salamé est en principe très calme mais ils connaissent aussi son obsession pour les objectifs carbone. Elle a l'œil rivé sur ce tableau de bord qui lui permet de convertir chaque million d'euros investi en tonnes de CO₂ évitées ou en KW/h produits en énergies renouvelables.

Elle conclut la réunion en secouant une dernière fois ses troupes.

« Nous avons réussi en 15 ans à changer nos modèles d'investissement, à convertir nos clients à cette logique de pesée environnementale des décisions d'investissement. Nous sommes devenus leader européen du financement d'équipements solaires pour petites communautés urbaines. Il est hors de question que nous finissions l'année 2035 avec une communication minable du genre "Cedrus Investing s'était fixé un objectif de - 30 % d'émissions financées mais ses efforts continus ne lui ont permis d'atteindre péniblement que les - 25 % ...". C'est la crédibilité de notre stratégie qui est en jeu ! On se retrouve dans 48 heures avec un plan d'attaque pour aboutir à - 5 % d'émissions supplémentaires dans les six prochains mois. J'attends vos idées. »

La petite troupe se disperse, perplexe. Jules Bokande, jeune diplômé de l'École des hautes finances, qui a rejoint Cedrus Investing quelques semaines auparavant, ne comprend plus rien.

« Je voulais travailler dans la finance pour gagner et faire gagner beaucoup d'argent à nos clients. Ce n'est pas cela notre objectif ? Pourquoi Mme Salamé ne parle-t-elle que du CO₂ et pas de nos excellentes performances financières ? On a fait + 12 % cette année par rapport à l'année dernière. Cela ne compte pas à ses yeux ? »

Jacques Audiberti, le plus ancien de l'équipe, entré à Cedrus Investing lors de sa création en 2007, se dévoue :

« On ne t'a pas expliqué dans ta super école que les règles avaient été modifiées par le grand chambardement de la COP21 organisée à Paris en 2015 ? »

Jules Bokande est de plus en plus surpris.

« Non, on m'a surtout formé aux calculs les plus complexes de probabilités. Attends, je me souviens... Pendant mes trois ans de formation, j'ai eu chaque année un cours de deux heures sur l'éthique et l'utilité sociale de la finance, c'est ça ? C'était intéressant mais tellement loin de nos équations habituelles que j'ai eu du mal à intégrer tous ces concepts. Tu peux me briefer ? »

Jacques Audiberti soupire.

« Il y en a pour un moment. Je t'invite à déjeuner. »

Pas moins de trois heures sont alors nécessaires à Jacques pour retracer l'histoire de la prise de conscience du secteur financier et des différentes étapes qui ont amené les investisseurs à comprendre qu'ils pouvaient lutter contre le changement climatique en modifiant leurs choix d'investissement.

« Quand la grande crise financière de 2008 a éclaté, la planète finance était très loin de cela, elle était en quelque sorte satellisée. La crise des subprimes, suivie de la disparition de Lehman Brothers l'ont ébranlée mais les débats qui ont suivi portaient sur la régulation de la finance beaucoup plus que sur sa finalité et ses objectifs. Les investisseurs continuaient à dire que leur mission sociale était de faire prospérer l'argent qui leur était confié pour financer l'économie telle qu'elle était et non pas telle qu'elle aurait dû être. Cette première étape a amené le développement de l'investissement responsable. Les Principes pour l'Investissement Responsable, lancés par les Nations unies en 2006,

rassemblaient en 2014 plus de 1000 signataires venant d'une soixantaine de pays gérant 45 000 milliards de dollars. Ces derniers s'engagèrent à intégrer des critères "environnementaux, sociaux et de gouvernance" (ESG) dans la gestion financière. Ils inventaient des nouveaux procédés de gestion et ils avaient commencé à changer de modèles. Cela les avait conduits à mesurer en quoi le changement climatique, la raréfaction des ressources, les entorses aux droits humains encore récurrentes dans les usines du monde, en Chine et au Bangladesh, pouvaient impacter leurs portefeuilles. Ces analyses ESG (prenant en compte les critères "environnementaux, sociaux et de gouvernance"), utilisées en complément de leurs analyses traditionnelles, ont aidé à les sensibiliser à la notion d'impact financier du carbone. Dans ces analyses, les émissions de CO₂ des entreprises étaient prises en compte mais il s'agissait d'un critère parmi beaucoup d'autres. »

Le jeune homme ouvre de grands yeux et semble très intéressé par le récit de son aîné.

« Que s'est-il passé pour que cela bascule ?

— C'est une petite ONG anglaise, Carbon Tracker, qui d'une certaine façon, a déclenché tout ce chambardement. Elle a lancé le concept de bulle carbone qui s'est répandu en quelques mois sur toute la planète ! De quoi s'agissait-il ? Au départ d'une simple étude, publiée en 2011, qui analysait les placements des investisseurs dans les grands indices boursiers. Carbon Tracker a montré que les objectifs de réduction fixés par les États n'avaient pas grand effet si, dans le même temps, les principaux investisseurs de leurs pays mettaient des centaines de milliards d'euros et de dollars dans des indices boursiers truffés de compagnies pétrolières valorisées financièrement par les réserves de pétrole qu'elles avaient découvertes. Carbon Tracker a expliqué que si on brûlait toutes ces réserves de pétrole et de charbon, on atteignait inévitablement les + 6°C de réchauffement climatique, bien loin des + 2°C recommandés par le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). Son raisonnement conduisait donc à alerter les investisseurs sur le risque de voir se déprécier très rapidement la valeur des entreprises extractives dont ils étaient actionnaires puisque les États allaient prendre des décisions limitant ou interdisant l'exploitation de ces ressources fossiles. On a appelé cela le risque carbone en français, stranded assets en anglais. Al Gore, l'ancien vice-président américain, champion de la lutte contre le changement climatique, a repris et largement diffusé cette démonstration. Tu imagines la suite...

— Pas vraiment. Qu'est ce qui a été si efficace auprès des investisseurs ?

— Honnêtement, ils ne se sont pas tous convertis en quelques jours. Mais le concept de bulle carbone s'était suffisamment répandu avant le sommet climat de 2015 pour préparer cette révolution. En réalisant leur empreinte carbone, les investisseurs ont progressivement admis l'idée que leurs placements contribuaient à financer des émissions de CO₂ et qu'ils pouvaient donc, en changeant leurs choix d'investissement, en limiter le volume. Quand les ONG ont commencé à cibler les acteurs financiers au début des années 2000, cela semblait insensé. Les gros pollueurs, c'étaient les industries extractives,

les cimentiers, pas leurs bailleurs de fonds. Or, petit à petit, surtout après la crise financière, s'est imposée l'idée que le secteur financier était bien la clef susceptible de changer la donne. En 2014, un sommet climat avait été organisé à New-York par les Nations unies. À cette occasion, 358 investisseurs pesant 24 000 milliards de dollars ont signé une déclaration reconnaissant l'impact du changement climatique sur leurs portefeuilles et se sont engagés à financer une économie bas carbone par les moyens de leur choix. — C'était qui ? Sûrement des institutions financières des pays émergents ou des pays les plus "verts", ceux d'Europe du Nord ?

— Détrompe-toi, il y avait beaucoup de grands investisseurs, privés et publics, de tous les pays, avec des horizons de long terme, des fonds de pension, des assureurs. En France, je peux te citer la Caisse des dépôts parmi les signataires de cette déclaration.

— C'était un simple engagement. Cela ne les obligeait pas à prendre des mesures très concrètes ?

— En soi, non, mais beaucoup d'autres initiatives ont été lancées à la même époque, en septembre 2014. Il y a eu l'engagement de Montréal porté par les Principes pour l'Investissement Responsable. Ses signataires s'engageaient à réduire leur empreinte carbone et à la publier. Dans le même temps, une autre coalition s'est montée autour d'un autre concept "la décarbonisation des portefeuilles".

— Qu'est-ce que la "décarbonisation des portefeuilles" ?

— C'est un peu la suite logique d'une empreinte carbone. Pour la calculer, tu additionnes les émissions des entreprises dont tu es actionnaire, en proportion de la part de capital que tu détiens. Décarboner, cela signifie faire baisser le volume ainsi obtenu. Tu peux choisir de rester dans tous les secteurs en sélectionnant les entreprises qui ont les modes de production les moins émetteurs de carbone ou tu peux éliminer de tes portefeuilles les secteurs les plus émetteurs comme les compagnies extractives. Tu pousses un modèle vertueux et tu assèches les sources de financement des autres. En 2014, les grands investisseurs ont été bousculés sur ce sujet. Le fonds norvégien par exemple. Il y a eu un débat national pour savoir si oui ou non il pouvait continuer à investir dans des entreprises extractives très émettrices alors que ses ressources financières venaient directement de l'exploitation du pétrole de la Mer du Nord et que son empreinte carbone était par nature très importante. Les universités américaines ont été prises à partie par le mouvement « Go Fossil Free ». Les étudiants ont lancé des campagnes plutôt efficaces pour les inciter à exclure les grandes compagnies pétrolières de leurs portefeuilles. Il y a eu de la résistance mais elles ont été nombreuses à changer leur politique d'investissement. Ce mouvement est devenu mondial, souvent relayé par des citoyens qui y voyaient un nouvel enjeu de société, à l'image du combat contre l'apartheid en Afrique du Sud, mené quelques dizaines d'années auparavant.

— C'est passionnant, cette histoire, mais j'ai du mal à croire qu'en quelques années, tous les investisseurs se sont ralliés à la même cause, partageant la même méthodologie d'évaluation de leur empreinte carbone et des objectifs environnementaux ambitieux !

— Bien sûr que non, tu as raison, mais si je te raconte toutes les batailles, tous les débats qui se sont déroulés autour de la méthodologie de calcul de l'empreinte carbone, des problèmes de qualité des données fournies par les entreprises sur leurs émissions de CO₂, des réticences des financiers qui se demandaient comment maintenir leurs performances financières tout en devenant les champions du monde de la décarbonisation... on va devoir rester tard dans la nuit ! Évidemment tous les investisseurs étaient loin d'être d'accord avec ces idées, beaucoup d'entre eux refusaient d'entendre parler d'empreinte carbone. En France, ils n'étaient qu'une poignée à porter le sujet.

— Tu peux m'expliquer comment on en arrive à ce qu'en 2035 tous les investisseurs aient des objectifs de réduction de carbone intégrés dans leur rapports annuels ?

— Tout a changé fin 2015 avec la COP21 organisée à Paris. À l'époque on sentait monter une nouvelle prise de conscience des États, des entreprises et des investisseurs. Le changement climatique devenait une réalité sur laquelle ils devaient agir. Ils avaient besoin de décisions visibles et concrètes. À la surprise générale, les États participants ont annoncé qu'ils allaient adopter, avant 2020, une législation obligeant tous les investisseurs de leur pays à réaliser et à publier leur empreinte carbone. Du coup, on est passé à un phénomène de masse. On ne comptait plus les empreintes carbone par dizaines mais plutôt par milliers. Voyant que ça marchait, les États sont montés d'un cran dans leurs attentes. Ils ont exigé que les investisseurs se fixent des stratégies carbone ambitieuses, ce qui supposait non seulement de ne pas financer les entreprises les plus émettrices de CO₂ mais aussi de financer l'économie verte ou bas carbone. On a assisté à un retournement progressif de la situation. Les quelques pionniers du départ qui étaient complètement isolés ont été consultés et cités en exemple. Cedrus investing a bénéficié de cet élan. Nous n'étions pas très nombreux à maîtriser les modèles financiers d'investissement dans les énergies renouvelables. L'appel d'air créé par cette législation a été formidable mais il nous a donné des obligations : avoir un résultat mesurable en termes de baisse des émissions. C'est pourquoi Shakira est à cran sur le sujet. Si nous n'atteignons pas notre objectif, nous aurons une alerte sur nos résultats et cela peut avoir des conséquences très négatives.

— Tu plaisantes ! Comment cette histoire de CO₂ peut-elle avoir une telle importance ?

— Parce que nous sommes attendus, tous les yeux sont rivés sur nous, et pas que ceux de la planète finance ! À partir du moment où les investisseurs ont reconnu leur rôle dans ce domaine, ils se sont fixés des indicateurs de performance carbone et des objectifs de réduction. C'est devenu crucial puisque leurs clients les choisissent non seulement sur leurs performances financières mais aussi sur leurs capacités à faire baisser les émissions des entreprises cotées et à investir dans des modèles "zéro carbone". C'est devenu un critère de choix clef dans un monde financier qui doit rendre beaucoup plus de comptes sur l'impact de ses activités ! Les obligations de réalisation d'empreinte carbone ont fait évoluer les modèles d'analyse de risques et de création de valeurs. Enfin... dans les institutions financières qui ont compris à temps ce changement.

Aujourd'hui le monde financier est un peu à deux vitesses : le nôtre qui a mis ses capacités et ses outils au service d'un bénéfice environnemental mesurable et qui regarde vers l'avenir, et celui de la vieille école, née dans les années 1980, et pour laquelle la finalité est d'avoir des rendements exponentiels, basés sur des calculs de plus en plus complexes, qui regarde le monde dans le rétroviseur... Je n'ai jamais compris pourquoi la répétition de crises financières gravissimes n'a pas réussi à l'éradiquer, mais visiblement tu as été formé par des enseignants de ce monde-là.

— Merci pour ce décryptage... je vais chercher des idées pour rattraper le coup. »

48 heures plus tard, toute l'équipe se retrouve sous le toit végétalisé qui peine à les rafraîchir. Chacun porte une présentation sous le bras. Shakira Salamé se fait attendre. Elle entre, encadrée par ses deux principaux actionnaires. Elle esquisse un sourire et fait un tour de table. « *Chacun doit se contenter de me donner le volume d'émissions de CO₂ évitées de son dossier. Je n'écouterai les présentations que des trois plus élevés.* »

À sa grande surprise, Jules Bokande est désigné pour parler le premier. Son projet tient la route et il a déjà pris des contacts. Il a repéré une entreprise en plein développement qui a mis au point un procédé « zéro carbone » pour éradiquer les émissions de fines particules qui ont continué à exister dans les grandes villes et ce, malgré la disparition progressive du diesel à partir de 2020. La société « À mort les particules » cherche des investisseurs. Cedrus Investing peut entrer à son capital. D'après l'indicateur interne, s'ils investissent 200 millions dans cette entreprise, ils réduisent leurs émissions de 3 %. Il faudrait seulement ajouter l'investissement dans deux parcs solaires, l'un en France, l'autre en Italie, ce qui représente 1 % pour chaque parc. Jules est suffisamment convaincant pour que son dossier soit choisi, ce dont il est très fier.

Début 2036, Shakira Salamé organise une conférence de presse où se bousculent les journalistes. Elle annonce que sa société a atteint et même dépassé les objectifs ambitieux de réduction d'émissions de CO₂ fixés quinze ans auparavant. Cette excellente stratégie carbone lui attire de nouveaux clients et dès les années suivantes, Cedrus Investing mettra son savoir-faire au service des fonds souverains des pays les plus touchés par le réchauffement climatique.

Par Raphaële Yon-Araud et Pauline Mispoulet

L'ENTREPRISE ET
LES ENTREPRENEURS,
AU COEUR DE LA
TRANSITION



© Nicoby

— **Raphaële Yon-Araud** dirige Greenopie, agence de design stratégique centrée sur la promotion d'une transition écologique et sociale de nos modes de vie. Elle conçoit et développe des projets innovants en collaboration avec des entreprises, des lieux de recherche/réflexion et des collectivités locales.

— **Pauline Mispoulet** est Présidente Directrice Générale du Gesec. Le Gesec est un groupement qui fédère plus de 350 PME de services et d'installation, spécialistes de la maîtrise de l'énergie, de l'air et de l'eau dans les bâtiments et l'habitat, engagé dès 2006 sur la voie de la transition écologique et énergétique.

Nous sommes en 2035, une génération s'est écoulée depuis les faits. Raphaële et Pauline s'adressent à des jeunes.

Raphaële : En 2015, quand le rapport de force s'est inversé, vos parents avaient l'âge que vous avez aujourd'hui et nous avons l'âge qu'ils ont à présent !

Pauline : Le tournant a été la 21^e Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, accueillie par la France en décembre 2015.

Raphaële : Une France en sale état, déprimée, rabougrie, « moisie » comme disait alors Philippe Sollers. Quelle ironie : la 21^e Conférence des Parties s'est déroulée au Bourget en décembre 2015 - là où l'année précédente s'était

tenu la première foire de l'industrie nucléaire – un dinosaure à vos yeux – et où trois ans auparavant le président de la République de l'époque avait fait des promesses qu'il n'a même pas essayé de tenir – dans le 9-3, comme on appelait à l'époque ce département aujourd'hui disparu, concentré de nos impasses économiques, sociales, sociétales, identitaires... mais aussi – d'où l'ironie – le plus pollué de France. Bref un territoire emblématique de la dégradation de notre environnement quotidien, un territoire urbain à la dérive malgré les efforts de milliers de personnes pour y restaurer un tant soit peu de sens.

Pauline : Pendant que les institutions tergiversaient, cadennassées entre les lobbies et les échéances électorales, Raphaële et moi parcourions le territoire (les Sables d'Olonne, Mèze, Dunkerque...) d'une conférence à un colloque, d'une entreprise à un amphithéâtre pour parler d'*Énergie et Prospérité*, notre livre sur la transition énergétique vue par les entreprises. Je me souviens, nous avons participé à un débat organisé par l'association négaWatt, association qui avait développé le scénario de la transition énergétique qui avait fini par s'imposer comme base des discussions menées en France. Lors de ce débat-là, la journaliste Jade Lindgaard était présente, elle était encore jeune.

Raphaële : Elle avait profité de la tenue prochaine de la COP21 pour lancer ce qu'elle appelait les « Toxic tours », visites « touristiques » des sites les plus pollués du 9-3 où elle habitait !

Pauline : Ne souriez pas ; il s'agissait de faire prendre conscience aux habitants de ce qui se passait sur leur sol, d'armer leur volonté de reprendre leur destin en main, de sensibiliser les élus locaux. Et ça a donné d'étonnants résultats. La matin de l'ouverture de la Conférence, le Bourget s'est réveillé au son de la fanfare ; un immense cortège coloré, des chars supportant potagers, éoliennes, banquets, ateliers, fabriques, robots, orchestres en tous genres, une sorte de serpent vert enserrait le Bourget !

Raphaële : Pendant un an les habitants avaient préparé ensemble, dans les HLM, les pavillons, les écoles... ce manifeste pour le vivant, avec les moyens du bord. Mais laissez-moi vous décrire en quelques mots ce que nous éprouvions en ce temps-là. Vous n'étiez, pour la plupart d'entre vous, pas encore nés. Cette Conférence du Bourget a été un tournant. Nous n'attendions pas grand chose de ce rassemblement mondial. Sans doute restait-il, parmi les acteurs professionnels du processus, quelques personnes obstinées qui espéraient encore un changement de trajectoire ! Ce qui justifiait leur bilan carbone ! L'opinion française quant à elle n'était plus dupe du prétexte pris par ses dirigeants de cet événement planétaire pour essayer de reprendre le fil d'un récit perdu et générer du PIB ; après tout, la planète allait séjourner à Paris !

Pauline : Les gens n'attendaient plus rien des politiques. Leur absence d'empathie, de lucidité et de courage face aux lobbies avait fini par mener à l'indifférence totale. Et ça n'était pas vrai qu'en France ! Les classes moyennes et populaires étaient totalement déconnectées. Les ateliers, les usines, les bureaux tournaient au ralenti. Le pacte social avait éclaté, les institutions étaient à la « ramasse ».

Raphaële : La mondialisation expliquait et justifiait tout d'après des dirigeants trop occupés d'eux-mêmes, qui ne réfléchissaient plus. Ils n'écoutaient pas. Ils ne lisaient pas. Se méfiaient-ils de la pensée ou pensaient-ils être plus intelligents que tout le monde pour ne pas avoir besoin de se nourrir de la pensée des autres ?

Pauline : C'était encore le règne du tableau Excel !

Raphaële : De la gestion comptable. Le fossé entre les Français et leurs représentants était tel qu'on conçut, fin 2014, une émission de télé-réalité où des femmes et hommes politiques se déguisaient en Français « moyens » et vivaient leur condition pendant 24 heures. Le plus drôle fut que cette émission n'eut aucun succès : les dits Français moyens ne riaient plus de l'humiliation prodiguée à leurs représentants, ils avaient passé ce cap. Des signaux nombreux indiquaient que le monde était en train de changer. On assistait à une accélération des changements. Les progrès de la technologie et des sciences, démultipliés par la puissance de calcul des machines et le développement des algorithmes, permettaient d'envisager de repousser les limites de l'évolution. Dans le même temps, les inégalités entre le Nord et le Sud et entre les riches et les pauvres dans chaque société, la raréfaction des ressources, la dégradation générale de l'environnement menaçaient la paix y compris sur notre vieux continent. Chacun avait compris qu'on ne reviendrait pas à la situation d'avant « la crise ».

Pauline : Et d'ailleurs à l'échelle nano il se passait des tas de choses très prometteuses, comme un monde émergent, qui demeurait imperceptible à l'échelle macro. Les gens développaient des stratégies pour faire face à la situation. Portés par les nouvelles technologies, de nombreux réseaux émergèrent pour diffuser, connecter, informer, rassembler les gens. Des tas d'expériences sur le terrain prouvaient la faisabilité d'autres modèles économiques, d'autres façons de faire. L'intelligence collective s'était attaquée au problème. Petit à petit, ces mouvements isolés, spontanés et hétéroclites ont fini par se rapprocher les uns des autres. Il y avait de tout, des entrepreneurs établis et des apprentis, des élus convaincus, des jeunes enflammés, des familles consciencieuses, avec en point commun d'avoir participé à quelque chose de neuf pour vivre autrement ensemble.

Raphaële : Des portes s'ouvraient malgré la désespérance ambiante liée à la fin d'un modèle économique et social que nos dirigeants s'acharnaient

à maintenir alors que les preuves de défaillance d'une part et de faiblesse des fondements théoriques d'autre part s'étaient accumulées.

Pauline : La *Loi sur le nouveau modèle énergétique français pour la croissance verte* venait d'être votée en France. On était passé à côté d'une occasion d'infléchir sérieusement la trajectoire énergétique du pays, de redynamiser nos économies locales et de réindustrialiser notre pays en donnant des signes forts au marché de la direction à suivre : énergies propres, modèles décentralisés, entreprises sur les territoires, gouvernance pluri-acteurs... Bref, les pistes ne manquaient pas.

Raphaële : Au cortège évoqué plus haut s'ajouta, à l'ouverture de la 21^e Conférence des Parties, une méga-manifestation « virale » dans tout le pays, dans toute l'Europe et à l'échelle planétaire. À la manœuvre, les moins de 30 ans. Cette génération consultée par ses membres exprimait avec force sa volonté de construire un monde différent, transparent, digital, collaboratif, empathique, sobre et plus gai. La première génération du XXI^e siècle est brutalement devenue visible aux yeux ébahis des technocrates de tous poils, dirigeants publics ou privés, partout. Les « futurs clients » s'étaient métamorphosés. Les QG des multinationales, des États, se trouvèrent dépassés. Un « Koudetat » numérique, planétaire spectaculaire ! La 21^e Conférence signa un accord contraignant !

Pauline : Avec un peu de recul on peut dire que cette génération, en faisant la démonstration de la suprématie de l'action sur le verbe, a dépoussiéré totalement la vision que l'on avait de l'entreprise en ce temps là. Cela vous surprend, n'est-ce pas, vous qui apprenez désormais à faire, à concevoir et développer des projets, ensemble, dès l'enfance ! Oui, l'école a bien changé depuis !

Raphaële : Se développa au cours de cette décennie un mouvement dit des « makers ». La révolution numérique apporta l'*open source*, l'*open data*, l'économie collaborative, les *fab labs* et donc les *makers*. Logiciels et données libres, réseaux, coopération permirent à des millions de projets de voir le jour sans capital initial autre que le capital social et de la volonté. Bref les jeunes entrepreneurs contribuèrent à revampier l'entreprise, à valoriser l'autonomie dans l'interdépendance - libres quant aux modalités, mais ensemble quant aux finalités.

Pauline : Ils avaient compris que faire était plus important que dire. Dans le livre dont nous parlions tout à l'heure, nous avons mis en évidence que ces entreprises « du milieu » - l'expression a fait florès depuis - c'est-à-dire celles qui ont entre 10 et 250 salariés, qui allient la souplesse d'une entité où le patron est encore accessible à tous ses salariés à la force d'un collectif animé par des valeurs communes, accompagné, doté d'outils pensés pour tous via une tête de réseau, reprenaient du poil de la bête. Leur utilité sociale fut réestimée. Le Gesec, que je présidais à l'époque, travailla avec acharnement à une étude dite « du parcours des 100 € » qui démontrait que la répartition

de la valeur ajoutée était bien plus favorable au territoire et aux salariés lorsque le chiffre d'affaire était réalisé par une PME locale. Cette étude initiale eut des suites puisqu'il apparut progressivement comme une évidence que la déconnection entre les visions macro-économiques et les réalités du terrain produisaient des politiques économiques contre-productives.

Raphaële : Nous eûmes l'intelligence à l'époque de travailler ensemble, PME, ONG, associations et nouvelles entités économiques. Nous luttâmes pour la biodiversité économique. Des stratégies d'alliance entre acteurs divers, dont les PME, se mirent en place sur les territoires pour maximiser l'utilité sociale des uns et des autres. De nombreux types d'échanges cohabitèrent. Sans doute le pourrissement de la situation, la phase critique que nous connaissions tant au plan national qu'international, l'émergence convaincante de nombreux nouveaux modèles économiques avaient contribué à ouvrir les yeux de la plupart quant à la nécessité de favoriser l'expérimentation. L'hybridation se diffusa. De multiples statuts apparurent, libérés probablement par la multiplication des SCIC¹ qui permettaient d'associer acteurs privés, publics et personnes dans un même projet.

1 _ Sociétés
coopératives
d'intérêt
collectif

Pauline : Les PME dont la position était bancale, agacée par leur mauvaise image liée à leur assimilation aux très grandes entreprises, souvent indépendantistes et peu collaboratives, trouvèrent dans leur rapprochement avec la société civile non seulement un terrain d'apprentissage pour mieux observer leurs clients, mais elles redorèrent aussi leur blason en devenant des partenaires réguliers de toutes ces autres entités. Les TPE et PME encore indépendantes s'organisèrent pour faire face aux changements annoncés qui pouvaient être mortifères pour elles si elles ne prenaient pas leur avenir en main. Les entrepreneurs créèrent des coopératives, développèrent des entreprises en réseaux. Les entreprises s'inscrivirent davantage dans leur territoire. Nous travaillâmes beaucoup sur ce thème dans les années qui suivirent avec des acteurs d'autres réseaux animés par la même volonté de construire des synergies partout où cela était possible, de remettre l'humain au cœur de toute stratégie. Dans la décennie qui suivit, les modèles s'hybridèrent ou s'articulèrent progressivement tant et si bien que l'hostilité s'estompa et on se concentra sur les résultats obtenus.

Raphaële : Notre génération ou la précédente à l'époque, avait tendance à regarder les jeunes comme des enfants gâtés, narcissiques et consommateurs effrénés. Il faut dire qu'on leur laissait un monde menaçant. Mais le monde dans lequel ils avaient grandi leur inspira de nouvelles aspirations, de nouvelles valeurs. Ils se mirent à l'ouvrage et firent de la justice entre les hommes un projet politique. Leurs entreprises devaient naturellement en procéder. Ils inventèrent un autre rapport au travail. S'engagèrent autrement.

Pauline : Tout cela ne se fit pas en un jour. Ces jeunes ne voyaient pas le monde comme leurs parents, car ils étaient nés sous la menace mais avaient développé de nouvelles capacités cognitives et une intelligence émotionnelle qui participa à la révolution culturelle qui eut lieu sous nos yeux. Une fois les nouvelles bases consolidées, la dynamique se renforça et une nouvelle économie se développa en parallèle à celle du monde ancien, jusqu'à devenir majoritaire. Nous avons évité le chaos, appris à pratiquer l'intelligence collective, la modération et le partage.

Raphaële : Il avait fallu du temps mais on finit, devant le gâchis généré désormais par nos modes de vie, par regarder le monde différemment. La réalisation que le changement climatique changeait tout parce qu'il était une menace imminente pour les moins nantis d'entre nous - une très vaste majorité - à laquelle la première génération du XXI^e siècle nous avait contraints, provoqua finalement un changement de trajectoire. Les jeunes avaient pris leur avenir en main. Le regard sur l'autre avait changé. On repartit des besoins humains pour repenser nos modes de faire.

Pauline : De plus en plus de gens ont perçu l'absurdité de la situation dans laquelle ils étaient et ont choisi de se réapproprier leur destin. L'entreprise était devenue le lieu de tous les possibles. Sa forme, son statut importaient peu. Non, ce qui comptait c'était les résultats. Si le projet ne trouvait pas son économie, il ne s'arrêtait pas immédiatement. On avait désormais droit à l'expérimentation, aux essais, aux erreurs. On se nourrissait de l'expérience des autres ; *low-tech*, *high-tech*, pluridisciplinarité, itérations, risques pris, contribuèrent à faire de l'entreprise un nouveau lieu de créativité, d'apprentissage et de satisfaction. On accepta la multiplicité des solutions, on encouragea l'innovation et la recherche. Les projets eux-mêmes devenaient la fabrique des valeurs qu'ils portaient. Si bien que dans le même temps les populations elles-mêmes apprenaient à diversifier leurs sources dans tous les domaines, diversification des aliments, des lectures, des loisirs...

Raphaële : L'Europe aussi, sous l'impulsion de sa jeunesse et devant la montée des périls bruns et la peur de ses peuples, décidait de sauver sa peau. On créa un « Erasmus productif » pour les jeunes européens, quel que soit leur statut. Ils sont allés ainsi de PME européenne en PME européenne et ont contribué en butinant, un peu à la manière des abeilles, à essaimer une nouvelle approche de l'entreprise et du client.

Pauline : On multiplia les expériences, on créa des SCOP², des SCIC, des Fondations pour la reprise de PME indépendantes lorsqu'elles ne trouvaient pas de repreneur indépendant... L'économie reprit des couleurs. Des femmes et des hommes de qualité ont émergé dans tous les domaines, mais en s'appuyant sur l'intelligence collective et non sur la bêtise collective fabriquée par la peur.

2 _ Sociétés
coopératives et
participatives

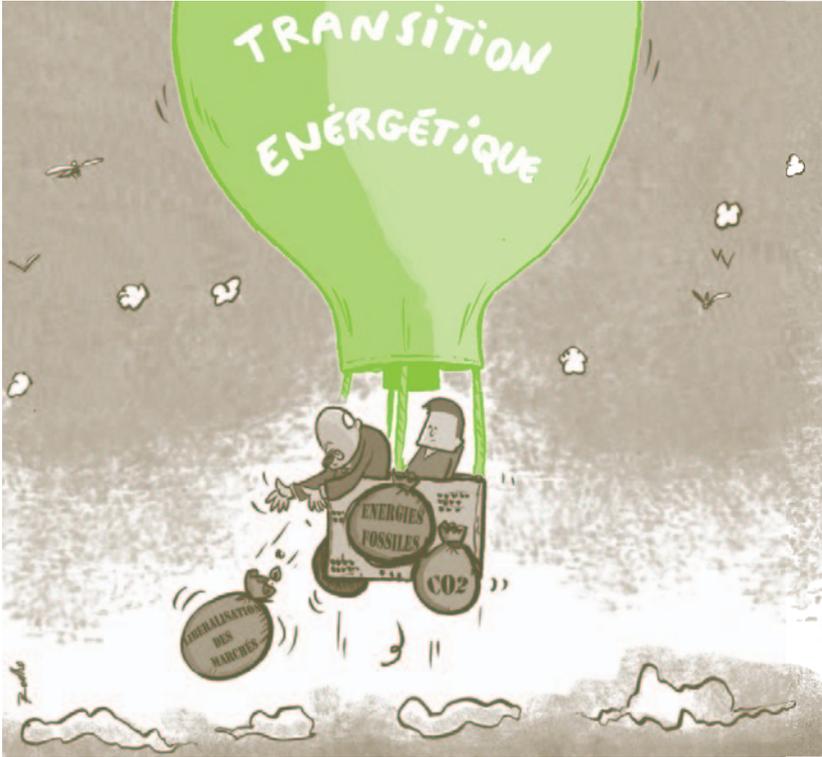
Raphaële : Cette génération a inventé une nouvelle façon de faire de la politique. Les institutions ont disparu pour certaines, se sont transformées pour d'autres pour s'adapter à la transformation des modes d'action. La science économique connut de profonds bouleversements. La recherche se pencha sur les modèles émergents. On abandonna progressivement le dogme de la croissance et réfléchit aux conditions d'une prospérité partagée. Au fond, l'entêtement de la classe dirigeante à fonctionner avec un logiciel inadapté aux enjeux du XXI^e siècle, l'incapacité des politiques à comprendre le moment dans lequel nous étions, l'indécence des injustices sociales, les aspirations nouvelles des populations, la diffusion de la révolution digitale qui fournit les outils d'une organisation économique et sociale plus complexe, décentralisée, horizontale, la confiance que retrouvèrent les gens qui s'engagèrent de plus en plus nombreux dans des projets collectifs et enfin la démonstration de force de la jeunesse, firent basculer les rapports de forces dans la société et nous pûmes infléchir notre trajectoire.

Pauline : Nous éprouvâmes un soulagement étonné, comme si nous étions passés tout près d'une catastrophe. Ce soulagement décupla nos énergies un peu partout puis s'essouffla. De nouvelles représentations du monde, un nouvel imaginaire, purent cependant se développer, se construire, mais les vieilles lunes revenaient régulièrement. Le progrès changea de contenu dans nos têtes, c'est le plus important. Et vous voici, une génération plus tard, bientôt en charge à votre tour, de vos vies et de nos vies à tous. On a évité le pire mais il reste à faire ! Vous prenez le relais. Restez vigilants et créatifs !



Par Thomas Porcher

LE JOUR OÙ
LES ÉTATS ONT MIS FIN
À LA DOMINATION
DU MARCHÉ



© Rodno

— **Thomas Porcher** est docteur en économie de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, professeur associé à l'ESG Management School et chargé de cours à l'université Paris-Dauphine (master 2013). Il est notamment l'auteur des livres Le mirage du gaz de schiste (Max Milo, 2013) et de TAFTA : l'accord du plus fort (Max Milo, 2014).

L'ISSUE DE LA COP21

.....
L'issue de la COP21 qui se déroulait en décembre 2015 à Paris a mené à un accord historique. Contrairement à ce que tout le monde redoutait, pour la première fois, l'ensemble des représentants des pays de l'OCDE ont décidé d'agir ensemble pour lut-

ter contre le réchauffement climatique et enclencher la transition énergétique au niveau mondial. Après de longues années d'inaction, ils ont fini par prendre conscience qu'ils avaient été responsables des deux tiers des émissions de CO₂ au XX^e siècle alors qu'ils ne représentaient que 15 % de la population mondiale. On pouvait prendre le problème dans tous les sens : encore en 2015, un Américain émettait 17 tonnes de CO₂ par tête quand un Chinois n'en émettait que 6, alors même que l'activité économique américaine se cantonnait principalement au secteur tertiaire (donc moins émettrice de CO₂) et que la majorité des industries européennes se délocalisaient en Chine (transportant avec elles leurs émissions). En 2015 encore, malgré un consensus scientifique fort sur le réchauffement climatique, 80 % des consommations d'énergies au niveau mondial reposaient toujours sur des sources d'énergie polluante : le pétrole, le charbon et le gaz.

Plus personne n'avait à gagner à poursuivre cette course folle. Depuis longtemps dans le contexte des négociations internationales, les pays de l'OCDE étaient sommés de « balayer devant leurs portes » avant de demander un effort supplémentaire aux pays émergents. Le temps passant, leur crédibilité diminuait drastiquement. Face à ce constat, les États réunis à Paris ont donc, pour la première fois, décidé d'incarner le changement et de montrer l'exemple. Les représentants de l'OCDE ont commencé par lister ce qu'ils devaient ne plus faire.

ARRÊTER DE PENSER
QUE LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE
VA SE FAIRE
PAR LE MARCHÉ

À l'issue de cette conférence, les représentants de chaque pays ont décidé de ne plus faire confiance aux vertus du marché pour résoudre le problème du réchauffement climatique et/ou enclencher le processus de transition énergétique.

La structure de production et de consommation de l'énergie est fortement rigide et inerte, les coûts d'entrée y sont élevés à cause des infrastructures nécessaires et la demande est faiblement élastique aux prix. Toutes ces spécificités font du secteur de l'énergie un secteur à tendance oligopolistique et il est difficile pour des petits acteurs – notamment dans les énergies renouvelables – de s'imposer face aux compagnies traditionnelles du secteur.

Ils ont fini par admettre que la libéralisation des marchés de l'énergie n'avait pas eu les effets escomptés. Elle n'avait pas permis à de nouveaux acteurs de s'imposer, ni à faire baisser les prix, et cet échec était la preuve irréfutable que les marchés de l'énergie ne sont pas des marchés comme les autres et ne répondent pas aux règles très théoriques de l'économie classique. Pour arriver à cette conclusion, ils ont analysé les conséquences de la libéralisation du secteur de l'énergie au Royaume-Uni en termes de tarification et de structure du marché. Alors qu'au courant des années 2010, celle-ci était considérée par la Commission européenne comme l'exemple à suivre, ils n'ont pu que constater que la libéralisation du marché de l'électricité britannique avait accouché d'un oligopole de six entreprises se partageant le marché en l'absence de toute menace concurrentielle crédible¹. Évidemment, les prix de l'électricité, alors qu'ils étaient censés baisser, ont augmenté. Les représentants n'ont pu que noter amèrement l'écart entre les faits et les prévisions des experts de la Commission européenne lors de la création du marché unique. Ils ont donc finalement admis que si, sur des secteurs énergétiques à l'époque « traditionnels » comme la distribution d'électricité et/ou de gaz ou la production de pétrole, aucun acteur n'avait réussi à se faire une place significative, cela serait encore plus compliqué pour des entreprises souhaitant exploiter d'autres types d'énergies, notamment les énergies renouvelables.

¹ _ R.H. Boroumand, « La dame de fer, la main invisible et la fée électricité », *Le Monde*, 15 juillet 2013.

D'ailleurs, depuis cette conférence climatique, le signal-prix n'est communément plus considéré comme un instrument efficace dans le secteur de l'énergie. En effet seulement quelques décennies auparavant, de nombreux économistes avaient prédit qu'une hausse durable des prix du pétrole au-delà d'un certain seuil (fixé autour de 40-50 \$) amènerait à un développement d'autres énergies. Leur raisonnement économique était de montrer que le prix du pétrole, en augmentant, allait permettre aux énergies renouvelables d'être plus rentables et donc de s'insérer dans le marché. Au fil du temps, ces nombreux économistes n'ont pu que constater l'échec de ces démonstrations. Tout le monde avait remarqué que malgré la multiplication par cinq du prix du pétrole entre 2000 et 2010, passant de 20 \$ à plus de 100 \$, la transition énergétique ne s'était pas enclenchée naturellement. Les énergies renouvelables modernes n'avaient toujours pas réussi à prendre une place significative dans le bouquet énergétique mondial, planchant encore à 8,2 % en 2015.

Mais à l'inverse, ils savaient que lorsqu'il s'agissait des énergies dominantes (pétrole, gaz et charbon), il pouvait y avoir des substitutions entre énergies à cause des mouvements de prix. En effet, au courant de cette décennie, le cas du gaz de schiste avait marqué les esprits à jamais. Le développement de nouvelles techniques d'extraction et le conséquent « boom » du gaz de schiste américain avait eu pour conséquence un effondrement du prix du charbon au point qu'en 2015, en Europe, les centrales à charbon étaient plus compétitives que les centrales à gaz, ce qui avait entraîné une plus grande consommation de charbon. Cela relève pour nous de l'archéologie en termes de politique économique, c'est impensable aujourd'hui !

En effet, pour éviter que ce phénomène de « substituabilité » se répète pendant les premières années de la transition énergétique, les représentants des pays de l'OCDE ont introduit des mesures économiques vouées à maintenir le cap de la transition énergétique quel que soit le prix des autres énergies, quel qu'en soit l'impact sur la compétitivité des industries. Ils ont décidé de soumettre la compétitivité et le commerce à l'environnement : un changement radical en termes de priorité. Afin que les pays en développement n'utilisent pas l'énergie fossile disponible et devenue moins chère comme levier de compétitivité, les représentants de l'OCDE se sont engagés à leur laisser plus de marges sur l'usage du protectionnisme ou de la réglementation de l'investissement direct étranger. Les débats ont été houleux mais enfin les pays de l'OCDE ont fini par

2 _ H.-J. Chang, [2 ou 3 choses que l'on ne vous dit jamais sur le capitalisme](#), éd. Seuil, (Paris, 2012) p.322

admettre qu'eux-mêmes avaient autrefois utilisé les mêmes mesures de politique économique².

Ils avaient également constaté l'échec du marché du carbone. Alors que le principe de ce marché avait pour but d'inciter les entreprises les plus polluantes à réduire leurs émissions, il n'avait été qu'un outil pour les encourager à ne pas changer, à cause du prix extrêmement bas du carbone. Pourtant le projet avait bien commencé : il consistait

à définir par pays des plafonds d'émissions de carbone pour les entreprises et secteurs polluants. Ensuite, par le jeu du marché, il était possible pour les entreprises les plus polluantes d'acheter les quotas d'une entreprise qui émettait moins que son plafond autorisé. Mais comme les quotas d'émissions avaient été sur-alloués, le prix du carbone avait vite chuté fortement. Le signal-prix, ayant pour but de désinciter à polluer, avait produit l'effet inverse³. Les représentants des pays de l'OCDE ont donc décidé de supprimer la part du marché et de garder uniquement les plafonds.

Ils ont également réalisé qu'ils n'avaient pas seulement besoin d'États stratèges pour réussir la transition énergétique mais qu'il fallait que les différents pays aient des stratégies coordonnées, car la transition énergétique – avant tout – nécessitait des choix politiques coordonnés et que ces choix n'allaient pas être générés naturellement par le jeu du marché. Si chacun des pays menait sa transition énergétique en privilégiant une énergie sur une autre sans se soucier de ses voisins, il y aurait des impacts notamment sur les prix de l'énergie qui pourraient inciter d'autres pays à les utiliser. Ils se souviennent de l'Allemagne qui, en annonçant sa sortie complète et accélérée du nucléaire sans concertation avec ses voisins, avait fait cavalier seul alors même que ses choix avaient d'importantes répercussions sur ses voisins européens : les faits montraient qu'elle ne pouvait adopter une politique a-nucléaire que si ses voisins européens disposaient de centrales de production thermiques en *back-up* pour remédier à l'inflexibilité des énergies renouvelables allemandes⁴. Certes, la sortie du nucléaire de l'Allemagne était un exemple de courage politique sans précédent et avait créé de nombreux débats sur la transition énergétique dans les pays européens mais pour être efficace au niveau mondial, les États savaient que la transition énergétique devait être traitée de manière globale. Les représentants des États à la conférence ont donc décidé que la lutte contre le réchauffement climatique et la transition énergétique qu'elle implique devaient se faire de manière coordonnée pour être efficaces.

4 _ R.H. Boroumand, S. Goutte et T. Porcher, 30 idées reçues sur l'énergie, (De Boeck, à paraître en 2015).

3 _ J. Gadrey, « Préserver la nature en lui donnant un prix ? Les dérivés marchandes », Alternatives économiques, (2013)

Et c'est toujours au cours de ce sommet climatique, renommé par la suite « le Sommet des vérités », que les pays de l'OCDE ont également admis que les énergies renouvelables n'allaient pas se développer grâce aux innovations induites par les échanges et le transfert de technologies. La plupart des innovations n'étaient pas nées du libéralisme économique, mais étaient bel et bien le fruit de politiques publiques d'investissement dans la recherche. L'ensemble des pays a donc, pour la première fois, décidé de mettre de la volonté politique par une action coordonnée, qui ne fait plus confiance au marché ou qui le soumet au politique. Pour la première fois, ils ont fini par admettre que le marché n'est pas objectif, qu'il est une construction humaine qui représente trop souvent ceux qui sont en position de force et que l'existence d'un libre marché défini objectivement était un mythe qu'il fallait dissiper⁵.

5 _ H.-J. Chang, *op. cit.*, p.31.

Pour que la transition énergétique soit enclenchée sérieusement, les États devaient donc ne plus faire confiance au marché en choisissant les nouveaux gagnants (énergies renouvelables et efficacité énergétique) de façon coordonnée et en contenant le pouvoir de ceux qui étaient déjà en place. À cette conférence pour le climat à Paris, les représentants des pays de l'OCDE avaient décidé d'en finir avec les mesurette sur l'environnement et de prendre des mesures de grande ampleur. Ils avaient décidé d'offrir au monde un modèle exigeant en matière d'environnement et de droits sociaux, car ils savaient qu'ils avaient la responsabilité d'engager ce mouvement. Que le reste du monde, notamment les pays émergents, ne pourraient que les suivre, et que la coopération plutôt que la compétition était la seule sortie possible pour stopper la dégradation trop rapide de notre planète, la Terre.

La prise de conscience à la Conférence de Paris a changé la donne énergétique au niveau mondial. Plusieurs chantiers ont été mis en place et sont toujours en cours en 2035. L'énergie n'est finalement pas beaucoup plus chère mais la consommation a énormément baissé avec l'efficacité énergétique, le développement des transports et les changements d'habitude (imposés) des industriels et des consommateurs. L'industrie globale s'est adaptée aux nouveaux modes de consommation ; la production de masse de produits à faible prix et jetables a été très encadrée, les entreprises produisent aujourd'hui moins, de façon simplifiée et mettent en avant des arguments sur la longévité de leurs produits, leur qualité, ainsi que leur faible impact sur l'environnement. Le développement des circuits courts a amené à une relocalisation des habitudes de consommation. La baisse de la production a entraîné une baisse du nombre d'emplois nécessaires et un nouveau partage du travail a été effectué avec moins d'heures de travail. Un nouveau modèle, plus respectueux de l'humain et de l'environnement, est progressivement en train de voir le jour.



-
- Alice BÉJA
Un regard en arrière. États-Unis 2037-2014 105
- Stephen BOUCHER
L'Europe a atteint l'âge de l'intelligence 113
- Marc LIPINSKI et Lucile SCHMID
Paris-Vanves, commune en transformation écologique 121
- Marion PAOLETTI
La réponse de la démocratie à l'urgence climatique 131
-

ENGAGEMENT
&
RESPONSABILITÉ
LE POLITIQUE
RÉGÉNÉRÉ

Essais de **prospective climatique** (optimiste)

PARIS
CLIMAT
2015

Par Alice Béja

UN REGARD
EN ARRIÈRE.
ÉTATS-UNIS,
2037 - 2014



© Emmanuel Reuzé

— Alice Béja est docteur en études américaines, spécialiste de littérature et d'histoire des idées. Actuellement secrétaire de rédaction de la revue *Esprit*, elle a fait une partie de ses études aux États-Unis, et a récemment publié *Après le rêve américain, le rêve chinois ?* (*Esprit*, août-septembre 2014).

“

N'importe quel homme sérieux admettra que la situation actuelle de la société est porteuse de grandes transformations. La seule question qui vaille est : ces transformations se feront-elles pour le meilleur ou pour le pire ? Ceux qui croient à la noblesse fondamentale de l'être humain penchent pour la première solution, ceux qui croient à sa bassesse pour la seconde. Quant à moi, je suis de la première opinion. Un regard en arrière est fondé sur la conviction que l'âge d'or est devant nous, et non pas derrière nous, et qu'il n'est pas loin. Nos enfants le verront sûrement, et nous aussi, qui sommes déjà des hommes et des femmes, si nous le méritons, par notre foi et nos œuvres. ”

— Edward Bellamy, *Lettre au Boston Transcript* suite à une critique de son ouvrage *Looking Backward (Un Regard en arrière)*, 1888.

LE 26 JANVIER 2037

DISCOURS SUR L'ÉTAT DE L'UNION DE MADAME LA PRÉSIDENTE DES ÉTATS-UNIS, CONSUELO DAMON-GONZALEZ¹.

Madame la Présidente de la Chambre, Monsieur le Vice-président, mesdames et messieurs les membres du Congrès, mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Je voudrais vous parler des États-Unis d'Amérique. Parfois, dans la vie d'une nation, il est nécessaire de prendre un temps de réflexion, de se retourner vers le passé et de se demander : qu'avons-nous accompli ? Notre pays est tourné vers l'avant, vers l'avenir, vers un monde de possibilités qui jour après jour s'ouvrent à nous. Je veux revenir sur ce que nous avons accompli ces vingt dernières années, sur les tragédies qui nous ont touchés, sur les progrès qui font qu'aujourd'hui, plus encore que par le passé, notre union est forte et surtout, notre peuple est uni. Des progrès qui ont permis de préserver l'avenir de notre planète, de nos enfants et de nos petits-enfants, des progrès qui ont permis que moi, une fille de migrants mexicains rescapés de l'ouragan Katrina, qui a fait ses études dans une modeste université du Texas, j'aie l'honneur de vous parler aujourd'hui.

Les plus jeunes d'entre vous ne se souviennent sans doute pas de ce jour de septembre 2014. Ce jour-là, des dizaines de milliers de personnes ont défilé pacifiquement dans les rues de New York pour dire aux leaders du monde entier que le changement climatique était bien réel, qu'il affectait leurs vies, leurs carrières, leurs familles. Il y avait là des gens venus de nombreux pays, et des quatre coins des États-Unis. Des victimes de l'ouragan Katrina, de la tempête Sandy, des inondations en Floride, des incendies californiens, des tornades de l'Oklahoma. Pour la première fois, on voyait, sur les visages, les pancartes, les conséquences des événements climatiques extrêmes sur l'ensemble du pays. Mais au même moment, de nombreux politiciens et journalistes remettaient en cause le principe même de l'influence de l'activité humaine sur les transformations du climat. Au même moment, les montagnes de Pennsylvanie,

1 Consuelo Damon-Gonzalez, élue à la présidence des États-Unis en novembre 2036, est née à Juarez, au Mexique, en 1995. Ses parents ont émigré aux États-Unis en 2000 et se sont installés en Louisiane, à la Nouvelle-Orléans. Leur maison a été détruite en 2005 par l'ouragan Katrina ; ils ont habité plusieurs mois dans une tente avant de déménager au Texas. Consuelo Damon-Gonzalez a fait des études de droit et de sociologie à l'université d'Austin. En 2020, au lendemain du tremblement de terre de la baie de San Francisco, elle fonde le mouvement « Never Again », qui se mobilise autour de la question des catastrophes environnementales et de leur impact social. C'est ce mouvement qui lance sa carrière politique. Elle intègre le petit parti vert en 2023, absorbé par le parti démocrate en 2025, est élue sénatrice du Texas en 2030, puis est désignée par son parti comme candidate aux présidentielles de 2036. Les transformations sociales et politiques des dernières années, ainsi que la suppression du système des grands électeurs, créent une participation massive (73,4 %) au scrutin, qui lui bénéficie. Elle est élue avec 54,6 % des suffrages exprimés face à son adversaire républicaine, Meghan McCain.

les plaines du Dakota, les vastes étendues texanes se hérissaient de puits pour la fracturation hydraulique et la récupération du gaz et du pétrole de schiste. Au même moment, des milliards de requêtes et d'activités sur le web consommaient d'immenses quantités d'énergie sans que les utilisateurs semblent s'en rendre compte. Au même moment, des millions de dollars passaient des mains de puissants lobbyistes à celles de représentants du peuple, et des milliers de citoyennes et de citoyens perdaient foi dans la capacité de notre démocratie à faire entendre leurs voix.

Les Américaines² n'ont pas attendu que les dirigeants du monde prennent des décisions à leur place. Elles se sont massivement mobilisées pour faire advenir le changement. Elles ont envoyé des représentantes d'associations à la Conférence de Paris sur le climat en 2015, ont participé à l'élaboration des objectifs de la transition énergétique, ont manifesté contre les abus des firmes pétrolières qui menaçaient leur communauté. Elles ont aussi vécu, dans leur chair, les conséquences de décisions politiques et économiques désastreuses, et ont fait de ces tragédies le moyen de changer leur pays et le monde. Lorsque le Congrès a manifesté son hostilité aux engagements pris à Paris³, lorsque les mesures pour limiter le réchauffement climatique ont tardé, elles ont pris les choses en main.

Je pense à Richard Plaster, habitant de la petite ville de Masontown, près de Pittsburgh, en Pennsylvanie, qui, se préoccupant parce que ses enfants tombaient souvent malades, ayant effectué des relevés systématiques dans les nappes phréatiques de sa ville et de sa région, pour constater que l'eau était contaminée par le méthane utilisé pour la fracturation hydraulique du grand gisement de gaz de schiste Marcellus, a alerté ses voisins, ses collègues, et a monté une action collective contre l'exploitant du gisement.

Je pense à Mahalia Devon qui, a lancé une action semblable au Texas. À toutes ces femmes et ces hommes qui pacifiquement, en faisant valoir leurs droits auprès des tribunaux, ont réussi à force de patience à obtenir que les entreprises payent pour les dommages qu'elles causaient et à faire en sorte que les législateurs encadrent plus strictement les forages qui, en plus d'être dangereux pour la santé des habitantes, dénaturaient les paysages de notre nation. Aujourd'hui,

2 Depuis plus de vingt ans maintenant, il est d'usage en anglais américain de remplacer le neutre masculin par un féminin. Cette pratique a été importée en France, où elle reste relativement récente ; elle nous a ici semblé indispensable.

3 La Conférence sur le climat de Paris en 2015 a donné naissance à un document final non contraignant, réaffirmant l'objectif de limitation de l'augmentation de la température globale de la planète à 2°C pour le XXI^e siècle. Si l'Union européenne et la Chine ont présenté des plans contraignants, les États-Unis sont restés en retrait. Le président de l'époque, Barack H. Obama, faisait en effet face à une équation politique compliquée, le Congrès lui étant hostile. Les premières mesures issues de la Conférence ont été mises en place en 2020 ; le tremblement de terre de la baie de San Francisco (voir note suivante) ayant provoqué une prise de conscience dans la population américaine, associée à des transformations dans les équilibres politiques, l'objectif de transition énergétique fut affiché par les États-Unis à partir de cette date. Plus de quinze ans après, les États-Unis sont sur la même ligne que l'Union européenne, et placent la poursuite des efforts vers une économie plus verte au centre de leurs préoccupations.

sans renoncer à l'indépendance énergétique, nous avons massivement investi dans les énergies renouvelables. Au Nevada, où Las Vegas représentait naguère l'emblème du gaspillage énergétique, 40 % de l'énergie produite provient de panneaux solaires ; New York, la ville qui ne dort jamais, a, depuis l'impulsion fondatrice du maire De Blasio en 2014, réduit de près de 50 % ses émissions de gaz à effet de serre, et près de la moitié de son énergie provient de sources renouvelables.

Je pense à Gary Wong, un jeune employé de Google qui a tout perdu lors du tremblement de terre de la baie de San Francisco en 2020⁴ : sa maison, son travail, son compagnon. Il ne s'est pas enfermé dans la douleur, il a agi, a aidé ses voisins, ses amis ; il a fondé, sur les lieux mêmes du tremblement de terre, une compagnie de haute technologie spécialisée dans la prévention des catastrophes sismiques. Aujourd'hui, Gary Wong est un homme qui a réussi, et qui a contribué à faire réussir son pays. Il est ici dans cette salle, je l'en remercie et je le salue. D'autres ont fait comme lui ; les dégâts massifs qui ont frappé Google, Facebook et d'autres entreprises du secteur de l'internet ont profondément bouleversé le marché. Mais au lieu de se laisser abattre, des femmes et des hommes ont fait le choix de reconstruire, de créer de nouvelles marques, de nouveaux emplois. Aujourd'hui, la concurrence est rude ; nous ne sommes plus, comme il y a vingt ans, dans une situation de monopole. Mais les Américaines croient à l'économie de marché, à la concurrence libre et non faussée ; et le monopole, ça n'est pas la concurrence. Les GAFAs⁵ ont disparu, ou presque. Vous avez aujourd'hui plus de choix lorsque vous voulez trouver quelque chose en ligne, vous avez plusieurs réseaux pour rester en contact avec vos collègues, vos amis ; vous pouvez faire vos achats à différents endroits ; il existe plusieurs compagnies pour vous garantir des appareils *design* et pratiques, à des prix concurrentiels. Les choses sont peut-être plus compliquées. Mais c'est aussi plus sain pour notre économie comme pour notre démocratie.

Car notre démocratie a beaucoup souffert. Elle a même failli disparaître, tant le pouvoir était concentré entre les mains de quelques-uns, tant l'argent faisait du mal à notre politique. Mais les Américaines ont su se mobiliser. Je pense à ces travailleuses des chaînes de restauration rapide qui se sont organisées pour réclamer un salaire minimum décent et le droit de se syndiquer. Aux employées de Wal-Mart qui les ont rejointes. À ce que ces mouvements – de manifestations,

4_ En 2020, la région de la baie de San Francisco a connu un tremblement de terre d'une magnitude de 7,5 sur l'échelle de Richter – dû aux failles San Andreas et Hayward, à l'ouest et à l'est de la baie – qui a notamment affecté la ville de Palo Alto où se trouvaient l'université de Stanford et, à proximité, les sièges sociaux de Google et Facebook. Grâce aux efforts faits en matière de prévention, les pertes humaines, au vu de la force du séisme, furent limitées. En revanche, les dégâts matériels s'élevèrent à plusieurs milliards de dollars, donnèrent lieu à une réflexion en profondeur sur l'organisation des géants du web américain et à une remise en cause de leur situation de quasi-monopole. Cette remise en question eut des conséquences législatives qui affectèrent bien des entreprises – comme Amazon – qui n'avaient pas été touchés directement par le tremblement de terre.

5_ Google, Apple, Facebook, Amazon.

de recours devant les tribunaux, de mobilisation en ligne – nous ont apporté dans la prise de conscience que l'inégalité ne pouvait fonder une démocratie. Que les pauvres avaient droit à une alimentation saine. Qu'il fallait refonder notre modèle agro-alimentaire en encourageant les circuits courts et la soutenabilité des approvisionnements.

Je songe aux étudiantes qui ont rappelé leurs universités à leur mission première, non pas le profit, mais l'éducation. Aux Africaines-Américaines qui, en organisant des marches pour l'égalité, nous ont rappelé que l'« Amérique post- raciale » était encore une utopie.

Il y a vingt ans, la justice pouvait mettre des femmes et des hommes à mort. Il y a vingt ans, les inégalités semblaient condamner des générations entières à la pauvreté. Il y a vingt ans, on pouvait craindre une explosion de notre modèle démocratique. Il y a vingt ans, de nombreux dirigeants refusaient de voir que nous menions notre planète à sa perte.

Aujourd'hui, la peine de mort a été enfin abolie aux États-Unis. Aujourd'hui, nous avons réussi, État par État, à instaurer un salaire minimum décent, à dé-financiariser les universités pour contenir l'augmentation des frais d'inscription. Aujourd'hui, plus d'un tiers de notre production d'énergie provient de sources renouvelables, et les progrès de la technologie nous ont permis de miniaturiser les infrastructures, de faire des agriculteurs des producteurs d'énergie propre, de réguler la consommation des terres rares. Aujourd'hui, nous avons des normes strictes en termes de sécurité et d'hygiène alimentaire qui assurent un meilleur avenir à nos enfants et un meilleur contrôle de nos dépenses de santé. Aujourd'hui, la Cour suprême garantit l'équité du combat politique en limitant les donations autorisées, et renforce ainsi la confiance des citoyens dans leurs représentants. Aujourd'hui, nous avons progressé dans la transparence des administrations publiques et la protection des lanceurs d'alerte ; aujourd'hui, Edward Snowden est conseiller à la Maison-Blanche.

Nous ne sommes plus la première économie du monde. Nous ne dictons plus nos volontés au reste de la planète. Sommes-nous pour autant moins respectés ? Non, car nous savons prendre en compte les attentes de nos alliés. Notre indépendance énergétique nous permet, lorsque nous intervenons à l'étranger, de ne pas mélanger nos intérêts économiques et les valeurs que nous défendons.

Il reste encore beaucoup de choses à accomplir. Nous avons fait les premiers pas pour construire une économie qui produit des emplois malgré une croissance plus faible ; il faut poursuivre dans cette voie, rapatrier des emplois sur notre sol, sans nous désengager du monde. Car ce sont les échanges qui font la vitalité d'un pays. La technologie doit servir cet objectif, tout comme l'enseignement supérieur et la recherche, pour penser les emplois de demain. Mais il faut également savoir contrôler notre puissance technologique, mieux préserver les droits des individus, renforcer notre sobriété énergétique, diminuer nos déchets, mieux accompagner les plus vulnérables d'entre nous.

Notre principal défi, encore aujourd'hui, est de réconcilier la technologie et l'environnement. Nous avons fait d'immenses progrès dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, dans l'efficacité énergétique de nos habitations et de nos moyens de transport – et je tiens ici à saluer la formidable transformation qu'a opérée notre industrie automobile au cours des vingt dernières années, dans le recyclage et la diminution de nos déchets. Mais certaines évolutions technologiques sont allées à l'encontre de ces progrès. La multiplication des drones privés et commerciaux, outre les risques qu'elle comporte en matière de sécurité, encourage une forme de consommation qui n'a pas pour visée le bien-être, mais simplement elle-même. L'utilisation massive des imprimantes en trois dimensions, si elle a permis un changement radical dans la manière dont nous nous considérons nous-mêmes – non plus simplement comme des consommateurs, mais comme des producteurs – a aussi augmenté notre production de déchets plastiques. Il faut donc d'une part responsabiliser chaque personne dans ses usages pour lutter contre le gaspillage, adapter le *Packaging Act*⁶ aux individus, d'autre part encourager la production de matériaux recyclables pour limiter la pollution au plastique. Il en va de même pour la consommation d'énergie de nos maisons, de nos robots ; il faut faire en sorte que leur plus grande sobriété énergétique ne corresponde pas à leur multiplication exponentielle. Nous avons aussi encore des efforts à faire concernant la pollution au méthane, qui dérive de l'exploitation de notre gaz naturel.

Des mesures doivent être prises pour éviter que les inégalités progressent du fait de la transition énergétique, pour éviter une nouvelle désunion de notre population. Si, dans certaines communautés, la transition se fait sans heurts, dans d'autres elle engage des coûts que les ménages modestes ne peuvent supporter seuls. Le gouvernement fédéral doit encourager les États à investir dans les transports en commun, encore trop peu développés dans notre pays. Il faut également faire en sorte que l'augmentation des prix de l'énergie ne pénalise pas celles et ceux qui doivent utiliser leur voiture plusieurs fois par jour, pour se rendre au travail ou aller chercher leurs enfants.

Pour préserver les valeurs fondamentales de notre démocratie, il faut lutter contre les inégalités et protéger les individus. Nous sommes à chaque instant localisés, repérés, mesurés ; ces données sont importantes, elles nous ont permis de faire progresser la connaissance sur nos comportements, et de prendre des mesures dans le domaine de la santé, notamment en matière de prévention. Mais elles sont aussi dangereuses. Les usurpations et les créations d'identité ont augmenté dans des proportions effrayantes au cours des vingt dernières années ; il nous faut combattre plus efficacement ces délits, qui nous touchent au plus profond de notre être.

6_ Conquis de haute lutte, notamment face aux représentants de l'industrie agro-alimentaire, le "Packaging Act" de 2029 a imposé une réduction drastique des emballages ; il incluait notamment une « clause de superfluité » définissant comme superflu tout emballage qui n'était pas directement en contact avec le produit.

Enfin, nous devons renforcer notre démocratie ; le vote en ligne a permis de ramener vers les urnes de nombreuses personnes qui les avaient désertées, les deux principaux partis ont su s'ouvrir pour accueillir des militants de la société civile. Mais nous restons dans un système politique trop professionnalisé, où l'argent joue un trop grand rôle pour permettre à chacun de s'investir avec l'espoir du succès. Je voudrais donc encourager les expériences – qui se déroulent dans plusieurs États, notamment la Californie et l'État de Washington – de tirage au sort des candidats pour les élections municipales.

Je veux, au cours de mon mandat, renforcer notre union, pour nous rendre plus confiantes, plus fortes, à l'intérieur comme à l'extérieur. Trop longtemps, les États-Unis n'ont pu assumer leur rôle de leader que par la violence ou l'intimidation. Aujourd'hui, saisissons la chance que nous avons de n'être plus seuls parmi les puissants. Trop longtemps, nous avons fait la leçon aux autres en nous excluant nous-mêmes des règles que nous voulions leur imposer. Engageons-nous aujourd'hui là où nous savons pouvoir donner l'exemple.

Dans tous ces domaines, le gouvernement fédéral a son rôle à jouer, les États également. Et vous, mes chères concitoyennes, vous devez continuer à vous mobiliser, à nous interpeller, car il n'y a pas d'« eux » ni de « nous ». Nous sommes un peuple uni. Notre union est forte.

Longue vie à vous, longue vie aux États-Unis d'Amérique !



Par Stephen Boucher

L'EUROPE
A ATTEINT L'ÂGE
DE L'INTELLIGENCE



© Camille Besse

Stephen Boucher a été directeur du programme Politiques européennes du climat à la *European Climate Foundation*. Diplômé de Harvard et Sciences Po Paris, il a co-dirigé le think-tank *Notre Europe / Institut Jacques Delors*. Aujourd'hui, Stephen Boucher étudie et écrit sur le thème de la créativité en politique.

2000-2014 : L'Europe se croyait stupide, et donc l'était. En mars 2009, la réalisatrice Franny Armstrong produisait *L'Âge de la Stupidité*. Ce docu-fiction dramatique frappa les esprits. Il montrait un documentariste qui, passant en revue les archives vidéo des premières années du siècle, constatait avec effroi que l'on avait toutes les preuves

2000-2014 : L'EUROPE SE CROYAIT STUPIDE, ET DONC L'ÉTAIT

et analyses nécessaires pour prendre la mesure du changement climatique. Et que les décisions appropriées n'avaient pas été prises au bon moment. Résultat : il est trop tard, le monde en 2055 est en ruine, le documentariste en question a trouvé refuge dans une tour au nord de la Norvège, balayée par une tempête terrifiante. Le début du XXI^e siècle marquait clairement L'âge de la Stupidité. Propos que Copenhague vint confirmer quelques mois après la sortie du film.

Nous paraissions d'autant plus stupides que nous avions toutes les solutions techniques nécessaires pour choisir de ne pas l'être. Les rapports d'experts pointaient vers un ensemble de mesures « sans regret » : amélioration drastique de l'efficacité énergétique de nos bâtiments, de nos véhicules et appareils ménagers ; diffusion à grande échelle des énergies renouvelables avec une intégration intelligente des réseaux électriques ; capture et stockage du carbone émis par les industries énérgo-intensives... Solutions pour lesquelles le savoir-faire technique existait déjà et progressait continûment.

Notre stupidité était aussi politique : nous savions conduire par les standards techniques une amélioration rapide des normes d'émission des véhicules. Plusieurs territoires avaient montré leur capacité à se doter d'un plan d'action « zéro carbone ». Généralisées à tous les États de l'Union européenne, les meilleures politiques des États et régions européens pris individuellement auraient permis à l'Europe d'être considérablement plus proche dans son ensemble de l'ambition nécessaire pour répondre au défi climatique au niveau recommandé par les experts scientifiques.

Mais effectivement, les décisions prises ne furent pas en ligne avec la science, ni climatique ni économique. Les analyses étaient là, montrant qu'un objectif de 40 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990 n'était pas efficient économiquement, car il impliquait une accélération des efforts après 2030. La Commission européenne elle-même l'avait montré dans ses études d'impact. D'autres avaient clairement montré que de toute façon, cette étape intermédiaire avait été définie par rapport à un objectif de 80 % de réduction des émissions à l'horizon 2050, objectif qui devait tôt ou tard être ajusté pour être en ligne avec les 95 % recommandés ultérieurement par le GIEC. Les États persistent pourtant dans leur procrastination, persuadés que leur action était « ambitieuse », terme très en vogue dans les débats politiques climatiques de l'époque.

Stupide, l'Europe l'était enfin, fondamentalement, dans sa frilosité à s'affirmer sur le plan mondial et à inventer un nouveau modèle de prospérité économique et de bien-être social qui ne dépendait pas des carburants fossiles. Ce qui nous paraît évident aujourd'hui, en 2035, faisait l'objet de débats, d'évaluations, de groupes de réflexion et autres forums de think tanks sans fin. Comme le disait à l'époque l'ancien Commissaire européen, puis dirigeant de l'OMC, Pascal Lamy : qui de mieux placé que l'Europe pour « civiliser la mondialisation » ? Qui de mieux placé avec son long héritage de civilisation diversifiée, sa culture de la démocratie, ses institutions de collaboration, sa richesse culturelle la connectant avec toutes les parties du monde, son niveau d'éducation, sa cohésion sociale, perfectible mais forte par rapport au reste du monde ?

Nous qui vivons aujourd'hui avec fierté « l'union dans la diversité » que représente l'Europe, nous qui avons partagé nos instruments de *hard power* pour ne plus avoir à nous en remettre à de maigres *soft powers* que les théoriciens tels Joseph Nye avaient bien voulu nous reconnaître, sommes bien étonnés de la crainte mal placée des États d'alors à partager leurs compétences et à s'affirmer comme façonneurs actifs de la mondialisation. Tout le monde a oublié les attermoissements, calculs politiques de courte vue et débats secondaires entre partisans d'un « libre marché » vs. « une Europe politique » qui avaient accompagné par exemple la préparation puis le rejet en 2005 d'un Traité constitutionnel européen n'apportant pourtant que des améliorations institutionnelles partielles aux faiblesses inhérentes au continent européen. Rétrospectivement, on ne peut que partager le sentiment

que le début du siècle était mal parti pour l'Europe. Pourtant celle-ci sut trouver les ressources nécessaires pour éviter un déclin fatal.

2014-2020 : L'EUROPE
PASSE DE LA STUPIDITÉ
À L'INTELLIGENCE

Que nous manquait-il pour être non pas « stupides » mais « intelligents » à l'échelle du continent européen ? Non pas, comme on l'avancé trop souvent à l'époque, « plus de courage politique », réponse insuffisante pour être opérationnelle. Le courage ne se décrète pas. Et il est rarement choisi par les électeurs. Ce dont l'Europe avait besoin et ce qu'elle avait esquissé de manière bancale avec le Traité constitutionnel, c'était d'institutions qui surmontent les freins inhérents à l'action politique, pour que le courage ne soit pas nécessaire, et que l'action puisse se déployer tout naturellement dans une perspective de long terme. Parce que, comme l'avait souligné un groupe de réflexion coordonné au début des années 2010 par le philosophe Dominique Bourg, nos démocraties contemporaines péchaient face aux enjeux environnementaux sur au moins trois plans essentiels.

D'abord, elles peinaient à prendre en compte de manière adéquate le moyen et long terme (10-20 ans et au-delà). Pourtant, là aussi on savait que parmi les neuf limites du système planétaire identifiées par Johan Rockström, le climat était probablement celle dont l'inertie temporelle était la plus grande, nos actions d'aujourd'hui ayant des effets, suivant les gaz à effet de serre considérés, sur une durée allant de quelques années à plusieurs centaines d'années. La capacité des États à se projeter dans l'avenir n'était certes pas nulle. L'Europe s'était donné en 2008, puis en 2014, des objectifs contraignants qui l'engageaient respectivement sur les 12 et 16 années suivantes. Le Danemark s'était engagé au niveau national à être sans charbon d'ici 2025. Rares furent toutefois les exemples de décision impliquant un choix difficile entre le présent et le futur.

Les démocraties occidentales, y compris au niveau européen, avaient aussi du mal à prendre en compte les problèmes qui dépassaient leurs frontières de compétence, alors que les problèmes environnementaux, en particulier ceux liés à l'atmosphère, ont toujours nécessité la collaboration des principaux émetteurs sur tous les continents.

Enfin, le climat, enjeu politique probablement le plus complexe de l'histoire auquel l'humanité ait eu à faire face, soulignait la difficulté des institutions en place à intégrer l'expertise et la complexité. Répondre de manière adéquate au défi climatique impose en effet de mobiliser des expertises dans de nombreux domaines, les solutions affectant toutes les facettes de la société, soit parce qu'elles sont liées à toutes les formes d'utilisation de l'énergie, au cœur de nos économies et modes de vie, soit parce qu'elles sont liées à l'utilisation des sols ou à la production et consommation des produits de la terre.

De manière inattendue à l'époque, le tournant fut donné par le sommet climatique de Paris de décembre 2015, la négociation d'un paquet législatif relatif à l'économie circulaire et d'une enveloppe d'investissements de 300 milliards d'euros. Ce fut l'occasion d'écrire un nouveau récit de projection dans l'avenir de l'Union européenne, sur le long terme, et non de défiance par rapport à la mondialisation, donnant envie d'investir dans l'Union face aux tentations isolationnistes de plusieurs États. Se projeter dans l'avenir, c'est aussi croire en l'avenir.

Ce fut également l'occasion d'organiser une consultation citoyenne d'envergure à la mi-2015 alimentant la préparation du sommet climatique sur les choix de société requis pour les 20 années à venir. Ce fut probablement l'innovation la plus forte et bénéfique que prit la Commission Juncker à l'époque pour sortir le débat des contingences immédiates. Celle-ci comprit en effet que le manque d'écoute sincère des citoyens dans leurs inquiétudes face à la mondialisation, aux faiblesses économiques de l'UE, et le manque de projet commun vouaient sa présidence à l'échec. Depuis, chaque mois de juin, la Commission organise, en bonne entente avec le Conseil, un Sondage délibératif pan-européen avant l'un des quatre principaux sommets des chefs d'État et de gouvernement : un échantillon représentatif de tous les citoyens de l'Union européenne se réunit, examine et se prononce sur un dossier essentiel à l'avenir du continent. L'avis informé qui en ressort est examiné attentivement par les chefs d'État qui en tiennent compte dans leurs négociations.

En matière environnementale aussi, la Commission européenne, voyant sa législation flouée dans bien des domaines, avait tenté de demander des pouvoirs et des moyens d'inspection supplémentaires, notamment en matière d'environnement, en vain. Après plusieurs épisodes météorologiques particulièrement marquants – canicules meurtrières quatre années de suite, tempêtes hivernales destructrices –, cette époque marqua le rattrapage entre réalité scientifique et agenda politique : l'ère de la procrastination climatique devait de toute évidence arriver à son terme.

Il faut dire aussi que les années 2010 et 2020 furent celles de la contestation de la valeur ajoutée de l'Union européenne. Le retrait de la Grande-Bretagne de l'Union européenne, longtemps pressenti, fut à peine compensé par l'adhésion de la Serbie, du Monténégro, de la Norvège et de la Suisse. L'entrée de ces deux dernières fut expressément conditionnée à des réformes institutionnelles de l'UE favorisant une meilleure prise en compte de l'action sur la durée et s'inspirant de leurs propres modes de gouvernance.

Enfin, le réveil fut rude au milieu des années 2020. Face à une Chine qui dépassait l'Europe sur tous les plans - nombre de brevets déposés, attraction des meilleurs chercheurs, industries de pointe, développement des énergies nouvelles et arrêt concomitant des centrales au charbon, capacité de projection militaire

internationale, aura institutionnelle face à un modèle démocratique européen perçu comme inefficace... Il était temps que l'Europe se mobilise. La Chine n'était plus depuis longtemps seulement « l'usine de la planète » à laquelle l'Europe sous-traitait et où elle externalisait ses industries polluantes ; elle était son université, son laboratoire industriel et social. L'Europe était à l'inverse devenue en grande partie une zone de tourisme et de sous-traitance pour Chinois aisés et entreprenants. Déclassé économiquement, diplomatiquement et même culturellement, le modèle démocratique européen se voyait ouvertement contesté en son sein. Parfois il faut toucher le fond pour rebondir.

2020-2035 :
L'EUROPE S'INSCRIT
PROGRESSIVEMENT
DANS LA DURÉE

1^{er} novembre 2034 : le nouveau président de l'Union européenne prend ses fonctions. Ce Norvégien de 45 ans, récemment élu au suffrage universel direct pour cinq ans sur sa vision de l'avenir de l'Europe, a spécifiquement pour mission de définir et mettre en œuvre les objectifs de long terme de l'Union européenne dans cinq domaines : un plan d'infrastructures de transport, numériques et énergétiques sur 20 ans ; le développement d'une stratégie industrielle ; un programme de recherche fondamentale et appliquée ; la finalisation et mise en œuvre du programme d'indépendance européenne en ressources et économie circulaire ; et un vaste programme d'échange culturel et éducatif.

Premier président européen à tenir ce rôle de gardien du long terme, sa nomination fut le fruit d'un processus de maturation lent mais sûr pour dépasser les contingences du court terme auxquelles l'Europe s'était heurtée.

La décennie 2020-2030 fut celle des déconvenues par rapport aux « feuilles de route », « stratégies » et autres objectifs à 10 ou 20 ans précédemment adoptés par les États membres de l'Union. Stratégie Europe 2020 en faveur de la croissance et de l'emploi, paquet énergie-climat 2020, puis 2030... Il faut bien avouer que les objectifs de l'Union se révélèrent inatteignables, largement dépassés longtemps avant l'échéance, car timorés et insuffisants face à l'accélération des modifications climatiques, et donc requérant une correction de trajectoire drastique.

Aujourd'hui, l'Europe dispose de ressources financières propres représentant 20 % du PIB de la zone et d'un plan décennal d'investissement, ajusté sur le rythme des élections européennes. Ses finances sont abondées par une taxe aux frontières compensant les différences compétitives avec les importations ne respectant pas les mêmes standards sociaux et environnementaux. Un fonds souverain a été créé, alimenté par les exportations européennes d'énergies renouvelables.

Sur le plan institutionnel, le président européen est épaulé par feu le Comité des régions et le Comité économique et social européen, fusionnés et transformés en deuxième chambre législative dédiée aux générations futures. Disposant d'un pouvoir de promotion de programmes d'action et de projets législatifs dédiés au long terme, cette assemblée peut également bloquer les propositions de législation compromettant le long terme au seul bénéfice du court terme. Elle est composée de représentants des régions, du monde économique et de la société civile tirés au sort parmi un *pool* de personnalités proposées par les États membres. Enfin, cette chambre veille à la bonne intégration des consultations citoyennes dans le processus de décision européen.

Finies les commissions européennes pléthoriques cherchant à satisfaire les égos nationaux de ses quelque 31 États membres. Un collège resserré autour de dix portefeuilles transversaux opère sur le modèle du très ancien et très précurseur Conseil fédéral suisse. L'Union elle-même est rationalisée autour de trois niveaux distincts d'intégration, un noyau dur de 10 États membres ayant mis en commun leurs compétences en matière économique, monétaire, fiscale, énergétique et sociale ; un vaste marché unique ; et une zone de coopération plus large, avec des partenariats étroits établis avec le pourtour méditerranéen, l'Ukraine et la Turquie. En matière d'application de la législation environnementale, un service correctement équipé d'inspection digne de ce nom a été mis en place. Il n'est jamais trop tard...

Aujourd'hui, en 2035, on peut affirmer avec confiance que Franny Armstrong s'était trompée. Nous ne serons pas en 2055 au niveau de catastrophe qu'elle donnait à voir en 2009. L'Europe est bien mieux équipée pour gérer les défis environnementaux, économiques et sociaux qui dépassent les frontières de ses États membres et le court terme. L'Europe a atteint l'Âge de l'Intelligence.

Par Marc Lipinski et Lucile Schmid

PARIS-VANVES,
COMMUNE
EN TRANSFORMATION
ÉCOLOGIQUE



© Camille Besse

— **Marc Lipinski** est co-président du conseil scientifique de la FEP. Biologiste, directeur de recherche au CNRS, président de l'Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies d'Île-de-France, conseiller régional d'Île-de-France EELV, il est l'auteur de Les sciences, un enjeu citoyen - Une politique écologiste de la recherche et de l'innovation (Les Petits Matins, 2012).

— **Lucile Schmid**, vice-présidente de la FEP, est membre du bureau exécutif d'EELV en charge de la préparation de la COP21. Elle est administrateur civil au ministère de l'Économie. Elle est l'auteure de plusieurs ouvrages, notamment L'égalité en danger ? (Bourin, 2006) et Parité circus (Calmann-Lévy, 2008).

MAI 2035

Paris-Vanves¹ vient d'être officiellement reconnue comme *Commune en transformation écologique* dans la catégorie Villes moyennes, aux côtés de deux autres villes françaises : Roanne (Région Centre-France) et Annemasse (Région Alpes-

France). Comme tous les cinq ans, c'est un jury européen composé d'urbanistes, de citoyens engagés, d'entrepreneurs et d'élus locaux qui a décerné cette année le label tant convoité. Il l'a fait après analyse approfondie des politiques appliquées en termes d'aménagement écologique, d'entretien de l'environnement et des liens sociaux et intergénérationnels, de soutien à la création d'emplois locaux comme aux mobilités, de relations entre générations, de coopération européenne et avec les pays du Sud. Les modalités de mobilisation et de soutien à la créativité des habitants furent bien sûr prises également en considération dans l'analyse des dynamiques et des trajectoires parcourues par les collectivités candidates.

1 _ Dans le cadre du Grand-Paris, les communes de la petite couronne ont été intégrées à la métropole parisienne.

Il s'agit là d'une étape décisive franchie par cette commune-quartier de Paris-Métropole dans un processus engagé de longue date. Vingt ans auparavant, en effet, cette collectivité locale peinait à exister dans l'ex-département des Hauts-de-Seine riche en figures médiatiques (le plus souvent pour de très mauvaises raisons). Paradoxalement, c'est à l'occasion de l'accession de son maire de centre droit à de plus hautes fonctions en 2017 que la donne a changé. Aux élections municipales suivantes, l'équipe citoyenne et écologiste qui, depuis 2001, s'était progressivement implantée dans le paysage local, s'imposait à la surprise des moins avisés, d'abord au premier tour face à une gauche traditionnelle déconsidérée aux plans national comme local, puis largement au second tour face à un candidat de droite sans ancrage local affirmé. Cette victoire imprévue était clairement liée à la modification de la sociologie de la population vanvéenne qu'avait entraînée l'impossibilité pour les plus jeunes foyers de trouver à se loger dans Paris-Cœur (anciennement Paris intra-muros). Dans ce quartier un peu plus périphérique de Paris-Métropole, alliant densité et mixité sociale, une population rajeunie, riche d'une culture de l'innovation citoyenne, s'était approprié les potentialités créées par l'Accord général sur le climat finalement adopté à la fin de l'année 2015 lors de la fameuse COP21 de Paris-Le Bourget. Convaincus de l'urgence des enjeux une nouvelle fois répétée par le GIEC, une majorité des habitants s'était mobilisée dans la décennie qui avait suivi, pour une mise en œuvre des mesures et des objectifs retenus dans l'accord.

Dans la foulée de l'accord, la Région Île-de-France s'était donné comme ambition de devenir *Territoire d'exemplarité climatique*, mettant l'accent sur des programmes labellisés « transitions écologiques » : rénovation thermique des bâtiments enfin entreprise à grande échelle, retour d'une agriculture péri- et intra-urbaine principalement dédiée à l'alimentation locale, multiplication des jardins auto-administrés, création de nouveaux métiers et de nouvelles activités dans le domaine toujours en expansion de l'économie du partage, promotion intensive des circulations actives non polluantes et non émettrices de gaz à effet de serre. À côté de cela, l'échelon national français restait le maillon faible : absence de véritable motivation, incapacité à se consacrer principalement aux questions décisives de la transition écologique, etc. Les causes étaient multiples à la déconsidération généralisée des personnes au pouvoir, et le quinquennat de François Hollande s'achevait sans bilan écologique probant.

À l'élection présidentielle de 2017, la surprenante Noëlle Dumont-Hulot, dénichée on ne sait où mais au nom clairement prédestiné, avait porté les couleurs de l'écologie à un score à deux chiffres inattendu et en tout cas sans précédent. Dans la société, la diffusion des préoccupations écologistes s'était manifestée à travers la prolifération des AMAP, les nouvelles modalités de mobilité et d'économie post-croissance, le développement rapide d'activités économiques et sociales « vertes ».

En phase avec ces mouvements profonds de la société, les porteurs de la liste Verts, Associatifs et Citoyens de Paris-Vanves s'étaient rapidement

mis au travail une fois les élections gagnées en ouvrant grand les portes de la mairie d'une part à l'ensemble des habitants, quelle que fut leur nationalité, d'autre part en révolutionnant le mode de fonctionnement à l'intérieur même du Conseil municipal et de la mairie, mais aussi avec tous les habitants, entre autres grâce à un usage généralisé et novateur des technologies numériques désormais maîtrisées par tous les habitants. Finis les sempiternels affrontements entre majorité automatique et opposition systématique, les propositions innovantes sont prises en considération, sans préjuger de leur origine. Les habitants qui le souhaitent peuvent dialoguer avec leurs élus qui mettent un point d'honneur à leur répondre. Tout n'est pas parfait mais ce qui était autrefois l'exception (un dialogue quotidien entre élus et citoyens) est devenu la règle. Paris-Vanves n'était pas isolée sur cette ligne. Une trentaine d'autres villes avaient démocratiquement choisi les mêmes options, stimulées à l'évidence par les succès notables enregistrés à Grenoble depuis l'élection au fauteuil de maire, dès 2014, du charismatique et précurseur Éric Piolle. Médiatisé sous le nom de « dynamique de Grenoble », le mouvement a commencé à être réellement pris au sérieux, des territoires divers se consacrant aux objectifs majeurs de réduction des consommations énergétiques, de production locale d'énergie à base de renouvelables, de réintroduction de la biodiversité en ville, etc. Bref, la dynamique de changement a été enfin enclenchée grâce à la mobilisation citoyenne, transformant progressivement l'ambiance morose et délétère qui s'était installée en France depuis le début du siècle.

En 2026 et 2032, la même orientation politique a été reconduite à Paris-Vanves, avec un passage de témoin obligatoire entre les élus membres de l'exécutif municipal après un maximum de deux mandats. Pour préparer cette transition, chaque élu associe d'emblée une ou deux personnes intéressées et motivées à l'exercice de son mandat, structurant ainsi la démocratie locale.

La réintroduction de la nature et de l'agriculture dans la ville a été une préoccupation continue. Plusieurs nouveaux jardins auto-administrés ont été créés. Ils sont accessibles à tous, et particulièrement aux écoliers. De jeunes paysans sont désormais jumelés avec Paris-Vanves qui a aidé à leur installation dans la ruralité francilienne désormais totalement protégée de l'extension du bétonnage et des atteintes aux zones humides. En lien avec les AMAP locales, des visites sont régulièrement organisées chez les agriculteurs heureux d'accueillir sur leur territoire et dans leurs exploitations les enfants des écoles, des collèges et des lycées de la ville aussi bien que les adultes. En vingt ans, une véritable connaissance de la nature a été reconstituée pour les urbains, mieux alimentés, et chez lesquels on peut déjà constater une diminution des pourcentages d'obèses qui avaient atteint un maximum alarmant vers 2020. Dans les établissements scolaires et dans un certain nombre d'entreprises installées sur le territoire, les repas proviennent désormais d'une cuisine centrale mutualisée avec les quartiers voisins de Paris-Métropole. Un comité des utilisateurs de la restauration collective regroupant parents d'élèves, délégués d'entreprises

et services municipaux est chargé d'en orienter et d'en contrôler les pratiques. Ces initiatives ont permis d'explorer l'ensemble des facettes du lien social auxquelles touche l'alimentation. Elles ont conduit aussi à l'installation de restaurants éphémères, de petits stands de restauration biologique où se côtoient goût du terroir et traditions venues d'ailleurs. La soupe aux bettes et *noodles* de Madame Pang venue de Chine du Sud avec sa famille en 2010 est réputée dans toute la région. Ces améliorations doivent se poursuivre pour toucher ceux qui restent en périphérie de ce mouvement, comme les personnes âgées, celles en situation d'isolement ou de précarité. L'objectif de diffusion des initiatives et d'élargissement du cercle des habitants concernés est prioritaire pour les services municipaux. Impossible d'ignorer par ailleurs que la question de la place de la nature dans la ville reste un sujet de débat à la fois sur le principe ou sur les modalités de sa mise en œuvre. Faut-il encore étendre la place des jardins dans la ville ? Jusqu'où les écosystèmes naturels assument-ils des fonctions qui ne peuvent être confiées à des systèmes artificiels, sources d'innovation technologique ? Ce modèle n'est-il pas source de nouveaux conformismes ?

Car la société de 2035 est traversée de tensions structurelles à Paris-Vanves comme ailleurs. Plus diverse encore qu'aujourd'hui, elle recèle de nouvelles inégalités où questions environnementales et sociales s'entrecroisent. Elle fait face aux défis de l'allongement de la vie, de la coexistence des cultures et des religions, des inquiétudes économiques et écologiques. Dans ce contexte de post-croissance et de montée des complexités, les liens sociaux ont cependant retrouvé l'importance qu'ils avaient perdue dans la période d'individualisme exacerbé caractéristique des années 1980-2010. L'implication des nouvelles générations dans la ville a été favorisée autour des projets qui leur tiennent à cœur (service civique, applications numériques, solidarités, voyages, lien avec d'autres cultures) ; ces projets bénéficient d'un budget spécifique en croissance continue. L'accès de tous à la santé a fait l'objet d'une attention particulière, en mettant l'accent sur les familles et les personnes les plus fragiles, et en développant des actions de prévention et de suivi particulier de certains publics par un réseau associant professionnels de santé, services municipaux et associations. La prise en charge à domicile des personnes âgées et/ou en fin de vie est un objectif difficile à atteindre mais activement poursuivi. Enfin, dans le respect du principe de laïcité, tous les croyants souhaitant pratiquer une religion, quelle qu'elle soit, ont accès à un lieu de culte, une possibilité ouverte grâce au dialogue œcuménique encouragé jusqu'à ce que soient acquis d'abord un partage organisé des lieux de prière existants, puis la construction d'un lieu de culte dédié à l'islam. De leur côté, les non-croyants disposent enfin d'une Maison des initiatives, ouverte à tous.

Sur le difficile sujet du logement, toutes les constructions réalisées depuis le début des années 2020 le sont suivant les normes énergétiques et environnementales les plus exigeantes, tout en encourageant la créativité

architecturale. Un Plan Climat-Énergie ambitieux a été mis en place en 2025 après une très large concertation. Les résultats engrangés depuis sont très encourageants dans les bâtiments publics comme dans les copropriétés qui ont été rénovées grâce aux aides décernées par les organismes régionaux créés à cet effet. La lutte contre la précarité énergétique s'est organisée localement par une mise en réseau des entreprises certifiées par l'ancienne ADEME Île-de-France dont la fusion avec l'ARENE Climat-Énergie Île-de-France avait été organisée en 2019, dans un but nécessaire de simplification administrative. Grâce à un effort continu, Paris-Vanves a progressivement porté son pourcentage de logements sociaux à 30 % en accompagnant les initiatives des propriétaires de pavillons et d'immeubles vétustes prêts à s'engager dans la production de logements supplémentaires dans des petits bâtiments écologiquement performants et offrant une part croissante de locaux d'intérêt collectif équipés professionnellement (sèche-linge, locaux-ateliers vélo...) et facilement partageables. Surtout, l'encadrement enfin obtenu des loyers et une politique de réhabilitation résolue des logements insalubres et dégradés a permis de préserver la mixité sociale qui a toujours été une caractéristique de cette commune. Une concertation et des objectifs communs en termes de programmes immobiliers sont définis chaque année entre les bailleurs sociaux, les promoteurs immobiliers professionnels ou occasionnels qui le souhaitent et les services municipaux. C'est ainsi que l'immeuble connu comme La Fonderie qui avait été créé à Vanves dès la fin des années 1980 a désormais dans son voisinage plusieurs petits frères nés avec l'essor de l'habitat partagé, fortement encouragé par les pouvoirs publics dans les suites de la loi Duflot de 2014. Certaines difficultés sont encore perceptibles notamment concernant la mobilité dans les logements sociaux ; la publication de critères d'attribution et la mise en place d'une procédure de décision dont les étapes sont publiées sur le site de la mairie a néanmoins permis de diminuer les rigidités. Mais la municipalité de Paris-Vanves peine à harmoniser ces procédures avec d'autres communes limitrophes, comme celle de Paris-Issy-les-Moulineaux où la mixité sociale est nettement moins présente et dont l'équipe ne fait pas mystère qu'elle souhaite avant tout être attractive pour des foyers aux revenus élevés.

Dans les supermarchés, les produits se vendent désormais le plus souvent sans emballage et en vrac. Dans les commerces comme chez les particuliers, le tri multicritères obligatoire a été largement facilité par les nouveaux systèmes de collecte à la demande et une escouade de bénévoles qui se sont portés volontaires. Les « ressourceries » créées alentour permettent à chacun de venir qui déposer, qui échanger, qui recycler une part croissante des matériels et objets en circulation. C'est tout le processus de l'économie circulaire qui est ainsi mis en pratique à l'échelon local comme il l'est au niveau régional. De manière plus générale, l'activité économique à Paris-Vanves fait la part belle aux entreprises issues des révolutions numériques successives qui se sont produites en 20 ans. L'audiovisuel s'est également profondément transformé, les grandes chaînes généralistes et centralisées ayant laissé place à des

services innovants aussi bien dans les domaines de l'*audiotactovisuel*, la filière qui a remplacé les techniques obsolètes de l'audiovisuel, que de l'écrit qui a gardé toute sa place, couplé désormais aux supports les plus divers. Ce dynamisme crée d'ailleurs des tensions sur l'aménagement de l'espace urbain. Le choix de la municipalité de faire du logement un secteur prioritaire en termes de rénovation et d'accueil des familles venues de Paris-Cœur n'avait pas totalement anticipé les modifications induites par l'implantation de milliers d'emplois à Vanves qui était encore très majoritairement dans les années 2010 une ville résidentielle. Il a fallu trouver des solutions d'aménagement originales, reposant sur une densification qui respecte la place de la nature dans la ville. La structuration du tissu économique (des PME dont le nombre de salariés se situe en moyenne entre 5 et 30) a permis de s'adapter à cet environnement urbain sous contraintes.

Les entrepreneurs installés à Paris-Vanves et les responsables associatifs travaillent avec les Missions locales pour l'activité (avec la raréfaction des emplois traditionnels, les anciennes Missions locales pour l'emploi ont disparu à leur profit) pour faire bénéficier les habitants de leurs stratégies d'innovation, en lien avec les politiques menées par la Région Île-de-France. L'attention portée aux transitions crée encore des emplois dans des filières différentes et complémentaires : de la rénovation énergétique aux activités de services aux personnes, de l'agronomie et du soin aux animaux à la conception numérique et aux activités culturelles qui ont connu un nouveau *boom* après la mise en place des 32 heures dans les grandes entreprises. Depuis 2020, le nombre des personnes actives localement est en augmentation régulière ; il s'est stabilisé autour de 15 000 pour une population de près de 30 000 habitants. Les tendances décelables au niveau national sont déjà fortement présentes à Paris-Vanves : grande mobilité entrante et sortante des personnes, fort développement de l'auto-activité et des PME sur les métiers de la transition, formation continue très pratiquée, tout cela fait l'objet d'échanges dans le réseau européen que Paris-Vanves a créé avec d'autres villes moyennes d'Europe similaires. L'implication des entrepreneurs dans la commune n'a cessé de croître, prenant des formes inédites comme la création d'un laboratoire de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales sur « entreprise, innovation et démocratie locale » qui a notamment planché sur l'émergence de l'entreprise citoyenne et le développement de l'économie sociale et solidaire depuis la COP21 de 2015. Elle s'est aussi concrétisée par le fait d'assumer des responsabilités particulières vis-à-vis des jeunes qui fréquentent le lycée professionnel de la ville et à y assumer certains enseignements.

L'impressionnant développement des modes actifs et non polluants de déplacement a également transformé le vécu des habitants qui ont oublié l'omniprésence des voitures et des deux-roues motorisés jusqu'au début des années 2000. Presque toute la commune est désormais classée *Territoire de rencontres et de déplacements tranquillisés* depuis qu'en 2020-21, une longue concertation entre commerçants, familles, entreprises,

écoles, associations de personnes handicapées... a abouti à la création du concept agrémenté d'un label *ad hoc*, puis à sa mise en pratique. En 20 ans, 80 % de la circulation motorisée individuelle a ainsi disparu des rues de la ville. Dès 2020, Paris-Vanves s'était portée volontaire comme territoire expérimental de lutte contre la pollution de l'air qui était encore de règle en 2015-2020 malgré les condamnations régulières que la ville de Paris et la France recevaient de la part des instances européennes. En 2035, on se promène sans avoir les yeux qui piquent, on entend facilement le chant des oiseaux et on peut observer les étoiles depuis que de nouveaux systèmes d'éclairage public ont été installés. L'espace public est redevenu lieu de lien social et de rencontre, surtout lors des festivals de culture de la rue pour lesquels la commune est désormais connue et reconnue, jusqu'à Niteroi, banlieue de la métropole de Rio de Janeiro avec laquelle Paris-Vanves s'est jumelée en 2025.

Dans cette société ouverte sur le monde, multiculturelle et complexe, l'attention portée aux liens prend pour point d'appui et de soutien particulier les nouvelles organisations familiales. Offrir un meilleur accompagnement aux familles dans toute leur diversité, aménager des espaces pour se ressourcer, se retrouver, réfléchir et partager des moments conviviaux est indispensable. Une maison des familles, lieu de rencontres pour tous les âges de la vie, de la prime enfance aux seniors, fonctionne en réseau avec les professionnels du secteur et les services municipaux. Il s'agit aussi de repérer les inégalités sociales plus en amont, dès leur création ou leur reproduction. L'encouragement à la mixité sociale, la mise en place de conditions concrètes d'égalité des chances et d'accès aux droits font partie des engagements forts de l'équipe municipale.

Évidemment, Paris-Vanves n'est pas le centre du monde. Ce n'est pas non plus un lieu d'où les tensions et les antagonismes auraient miraculeusement disparu. Ce serait d'ailleurs là une forme de dématérialisation inquiétante, alors que les transitions supposent à la fois une modification profonde des comportements et la capacité à assumer les questionnements et les controverses qu'elles alimentent. Donner à chacun une place alors que les modes de travail et plus largement de vie sociale sont en pleine évolution ne va pas de soi. Devenir un territoire d'emploi qualifié tout en préservant la mixité sociale, est un défi permanent. Il y a quelques années on a ainsi observé à Paris-Vanves comme dans d'autres territoires en transformation écologique des angoisses et des dépressions inédites dont l'origine était à rechercher dans l'inquiétude de ne pouvoir passer du local au global. Car les incertitudes sur la capacité de l'humanité à réussir à maintenir le réchauffement climatique sous la barre des +2°C sont toujours présentes malgré ces évolutions positives ; elles augmentent à mesure que s'approche 2050, date butoir des projections du GIEC. Elles entraînent des angoisses inédites : avoir ou ne pas avoir d'enfants est ainsi devenu un débat assez intense que l'on n'aurait pas imaginé vingt ans auparavant lorsque le droit à l'enfant était ouvertement revendiqué. L'exemplarité crée aussi des questionnements sur les pratiques suivies ailleurs, à proximité immédiate, en Europe, dans

les pays du Sud. Chacun est en effet conscient que les objectifs affichés par le GIEC nécessitent une forme inédite d'harmonisation des pratiques sociales. À quoi bon un label de ville en transformation écologique si, à deux pas, à Paris-Issy-les-Moulineaux, la reconversion des immeubles de bureaux marque le pas ? À quoi bon s'alimenter local si les subventions de la politique agricole commune continuent partiellement d'encourager un modèle d'exportations sans souci de l'empreinte carbone et de l'autosuffisance alimentaire ?

Les habitants de Paris-Vanves se sentent citoyens du monde et c'est à la fois un nouvel espoir et l'un de leurs principaux points d'achoppement pour se sentir pleinement heureux. Qu'il s'agisse de lutter contre les inégalités, de réduire l'empreinte écologique globale ou de maintenir le vivre ensemble entre des personnes et des générations aux cultures toujours plus diverses, les efforts accomplis et les résultats obtenus ont ouvert une perspective. Ils ont aussi montré la nécessité de maintenir une dynamique qui repose sur l'implication démocratique, la ténacité des élus et des citoyens engagés et une ambition écologique portée par une vision de long terme et pour l'ensemble du globe. Loin de Clochemerle, des défilés commémoratifs ou des flonflons de la Marseillaise, les habitants de Paris-Vanves vivent au rythme d'engagements qui dépassent infiniment leur espace local. C'est parce que l'exercice de la démocratie locale porte sur des questions à valeur universelle qu'ils y mettent une énergie et une vitalité inédites. Mais c'est aussi pour cela qu'ils sont conscients de leur dépendance à un mouvement de transition qui ne dépend d'eux que pour une faible part.

Par Marion Paoletti

LA RÉPONSE
DE LA DÉMOCRATIE
À L'URGENCE
CLIMATIQUE



© Nicoby

— **Marion Paoletti** est maîtresse de conférences en science politique et chargée de mission pour l'égalité entre les femmes et les hommes à l'université de Bordeaux. Elle a notamment travaillé sur la démocratie participative, les réformes de la décentralisation et sur la mise en œuvre de la parité en France. Elle a participé à la fondation de la Convention pour la VI^e République.

UNE TRANSITION
DÉMOCRATIQUE

tardé à voir dans la transition écologique ambitieuse, engagée après l'accord sur le climat signé à Paris en 2015, un risque de « dérive totalitaire ». Vingt ans après, cette transition est pourtant un succès, non seulement parce qu'elle a été acceptée mais aussi consolidée par les citoyens. L'acceptation et l'appropriation de la transition écologique n'auraient pas été possibles sans les évolutions décisives intervenues dans la plupart des démocraties européennes au cours des vingt dernières années. La transition n'était pas seulement écologique : elle était sociétale, et profondément politique.

« Autoritarisme vert », « atteintes aux libertés humaines », « retour de la planification ». Certains intellectuels européens unis dans ce qu'ils appelaient leur « scepticisme » vis-à-vis du changement climatique n'avaient pas

Les institutions politiques de l'ensemble des pays ont en effet su évoluer dans une double direction : la coupure entre les gouvernants et les gouvernés s'est considérablement atténuée grâce à des mécanismes institutionnels qui paraissent il y a encore vingt ans « dangereux » ou problématiques. Il n'y a plus désormais de spécialistes de la politique et donc de non spécialistes, cet élargissement de ceux appelés à prendre part à la politique devant être considéré comme une condition d'une meilleure prise en compte de biens communs tels que le climat. Par ailleurs, les progrès réalisés par la parité en politique ont permis de penser (et de résoudre) les problèmes d'accès des femmes à la représentation politique de manière connexe à ceux d'autres catégories rencontrant les mêmes difficultés : moindre sentiment de compétence politique, problèmes de prises de parole, sentiment d'illégitimité pour rester durablement dans le champ politique. Désormais les catégories populaires, peu diplômées, issues de parcours d'immigration, les plus jeunes, se sentent tout autant autorisées que d'autres à se présenter à une élection ou à prendre la parole dans une assemblée, et il ne viendrait plus à personne l'idée de conférer une moindre dignité à ces paroles. Cet élargissement des voix, leur égale prise en compte, semble être là aussi une évolution décisive qui éclaire la transformation des priorités par rapport aux décennies antérieures.

Le chemin parcouru en l'espace de quelques années est remarquable si on fait l'effort de se projeter en arrière : au milieu des années 2010, la « crise » de la démocratie politique semblait atteindre son apogée, le personnel politique suscitait dans la plupart des démocraties européennes rejet et défiance, les décisions, tributaires de groupes d'intérêt se manifestant dans des négociations peu transparentes, avaient du mal à obtenir quelque consentement de la part des citoyens. Partout se propageaient des idées xénophobes et nationalistes et alors que l'usage du vote ne cessait de décliner, l'idée d'une solution autoritaire paraissait s'imposer comme une possibilité. Il faut savoir rendre grâce aux parlementaires de tous bords d'avoir brusquement pris conscience en 2017 des idéaux démocratiques qui traversaient alors, aussi, nos sociétés, pour faire évoluer radicalement la démocratie politique dans un sens plus conforme aux attentes. Eux qui, depuis le début des années 1990, alors que s'installait cet âge de la défiance, résistaient le plus possible aux réformes de rénovation démocratiques et concédaient le moins possible aux exigences démocratiques. Sans doute, le bon score de Marine Le Pen au second tour de l'élection présidentielle en France a-t-il agi comme un détonateur sur l'ensemble de la classe politique républicaine, alors que la présence de son père à la même élection 15 ans auparavant n'avait pas eu les mêmes vertus.

Les professionnels de la politique en 2017 ont su alors tirer profit des meilleures évolutions des sociétés occidentales : individuation (chacun veut donner son avis), élévation remarquable du niveau culturel, progression du degré d'information et d'ouverture sur le monde. Ils ont su alors, par des réformes décisives, telles que l'ouverture du droit de vote aux étrangers

non communautaires résidant sur le sol depuis 5 ans, proposer un horizon international et tolérant plutôt qu'un repli nationaliste. Surtout, face aux tentations oligarchiques, ils ont su répondre aux aspirations démocratiques des sociétés par quelques réformes décisives sur lesquelles il n'est pas inutile de revenir pour mieux comprendre ce qui aurait été probablement impossible sans ces transformations : la réussite de la transition écologique. Les évolutions des dernières décennies (égalisation entre les catégories sociales dans l'accès à la parole et à la décision politiques, dé-spécialisation de la politique) concernent de manière remarquable l'ensemble des démocraties européennes les faisant évoluer vers un régime commun, un régime participatif égalitaire. Mais elles sont particulièrement marquées en France, qui servira ici d'illustration, pays où les tensions entre rejet et passion de la politique, tentations nationalistes-autoritaires et aspirations démocratiques étaient particulièrement vives il y a vingt ans et où semblaient devoir l'emporter inexorablement les premières sur les secondes.

Dans un réflexe qui peut s'apparenter à celui d'une survie, l'Assemblée nationale, élue en 2017, transformée en Assemblée constituante, a mis fin à la V^e République et à l'irresponsabilité présidentielle qui la caractérisait. Dans ce nouveau régime politique parlementaire, des dispositions fondamentales, en droit et en pratique, ont redéfini la place des élus et des citoyens, désormais placés dans un rapport plus égalitaire, et accompagné efficacement l'entrée de celles/ceux classiquement en marge de la politique, les *outsiders* dont la parole est désormais prise en considération. La prise en compte des enjeux de long-terme est désormais garantie au niveau constitutionnel, et est placée au cœur d'une logique renouvelée de fabrication de la loi. Sans ces transformations, on ne comprend pas bien comment les gouvernements successifs auraient pu espérer honorer les engagements ambitieux auxquels ils avaient souscrit fin 2015 pour répondre à l'urgence climatique.

Alors que les travers monarchiques de la V^e République irriguaient l'ensemble des institutions, notamment celles du niveau local, les nouvelles dispositions institutionnelles ont mis fin au présidentielisme, en particulier local. Par exemple, au plan local, les fonctions exécutives et délibératives ont été séparées, à l'encontre de la pratique antérieure. Cette fin du monarque dans les institutions républicaines a consolidé la culture de la délibération au sein des assemblées, locales et nationales. Surtout, c'est la coupure entre élus et non élus, représentants et représentés, qui a été travaillée de manière décisive. Les habitudes aristocratiques de la plupart des représentants, portés à se croire différents puisqu'élus quasiment par la main de Dieu, apparaissent désormais comme un lointain souvenir. Ils se tiennent désormais au milieu de la population, à son image, et d'ailleurs on ne parle quasiment plus d'hommes politiques (pour désigner les femmes comme les hommes élus) mais bien de personnel politique, manière de souligner qu'ils sont d'abord au service de la population. Cette plus grande horizontalité des relations gouvernants/gouvernés semble

aussi avoir été obtenue par l'introduction d'une dose de tirage au sort, renouant ainsi avec une modalité de désignation des représentants politiques qui avait été plus ou moins volontairement oubliée. Pour prendre réellement en compte la part croissante des votes blancs de la part de personnes attachées au droit de vote mais ne se reconnaissant pas dans l'offre partisane, le pourcentage de vote blanc à chaque élection se traduit par un pourcentage équivalent de représentants tirés au sort parmi une liste de volontaires. Une telle mesure a eu le mérite de rappeler à tous qu'en démocratie le pouvoir appartient à chacun, et donc à n'importe qui. Il va sans dire que la limitation du cumul des mandats, dans le temps et l'espace, appelé de ses vœux depuis si longtemps par la population, qu'elle soit de droite ou de gauche, a grandement contribué à la réconcilier avec la politique. Par ailleurs, la position d'infériorité dans laquelle les citoyens étaient maintenus a été en grande partie levée par une plus grande *directisation* de la démocratie.

Si l'appel à la participation des citoyens en France s'était enraciné depuis le début des années 1990, et les dispositifs participatifs multipliés, notamment au plan local, un tel changement n'avait pas suffi à réenchanter la démocratie représentative. Il faut dire que les représentants étaient assez libres de suivre ou non des avis qu'ils écoutaient ou pas, et les citoyens assez sceptiques quant à la valeur et l'utilité de leurs efforts. À partir de 2017, les procédures de démocratie directe, telles que les droits de saisine par pétition citoyenne des assemblées, locales et nationales, avec obligation d'examen par les assemblées dès lors que les seuils sont atteints, les référendums par initiatives populaires, notamment au plan régional, obligatoires et avec valeur décisionnelle dès lors là encore que l'initiative est réussie, ont été autorisés. Nous avons tourné le dos à la pratique du droit de pétition, d'initiative, de référendums, encadré et impossible, hypocrite en un mot, tel qu'elle existait encore en 2015. Les malheurs populistes et démagogiques annoncés par ceux qui résistaient au nom de la démocratie représentative ne sont pas survenus. Certes, quelques tentatives xénophobes, sexistes, trans/homophobes ont bien eu lieu. Mais le contrôle de légalité (ou de constitutionnalité) en amont a agi efficacement. Au contraire, ces innovations démocratiques se sont révélées d'efficaces outils de justice sociale et environnementale, de prise en compte du temps long, renouant ainsi avec une certaine pratique des référendums aux États-Unis à la fin du XIX^e siècle. Elles se sont révélées tout aussi efficaces pour contourner les groupes d'intérêt pollués, plus à l'aise dans le cadre d'une négociation fermée réservée à quelques-uns.

Les grands projets d'aménagement des barons locaux, qui mettaient ici ou là en danger des zones humides, des terres agricoles ou des espèces protégées, ont fait les frais de plusieurs initiatives populaires fructueuses, attestant de la vivacité de l'intérêt des citoyens tout à la fois pour la démocratie locale et pour les questions environnementales.

Les relations, discussions, campagnes de persuasion développées par et au sein des comités d'initiative, ont largement contribué à intéresser

des groupes traditionnellement peu concernés par les enjeux environnementaux. Ces dynamiques locales ont été indispensables à la réussite du processus de transition écologique. Cette forme de démocratie directe et égalitaire n'a pas affaibli les formes plus délibératives dans des arènes de débat qui se sont au contraire multipliées. Il faut dire que la démocratie prend du temps et des élus non cumulants, davantage investis, ont su développer leur nouveau rôle d'animateurs du débat collectif. Au cours des dernières années, ces forums physiques de discussion se sont trouvés dynamisés et hybridés par les technologies d'information et de communication. Ainsi, il est usuel aujourd'hui que lors d'un débat public, la discussion donne lieu à une mesure régulière des avis par vote par boîtier électronique qui permet de faire progresser la prise de décision.

Plus généralement, ces formules participatives de démocratie se sont trouvées enrichies et consolidées par l'ensemble des dispositifs déployés pour favoriser l'arrivée de nouveaux entrants en politique, qui se tenaient traditionnellement en marge. La réforme de la parité a été une véritable révolution en France à la fin des années 1990, en considérant que l'individu étant sexué, la représentation politique devait l'être aussi. La contrainte paritaire n'a cessé d'être renforcée depuis 1999 sans que cela ne suffise là non plus à atteindre les objectifs fixés par les représentants politiques : réenchanter la démocratie représentative. La révolution de l'ordre politique et de l'ordre social genré a semblé à l'usage assez conservatrice : plus forte rotation des femmes élues et sorties parfois rapides de la politique (ce qui n'a pas empêché une professionnalisation accélérée pour certaines), plafond de verre pour les femmes qui n'arrivent pas ou peu à occuper des positions de *leadership* comme si « femmes » et « pouvoir » demeuraient deux réalités inconciliables, spécialisation toujours genrée des unes et des autres, nomination par le fait du prince, dévaluation de la parole des femmes politiques jusqu'au sein de l'enceinte parlementaire, sexisme rance et tenace.

À partir de 2017, la question des difficultés d'accès des femmes aux fonctions électives a cessé d'être pensée sur le mode identitaire mais en lien avec d'autres exclus historiques de la politique : les problèmes de prise de parole, de l'éviction rapide après l'élection, le sentiment d'incompétence politique ne frappent pas que les femmes mais aussi les élus peu diplômés, les nouveaux entrants (surtout quand ils viennent de la dite « société civile »), les plus jeunes, les membres des catégories populaires (qui sont les plus sous-représentés en politique mais dont l'absence pose le moins de problèmes dans le débat public)... En pensant le problème des exclu-e-s de la politique, les débats de 2017 ont débouché sur un statut de l' élu faisant la part belle à la formation des élu-e-s, non seulement au niveau de la prise de parole mais aussi des relations avec l'administration ou encore des formations plus techniques pour éviter la spécialisation dans les domaines professionnels ou associatifs précédemment investis. Il s'en est suivi un mélange et une dynamique de genre rejetant aux oubliettes

toute hiérarchisation et différenciation entre les sexes. Cette dynamique a non seulement irrigué les débats dans les assemblées représentatives (où toute attaque sexiste, raciste, etc. est systématiquement poursuivie tout comme les émetteurs de courriers, parfois ordures, reçus par les élu-e-s), mais aussi les débats dans les arènes de la démocratie participative. Par exemple, les prises de parole de femmes (et d'hommes), à partir du quotidien, de la vie familiale, des expériences de soin, ne sont pas systématiquement dévaluées mais écoutées et prises en compte avec autant de considération que les paroles d'hommes (ou de femmes) cherchant à se situer dans un registre d'expert-e ou universaliste. Il s'ensuit que la hiérarchie des questions dignes d'intérêt public s'est trouvée profondément modifiée, ce qui n'est pas étranger à la priorité désormais donnée aux questions environnementales.

Certes, l'évolution de la démocratie politique au cours des dernières années est particulièrement saisissante en France où, effets de la présidentialisation à tous les niveaux et d'une professionnalisation politique particulièrement poussée, la captation du pouvoir par une minorité semblait heurter avec particulièrement de force les idéaux démocratiques par ailleurs vivaces. Mais ces mouvements de dé-spécialisation de la politique ont cheminé dans l'ensemble des démocraties européennes, les alignant vers un nouveau régime politique participatif et égalitaire. C'est bien ce nouvel élargissement social de la démocratie politique qui a hissé les thèmes décisifs pour le plus grand nombre au sommet de la hiérarchie des préoccupations politiques, c'est-à-dire communes. La transition écologique, engagée dès 2015, s'était fixé des objectifs ambitieux, sans savoir vraiment si elle aurait les moyens de son ambition. L'évolution des institutions et des pratiques démocratiques a agi de manière complémentaire aux évolutions écologiques. La sauvegarde des sociétés humaines était et est toujours inextricablement liée à l'action déterminée des pouvoirs publics en matière de politique climatique, mais elle était et est toujours indissociable d'un mouvement d'ampleur de la société. Ce mouvement n'aurait pas été aussi puissant sans une nouvelle dynamique démocratique. Non, décidément, la transition écologique ne serait pas aussi aboutie sans le travail résolu de démocratisation de la démocratie politique.

	-
BAÏZ, DU BUISSON DE COURSON, GARDIES et MSIKA	
<i>La génération de la transition</i>	141
Jean HAËNTJENS	
<i>Comment les villes ont pris en main la question du climat</i>	151
L'association négaWatt	
<i>Transition énergétique : l'état des lieux</i>	157
Lucile SCHMID et Denis COUVET	
<i>Dix ans de vie de famille au temps de la transition écologique</i>	165
	-

MODES DE VIE

&

RÉSILIENCE

L'ÉCOLOGIE
EN SOCIÉTÉ

Essais de **prospective climatique** (optimiste)

PARIS
CLIMAT
2015

LA GÉNÉRATION DE LA TRANSITION

Par Adam Baiz,
Gaspard du Buisson de Courson,
Julia Gardies
et Léana Msika



© Rodho

— **Adam Baïz**, *École Polytechnique, doctorant aux Mines de Paris*, **Gaspar du Buisson de Courson** et **Julia Gardies**, *étudiants à AgroParisTech et Léana Msika*, *étudiante à SciencesPo Paris*. *Le présent article est le fruit d'une réflexion commune et inédite : quatre étudiants de SciencesPo, d'Agro-ParisTech et de l'École Polytechnique ont cherché à analyser et à interroger ensemble la perception des enjeux écologiques et climatiques et à proposer des pistes concrètes et innovantes de changement d'ici à 2035.*

PARIS 2035

Paris 2035. En ce mois de novembre, un ballet incessant de vélos défile sur les boulevards parisiens. Les terrasses des cafés sont peuplées de personnes emmitouflées. Les rues portent encore les signes de la grande mobilisation de la veille. Tous les quotidiens titrent sur le succès mondial dévoilé par les derniers travaux du GIEC : une réduction historique des

émissions de gaz à effet de serre. Sous une fine pluie, des centaines de milliers de personnes ont défilé hier à Paris. Partout dans le monde, les manifestants ont porté un message clair : la dynamique de transition écologique est enfin engagée, certes, mais il s'agit maintenant de l'accélérer. En 2014, les citoyens avaient marché pour le climat, à un an de la conférence décisive de Paris. En 2035, ils étaient encore plus nombreux mais surtout, plus déterminés à agir.

Hélène accroche son vélo dans l'un des parkings à vélos du quartier. Au loin, elle aperçoit son vieil ami, Jean. À 45 ans, vingt ans après leur rencontre, Hélène éprouve un sentiment paradoxal : Jean n'a pas changé. Il est resté aussi engagé et enthousiaste. Pourtant tout a changé, et elle s'en fait la remarque en s'approchant : elle reconnaît les vêtements qu'il porte. Ils ont été fabriqués par Thomas, un entrepreneur innovant qu'ils connaissent bien tous les deux : c'est un passionné qui a su mettre son goût pour la création au service de la conception de vêtements abordables, produits localement et pour durer.

Jean est venu avec sa fille, Camille. Ils ont convenu de se voir tous les trois, à la demande de Camille. Dans le cadre de son année de service social et écologique – une année de césure qu'a permis et valorisé la réforme éducative de 2023 pour les jeunes bacheliers –, Camille réalise des interviews pour retracer l'histoire de la transition écologique. Hélène les embrasse tous les deux et s'installe. Elle commande une soupe aux légumes de saison et remarque son prix très abordable.

« Tu te rends compte, Jean ? C'est moins cher qu'un café. C'était inimaginable il y a vingt ans. »

La terrasse est agréable et on peut facilement s'entendre : les quelques voitures qui se partagent la route sont pour la plupart électriques et silencieuses. Les chauffages d'extérieur ont disparu pour laisser place aux pulls et aux écharpes. Au bout de quelques minutes, Camille sort un calepin et un crayon, et pose ses premières questions.

« Qu'est-ce qui a tant changé depuis ces dernières décennies ? Que sommes-nous parvenus à faire qui semblait utopique au début du siècle ? Vous qui avez vécu la transition, ces vingt dernières années, en pleine conscience, quel regard portez-vous sur elle ? »

Jean réfléchit quelques instants avant de lui répondre : *« Le mouvement a été un mouvement global. Les comportements ont évolué en France mais aussi dans le reste du monde, puisque nous avons compris que le changement devait être mondial et coordonné pour être efficace. Seul et isolé, un pays n'aurait pas permis la réduction des émissions de gaz à effet de serre que nous connaissons actuellement ! »*

Jean se tourne vers Hélène : *« Tu te souviens, nous nous étions installés au même café il y a vingt ans. Nous avons parlé avec angoisse de "l'ère de l'Anthropocène" qui devait durer des siècles encore... Tu te souviens de ces révoltes meurtrières autour de projets environnementaux, de ces démissions de gouvernements, de cette époque où rien ne semblait aller... »*

« Ces révoltes, elles ont fait beaucoup de morts ? », interrompt Camille. *« Tu sais, un mort est toujours de trop, réagit Hélène, mais pour te donner une idée : au plus fort de la crise de l'uranium en 2024, les émeutes ont fait près de 400 morts en Europe. »*

« Et encore, nous avons été très épargnés par rapport aux pays du Sud, reprend Jean. Rien qu'en Asie du Sud-Est, les crises sanitaires de ces quinze dernières années ont fait près de 250 000 morts et presque autant lors des violents déplacements de population. Imagine-toi que plusieurs métropoles ont perdu jusqu'à la moitié de leur population à cause des nuages toxiques de particules fines. Et encore aujourd'hui, les autorités n'arrivent pas à toutes les endiguer. Les gens ont été effrayés en 2014 avec Ebola, mais ce n'était rien comparé

aux guerres de l'eau qui allaient déclencher les épidémies de 2019 et de 2023, sans parler des conflits sanglants dans toute l'Afrique centrale qu'on connaît toujours. »

« Avec tout ça, il n'y pas de quoi se réjouir ! », s'étonne Camille. « Oui, c'est sûr, soupire Jean, il y a encore énormément à faire, mais face à toutes ces catastrophes et atrocités, les citoyens et les pouvoirs publics ont fini par accepter la nécessité et l'urgence d'une transition radicale. Toutes ces morts, ces maladies incurables, et tous ces dégâts... c'était évitable, mais il semblerait que, nous les humains, ayons besoin de catastrophes pour agir. Cela me fait enrager mais que veux-tu ? Dans les années 2020, l'effervescence politique et citoyenne a atteint un paroxysme et c'est à ce moment-là que les discours ont enfin laissé place à l'action. Et peut-être pouvons-nous reconnaître à l'Europe son mérite... Elle a été un modèle. »

Hélène se souvient : « C'était il y a vingt ans. Les premières avancées réelles vers une agriculture plus soutenable, une nouvelle dynamique urbaine et territoriale, l'utilisation des photons, mais aussi et surtout l'extraordinaire mobilisation citoyenne, tout cela nous a conduits sur un autre chemin, vers une autre ère, même si l'influence humaine demeure importante. Tu dois t'imaginer, Camille, qu'il s'agissait à l'époque d'une véritable rupture. Cette rupture venait en partie de la prise en compte d'une donnée fondamentale : pour réussir à mobiliser et modifier le système, la transition écologique devait être désirable pour chaque citoyen. L'utile et le nécessaire sont devenus agréables. Les notions de durabilité, de "sobriété efficace" sont désormais perçues comme des opportunités. Ce n'était pas le cas avant. On disait que tout cela était « punitif ». Regarde, par exemple, comment la vie dans les villes s'est métamorphosée. Les pieds d'arbres sont plantés et fleuris par les habitants qui rendent les rues plus chaleureuses et contribuent à améliorer la qualité de l'air ou encore à produire des fruits et légumes. Les habitants se sont réappropriés l'espace public pour y développer des activités qui les satisfassent et leur permettent de vivre en accord avec les objectifs du Millénaire. Depuis 2015, le débat écologique s'est profondément intégré au monde social et tient compte des préoccupations directes des citoyens. C'est une nouvelle réalité démocratique, et elle est en rupture complète avec le discours technique et désincarné qui ne produisait pas de résultats encourageants et qui ne pouvait pas être légitimement accepté ni imposé aux populations à posteriori. Les gens se sont saisis de ces enjeux. »

Jean boit une gorgée de son café - biologique et équitable - qu'il ne s'autorise désormais que quelquefois par semaine. Il rebondit sur ce que vient d'évoquer Hélène : *« Le modèle s'est ajusté pour apporter du bien-être à chacun. Chaque citoyen perçoit des bénéfices différents et uniques. Cela a été rendu possible par des changements quotidiens parfois imperceptibles amenés entre autres par l'économie collaborative, cette idée qui vise à partager les biens plutôt qu'à les posséder pour un usage intermittent.*

Par exemple, la plateforme d'Hélène pour le partage d'outils et d'objets, qu'elle a créée en 2012, alors que nous étions encore étudiants, comptait quelques centaines d'utilisateurs. Aujourd'hui les bénéficiaires de ce système se comptent par dizaines de milliers et le modèle a été répliqué dans de nombreuses régions, dans une logique coopérative et décentralisée : l'idée n'est pas de donner à une organisation une sorte de monopole sur ces nouveaux services de partage, mais de permettre à chacun de s'organiser localement. Avant, posséder le dernier écran plat ou un autre objet technologique de haut niveau était perçu comme un facteur de bonheur. Mais nous nous sommes rendus compte que cela ne nous rendait pas fondamentalement ni durablement plus heureux. Partager un moment convivial avec d'autres personnes intéressées par les mêmes activités est redevenu la norme, et c'est exaltant. La sobriété énergétique, la limitation de l'utilisation de ressources naturelles finies et le bien-être humain sont désormais plus en phase.

La transition écologique a été un moment de dialogue aussi bien privé que public, introspectif et profondément social. Elle est une opportunité et une nécessité à la fois. Et d'ailleurs, elle n'est pas seulement bénéfique pour les « générations futures » qui étaient pourtant citées dans tous les rapports et dans toutes les initiatives de bonne ou de mauvaise foi. Elle est profondément bénéfique aux générations présentes... et elle leur évite des catastrophes ! »

Hélène poursuit : « Si tu prends l'exemple du travail, tu peux aussi comprendre à quel point il s'agit d'une rupture. Quand nous avions ton âge et que nous envisagions notre avenir professionnel, le débat public sur le travail ne posait pas les bonnes questions. Il y avait les opposants et les partisans des 35 heures, des heures supplémentaires, du travail de nuit ou du travail dominical. Il fallait trouver une solution à un chômage important. Pourtant, ces positions semblent fondées sur un présupposé tacite : les Humains doivent fournir un travail pour faire fonctionner l'économie. Et si au contraire, nous percevions l'économie comme étant au service des femmes et des hommes ? Ce changement de regard nous incite à nous questionner : pour quoi travaillons-nous ? Que souhaitons-nous produire par ces efforts ? Quelle part de notre vie souhaitons-nous allouer au travail ?

Dans les années 20, la situation sociale, politique et écologique se dégradait très vite. Et c'est sans doute cela qui a permis un sursaut démocratique et un changement de trajectoire de modèle. En particulier, la production effrénée et le consumérisme ont progressivement perdu leur légitimité. Ce chemin est celui de la « sobriété heureuse » que prônait déjà l'agriculteur-philosophe Pierre Rabhi dans les années 2000. L'arbitrage dans nos choix de consommation a été modifié et il correspond de plus en plus à une forme d'engagement : choisir d'acheter local, utile et durable, c'est encourager un type de production innovant et un nouveau modèle économique. Le modèle du consommateur esquissé au début du siècle a ainsi pris tout son sens. »

Jean poursuit : « De la même manière, nous nous sommes saisis d'un pouvoir immense : celui du choix de nos placements financiers. Les sommes gagnées par nos efforts peuvent servir à inciter les domaines durables et positifs. Un immense mouvement social s'est développé à partir des années 2020 en faveur de la transparence des placements financiers, alors que l'argent placé dans les institutions bancaires alimentait souvent les industries fossiles ou des groupes dont la responsabilité sociétale restait à prouver, sans que les clients ne le sachent. Des outils sont désormais disponibles à chacun pour que les placements financiers soient en accord avec ses valeurs. »

Camille relève la tête de son carnet : « Hélène, on parle souvent de la transition comme d'un tout dont on ne pourrait isoler aucun élément. Pourrais-tu, malgré tout, me dire quels sont, pour toi, deux ou trois des éléments importants qui ont permis à ce processus de transition de vraiment démarrer ? »

« En effet, la transition est un ensemble de solutions globales et locales, collectives et individuelles. Mais je peux identifier trois éléments, trois pistes que nous avons tracées il y a vingt ans, et qui ont été plutôt couronnées de succès. Je pense d'abord à l'éducation. L'éducation aux enjeux de la soutenabilité de notre modèle est devenue une composante indispensable du parcours éducatif, quel que soit le cursus envisagé. De telles mesures avaient déjà été mises en place au début des années 2000 dans certains établissements, mais cela n'avait pas un caractère obligatoire. Dans le cadre d'une réforme globale et sans précédent du modèle éducatif - qui a conduit à repenser les façons d'apprendre, à susciter la curiosité des élèves et à valoriser le principe de l'expérience - les programmes d'éducation comprennent désormais l'apprentissage d'éléments scientifiques nécessaires à la compréhension des enjeux écologiques. L'accent est mis sur le raisonnement et l'articulation des idées plutôt que sur un contenu prédéterminé et figé. Une telle éducation a pu être mise en place sans ajouter de contenu fondamentalement nouveau, mais en révisant et en repensant le contenu pédagogique passé : l'idée était surtout de ne pas faire de dogmatisme, mais de donner les clés pour que chacun puisse comprendre ces enjeux.

La différence principale entre ce qui était enseigné hier et ce qui est enseigné aujourd'hui tient au fait de montrer aux élèves de manière construite et cohérente que les actions liées aux enjeux écologiques ne sont pas qu'un impératif éthique, mais aussi et surtout un ensemble capable de créer de la valeur à la fois sociale, environnementale et économique. Aujourd'hui, dès le plus jeune âge, les élèves et futurs citoyens sont encouragés à imaginer des moyens d'articuler sobriété et efficacité. Avec la sobriété, ils découvrent que l'on peut s'épanouir avec peu - ou moins. Des activités pratiques introduisent le concept d'efficacité, c'est-à-dire apprendre et comprendre comment faire mieux avec moins, techniquement et humainement. L'innovation et la créativité sont pour cela des qualités encouragées et cultivées à l'école. Plutôt que de reproduire des schémas imposés et figés, les élèves ont la possibilité de réfléchir par

eux-mêmes pour essayer d'adapter leurs actions à des situations de vie réelles et imaginer des solutions créatives. Enfin, la responsabilité individuelle qui était déjà enseignée il y a vingt ans, est aujourd'hui articulée avec la compréhension de la responsabilité collective de nos actes. Les professeurs suscitent chez les élèves une réflexion sur l'impact de leur mode de vie sur eux-mêmes, sur les autres et sur le reste du monde vivant.

Les changements ont dépassé le seul cadre éducatif. Les médias ont occupé une place importante dans la formulation d'une nouvelle conception de l'écologie. Le discours médiatique a changé et reflète avec justesse le potentiel de ce mouvement de transition. Il accorde autant d'importance aux défis qu'aux solutions proposées. Nous avons réussi le décloisonnement de la pensée écologique pour refléter sa transversalité : accéder à l'information sur les enjeux écologiques était une démarche que le lecteur devait entreprendre en cherchant spécifiquement ces rubriques dans les journaux papier et en ligne. Aujourd'hui les considérations écologiques sont incluses dans des articles qui n'y sont à priori pas directement dédiés. Cette révolution symbolique a été l'une des plus simples et pourtant l'une des plus influentes sur notre conception de l'écologie. En ajustant leur discours à celui qui montait dans toute la société, les médias ont suscité et continuent d'entretenir le changement de conscience nécessaire.

Deuxièmement, j'évoquerai notre rapport au vivant dans son ensemble. Aujourd'hui, toute espèce animale, végétale et tout milieu naturel est protégé et valorisé. Il y a vingt ans, on se chamaillait encore sur la nécessité de protéger telle espèce plutôt que telle autre, et beaucoup s'arrogeaient le droit et la compétence de hiérarchiser les espèces selon leur prétendue utilité. Certaines personnes et certaines associations qui défendaient la préservation de la nature s'indignaient du mépris et de l'indifférence que beaucoup leur opposaient. Elles affirmaient que toute espèce devait être protégée indépendamment de son utilité supposée ou avérée aux activités humaines. Pour défendre leur cause, elles invoquaient souvent trois principes. D'abord, un principe éthique : chaque espèce a le droit de vivre. Ensuite un principe de précaution : la disparition d'une espèce pourrait détruire un écosystème dont nous dépendons. Enfin un principe de beauté : la nature est plus belle dans sa diversité. D'autres critiquaient ces principes, en disant qu'ils relevaient du jugement de valeurs, qu'ils allaient à l'encontre de la notion de progrès et qu'ils étaient trop onéreux pour les contribuables. Au milieu de ce débat sans fin, l'homme politique, le chef d'entreprise et le citoyen lambda cédaient tantôt à l'alarmisme, tantôt à la suspicion, et se réfugiaient finalement dans la passivité. »

Camille fait signe à Hélène de s'arrêter un instant : « Comment ces différents protagonistes ont-ils donc pu se mettre d'accord et agir collectivement ? ».

« Nous avons aujourd'hui un nouveau principe qui suffit à motiver le respect et la préservation de la nature. C'est le principe d'opportunité. La nature est toujours considérée pour les services écosystémiques qu'elle nous rend,

mais elle est désormais aussi perçue comme une exceptionnelle manne d'opportunités pour les activités humaines. Au début du millénaire, des architectes reproduisaient déjà l'architecture d'un nid d'oiseau pour concevoir un stade olympique, des chimistes synthétisaient déjà les molécules sécrétées par des plantes rares pour concevoir de nouveaux médicaments et des produits cosmétiques, des ingénieurs analysaient des souches de micro-organismes pour développer des algorithmes de transport urbain. Aujourd'hui, cette démarche de biomimétisme est généralisée, institutionnalisée et parfois subventionnée, et elle remporte l'adhésion et l'enthousiasme du plus grand nombre. Dans presque tous les laboratoires, publics ou privés, des chercheurs, des ingénieurs et des techniciens scrutent les espèces et les milieux naturels pour concevoir de nouveaux produits, de nouveaux process, de nouveaux concepts. Pour éviter que ces utilisations ne conduisent à spolier les populations locales qui disposent de savoirs traditionnels sur les ressources qui les entourent, le Protocole de Nagoya a été renforcé.

Grâce à la nature, nous arrivons à faire toujours mieux avec toujours moins, et ce, en harmonie au sein de nos sociétés et avec notre environnement. Notre compréhension de la nature ne dicte pas notre comportement. Nous ne cherchons pas non plus à mimer tout ce que nous observons. Nous observons tout, mais ne mettons en pratique que ce qui nous semble, technologiquement, éthiquement et démocratiquement, utile et souhaitable. Certains se sont empressés de constituer des banques de semences, des arches de Noé et des micro-milieux naturels en laboratoire pour faciliter leurs observations. Aujourd'hui, une écrasante majorité de citoyens continue de protéger et d'exiger que l'on protège la nature en conditions naturelles, simplement parce qu'elle est plus belle ainsi. C'est plus prudent, c'est plus éthique mais aussi parce qu'en agissant autrement, en confinant la nature dans les laboratoires, nous risquerions de biaiser nos observations.

L'approche peut sembler utilitariste et anthropocentriste, mais dans la pratique elle permet de généraliser et d'amplifier la protection de toutes les espèces et de tous les milieux naturels, sans distinction. L'approche peut aussi sembler conservatrice mais en réalité, elle se révèle être un formidable vecteur d'innovation et de progrès. Dans la rue, dans notre assiette, dans nos institutions, dans nos rencontres et dans nos voyages, nous voyons partout l'opportunité transformée ou potentielle de la nature. Citoyens, chercheurs, investisseurs, hommes politiques, nous protégeons et nous valorisons tous la nature parce qu'elle nous inspire.

Enfin, je pense à un dernier élément décisif, celui de la fiscalité. Nous avons tendance à mieux percevoir une réalité lorsque nous la consommons, lorsqu'elle nous affecte et qu'elle touche nos sens.

Dans les années 2010, nous consommions les produits les plus polluants, les moins durables, les plus nocifs simplement parce qu'ils

se trouvaient être les moins chers sur le marché. Alors oui, en 2015, il y en avait déjà certains, peu nombreux, qui faisaient l'effort de consommer local, bio, durable, sain. Il fallait en avoir les moyens et disposer d'un accès facilité et d'une connaissance des enjeux et des effets des différents modes de consommation. Aujourd'hui, grâce à une politique ambitieuse et à une refonte du système fiscal, en France mais aussi partout en Europe, la consommation responsable est démocratisée. Les pouvoirs publics ont mis au point une fiscalité incitative / dissuasive qui envoie des signaux clairs aux consommateurs et aux producteurs. Une sorte de "new deal fiscal" écologique.

Pour te l'expliquer, concrètement, en quelques mots : la grande majorité des biens de consommation sur le marché sont désormais notés sur cinq critères. Le critère "local" concerne la distance parcourue par le produit avant sa mise sur le marché, le critère "sain" reflète l'impact sur la santé des consommateurs, le critère "social" touche aux conditions de travail des producteurs, le critère "durable" à la soutenabilité du produit et le critère "environnemental" à l'impact sur l'environnement. Pour chacun de ces critères, il y a cinq classes correspondant à un niveau d'impact relatif. Chaque classe correspond à un pourcentage d'imposition qui s'additionne à une TVA fixe de seulement 5 % : ces taux d'imposition additionnels sont définis par les pouvoirs publics selon le consensus démocratique, les avancées scientifiques et plus généralement les priorités socio-économiques, lesquelles peuvent aller de la lutte contre le dumping social à l'amélioration de la qualité de l'air en passant par la lutte contre l'obésité ou encore la limitation de l'obsolescence programmée.

Dans la pratique, les producteurs doivent envoyer d'eux-mêmes une fiche technique renseignant sur les caractéristiques du produit selon les cinq critères. Il revient à un collectif d'ONG associé aux pouvoirs publics d'en vérifier la véracité par des contrôles aléatoires et des sanctions le cas échéant. C'est un des éléments de compromis qui a permis l'application de ces mesures qui ne faisaient pas vraiment consensus tant elles bouscullaient les habitudes établies. Un système d'étiquetage est disposé sur l'ensemble des produits : il indique aux consommateurs la qualité du produit suivant les cinq critères ainsi que le taux de taxation associé.

De cette façon, les producteurs sont encouragés à vendre des produits de meilleure qualité sur l'ensemble des critères. Les produits de meilleure qualité sont soumis à une fiscalité allégée et cela permet l'entrée de nouveaux producteurs sur le marché et l'émulation entre les concurrents, à la faveur des consommateurs, de l'environnement et de l'économie. Le consommateur est encouragé à acheter les produits de meilleure qualité tout en conservant son pouvoir d'achat et une possibilité de choix – éclairé – de ses achats. Aujourd'hui, un sachet de chips ou 50 grammes de viande rouge coûtent autant qu'un kilogramme de pommes bio locales, une voiture électrique coûte moins cher qu'une

voiture essence. Les décideurs politiques, en lien étroit avec la société civile, veillent à ce que le pouvoir d'achat de tout citoyen lui permette de répondre à ses besoins. La remise à plat de l'ensemble du système fiscal a été une épreuve. Il a fallu informer, négocier, convaincre, mais aujourd'hui, elle est un formidable vecteur d'innovation durable pour les entreprises, elle permet de valoriser les pratiques responsables et de favoriser l'économie sociale et solidaire. »

Camille note soigneusement quelques informations sur son carnet. Jean commande trois plats du jour – végétariens. Il demande au serveur s'il est possible de régler en monnaie locale. Le serveur lève les yeux au ciel avec humour, l'air de dire que c'est une évidence.

Jean se tourne vers sa fille : « *Ca me fait penser à ce fameux dialogue dans Le Petit Prince, au moment où le Petit Prince découvre une planète habitée par un businessman qui possède des étoiles.*

“Et que fais-tu de ces étoiles ?

— Ce que j'en fais ?

— Oui.

— Rien. Je les possède.

[...]

— Et à quoi cela te sert-il de posséder les étoiles ?

Ca me sert à être riche.

Et à quoi cela sert-il d'être riche ?

À acheter d'autres étoiles, si quelqu'un en trouve.”

1_ Antoine de Saint-Exupéry, *Le Petit Prince*, chapitre XIII

Cette absurdité-là, que soulève Antoine de Saint-Exupéry, c'était la réalité dominante de l'époque de ta naissance. Nous n'étions pas encore sevrés de la logique d'accumulation. »

Le soleil brille sur Paris en ce jour de novembre 2035 et il fait étonnamment doux. Cette douceur semble venir rappeler, au lendemain d'un résultat historique, que tout n'est pas acquis. Beaucoup de dégâts sont encore à réparer. Beaucoup de défis sont encore à relever.

Par Jean Haëntjens

COMMENT
LES VILLES
ONT PRIS EN MAIN
LA QUESTION
DU CLIMAT



© Olivier Thévin

DÈS LA CONFÉRENCE RIO+20...

— **Jean Haëntjens** est économiste et urbaniste, auteur de *La ville frugale* (FYP, 2011) et *Les villes au secours de l'État* (FYP, 2014).

Dès la Conférence Rio+20, en 2012, la montée en puissance des villes et des territoires dans la lutte contre le réchauffement climatique a frappé de nombreux observateurs. Pendant que les grands États (États-Unis, Chine) cherchaient à gagner du temps, les fédérations de villes comme les Cités et Gouvernements Locaux Unis réaffirmaient leur objectif d'une réduction drastique de leurs émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Elles le confirmèrent au Forum urbain mondial de Medellin en 2014 puis à la Conférence de Paris en 2015. Cet engagement n'était pas pris à la légère. Il s'appuyait sur l'acquis de politiques volontaristes que certaines villes avaient menées, depuis le tournant du millénaire, dans les domaines des transports, de la planification urbaine et de la production localisée d'énergie ; politiques qui commençaient à porter leurs premiers fruits. À partir de 2015, le fossé s'est creusé entre les villes qui avaient investi depuis longtemps dans l'écologie urbaine (comme Copenhague, Berlin, Amsterdam, Göteborg, Vienne ou Nantes) et celles qui n'avaient rien fait. Les premières étaient devenues plus agréables à vivre, mais aussi moins coûteuses et plus efficaces. Elles attiraient spontanément les entreprises à haute valeur ajoutée, celles qui, pour recruter, misaient beaucoup sur la qualité de vie offerte à leurs employés.

Copenhague, où 50 % des déplacements étaient assurés par le vélo et la marche, était alors considérée comme une référence. Elle fut la première ville à interdire, dès 2020, l'accès de son centre-ville aux véhicules utilisant des carburants fossiles. Sa maire n'eut aucun mal à imposer cette décision puisque les voitures n'assuraient déjà plus que 20 % des déplacements, et que 30 % d'entre elles étaient déjà électriques.

Oslo, Barcelone, Vancouver, Stockholm, Amsterdam et Lyon suivirent bientôt son exemple. Ces villes profitèrent du passage à la mobilité électrique pour promouvoir, grâce à différentes incitations, une nouvelle génération de véhicules urbains, beaucoup plus légers et beaucoup moins puissants, et bien souvent utilisés en mode partagé (libre-service, covoiturage). Les modes ludiques (skates, patinettes, rollers, *segways*) investirent un espace public qui dut bientôt se partager entre une trentaine de modes. Dotés d'une assistance électrique, ils autorisaient des vitesses porte-à-porte de 15 km/h, équivalentes à celle d'une voiture en milieu urbain. Pliables, légers et portables, ils devinrent le complément idéal des transports publics à haute fréquence qui desservaient les principaux axes. Le métro-câble, qui avait fait ses preuves à Medellín, permit de libérer l'espace public pour les modes ludiques.

Ces villes eurent l'intelligence d'utiliser le levier de « la mobilité propre et silencieuse » pour encourager la mutation vers un mode de vie en ville plus frugal, déclinant le principe épicurien « plus de satisfactions, mais avec moins de ressources ». Tous les champs de la vie urbaine furent affectés : les modèles de consommation (plus de services, moins de matière), la gastronomie (plus de saveurs, moins de calories), les loisirs (plus spontanés, moins encadrés), la santé (plus d'air pur et de promenades, moins de maladies). Les circulations vertes dont elles maillèrent leur territoire, et qui permettaient à chaque citadin de se rendre à pied ou en vélo dans tous les parcs de la ville, jouèrent un rôle important dans cette mutation. Les modes ludiques, les bus à impériale, les téléphériques, les potagers urbains, les navettes fluviales, tout contribuait à donner à ces villes ce petit air de vacances qui contrastait heureusement avec les tristes et gris quartiers d'affaires des cités fossiles.

En quelques années, ces « villes frugales », débarrassées des bruits et des fumées, firent accomplir un véritable bond à l'écologie urbaine. Elles attirèrent des millions de touristes qui rentrèrent chez eux en réclamant à leurs élus du *No smoke, no noise*. Le saut mental fut presque aussi brutal que celui qui imposa, en quelques années, l'interdiction du tabac dans les lieux publics. Ce qui semblait impensable la veille était devenu d'un coup le nouveau paradigme.

Bientôt, les grandes capitales - Paris, New-York, Londres, Singapour - durent suivre le mouvement, sous peine de voir leurs centres de décision fuir vers les villes frugales. Le passage de la nouvelle Métropole de Paris au *No smoke* fut salué comme un évènement mondial par *Time Magazine*. Les ambassadeurs et les ministres durent se résoudre à remplacer leurs lourdes berlines

par des voiturettes électriques et leurs escortes de motards par des escouades d'électrocyclistes. Pour convaincre les plus réticents, la maire de Paris leur dit simplement : « *Imaginez que vous vous déplacez sur un terrain de golf !* ».

Bientôt, les villes fossiles furent totalement ringardisées et le moteur à essence parut aussi antédiluvien que le moteur à crottin. Les constructeurs automobiles qui avaient préparé cette mutation depuis dix ans n'eurent pas de mal à adapter leurs lignes de production à cette nouvelle donne. Il y eut bien quelques esprits critiques pour dénoncer cette soudaine « bobomania » mais ils furent peu entendus.

Ce passage à la mobilité « sans fumée » ne résolvait bien sûr qu'une partie du problème. Dans de nombreux pays, l'électricité était encore produite par des centrales thermiques fortement émettrices de CO₂. Mais il envoyait au monde un signal majeur : « *Quand on veut, on peut* ». Si la transition « mobilitaire » était possible, la transition énergétique devait l'être aussi.

Au cours des années suivantes, les deux transitions cheminèrent en parallèle : les zones *no smoke* s'élargirent progressivement des villes centre vers les territoires périurbains où résidaient souvent les habitants les moins fortunés et les plus dépendants de la voiture « fossile ». Des entreprises se spécialisèrent dans la reconversion de ces véhicules et de véhicules encore plus anciens en propulsion électrique. Mais la relève fut surtout assurée par les modes électriques légers (deux-roues, tricyles, modes ludiques) qui permettaient le rabattement vers les stations de transport public.

Parallèlement, les collectivités locales investirent massivement, à l'instar des collectivités danoises, dans la production décentralisée d'électricité. En combinant méthanisation des déchets, éolien, photovoltaïque, biomasse et hydroélectricité, elles parvinrent à assurer l'essentiel de leurs besoins propres (transports urbains, éclairage, chauffage des bâtiments publics). Les villes munies de dénivelé, comme Grenoble, construisirent des lacs de retenue pour stocker leur potentiel électrique excédentaire. Dès 2030, le Danemark atteignit son objectif de fourniture de 90 % de son mix énergétique grâce aux énergies renouvelables. Cette transition, impulsée par l'État danois avec l'accord des principaux partis politiques, fut dans la pratique gérée par les sociétés locales de production et de distribution d'énergie. Ces sociétés, propriétés des cent communes danoises, avaient l'obligation d'ouvrir au moins 20 % de leur capital à leurs résidents qui devinrent alors triplement impliqués dans la transition : à la fois comme citoyens, comme consommateurs d'énergie et comme producteurs.

En France, l'économie de l'énergie qui était jusqu'alors détenue par les compagnies pétrolières et les compagnies d'électricité bascula progressivement dans le giron des collectivités locales. Fortes des 5 % de PIB que représentait ce « transfert de valeur », les régions et les villes lancèrent des programmes massifs pour accompagner la transition énergétique

dans tous les domaines. Cette transition ne se fit pas sans grincement de dents. Des raffineries fermèrent, permettant parfois en cause l'équilibre financier de certains ports (comme celui de Nantes – Saint-Nazaire). Mais cette remise en cause fut aussi l'occasion, pour eux, de se réinventer sur un mode plus écologique.

Chaque région, ou presque, se mit à organiser un « concours Lépine de l'innovation climatique ». Le solstice d'été, déclaré « Journée du climat », fournit l'occasion de récompenser en grande pompe les meilleures idées développées par les citoyens pour réduire leur consommation d'énergies fossiles. En fait, les citoyens n'avaient pas attendu d'être « accompagnés » pour investir eux-mêmes dans la transition. Si la question du climat leur paraissait encore lointaine ou trop globale, ils avaient compris qu'elle entraînait en résonance avec d'autres enjeux plus personnels et plus immédiats, comme leur santé, leur sécurité et leur budget. Les conflits récurrents au Moyen-Orient, le poids pris par les prélèvements de la rente pétrolière avaient progressivement imposé l'idée que nous ne devions plus dépendre du pétrole.

En réussissant leurs transitions mobilitaires et énergétiques, les villes firent aussi preuve de créativité managériale. Elles montrèrent aux administrations centrales, spontanément enclines à raisonner en termes de normes, qu'il y avait d'autres façons de mobiliser une société.

Elles avaient compris que les transitions d'envergure ne pouvaient s'accomplir qu'en jouant sur un très grand nombre de leviers qui étaient à la fois d'ordre technique, urbanistique, réglementaire et sociétal. Pour activer simultanément ces nombreux leviers, de façon cohérente et résonante, elles avaient développé une compétence hybride qui fut bientôt qualifiée d'« intelligence urbaine » par les experts en management. Le cas du vélo en libre-service en illustre assez bien le principe. Cet outil dut en effet son succès fulgurant à l'association de technologies anciennes (le vélo), de technologies numériques, d'infrastructures dédiées (pistes cyclables), d'un design attractif et d'un mode de tarification incitatif. La même recette fut appliquée à de nombreux autres outils de mobilité urbaine (deux-roues et voitures électriques partagés), l'organisation de circuits courts alimentaires, ou le développement de services urbains venant se substituer à la consommation de produits inutiles.

Plusieurs explications rendent aujourd'hui compte du rôle décisif que jouèrent les villes dans la conduite de notre transition énergétique :

- Elles souffraient particulièrement des pollutions aériennes et des nuisances diverses (bruit, engorgement) générées par la consommation de carburants fossiles.
- Elles disposaient, avec les services de transport et les plans d'urbanisme, des principaux leviers permettant de réduire ces nuisances.
- Elles s'imposaient comme des partenaires incontournables pour la production d'énergies renouvelables, énergies qui demandent à la fois de l'espace et une utilisation *in situ* dans des boucles locales (*smart grids*).

— Elles disposaient d'ingénierie et de moyens qui leur permettaient d'innover dans de nombreux domaines.

— Elles étaient la bonne échelle pour mobiliser, de façon concrète et opérationnelle, différentes catégories d'acteurs, à commencer par les citoyens. C'est pour cette raison que de nombreux pays européens (Danemark, Suède, Finlande, Pays-Bas, Royaume-Uni, France) engagèrent, à partir des années 2000, des réformes de l'organisation territoriale visant à donner plus de poids (politique, technique et financier) aux pouvoirs locaux, à l'instar de ce qui existait déjà en Allemagne, en Italie ou en Espagne. Ils avaient enfin compris qu'à la différence des énergies fossiles qui se régulent sur un marché mondial, les systèmes de mobilité et l'exploitation des énergies renouvelables dépendent de paramètres beaucoup plus territorialisés (relief, climat, ressources, habitudes culturelles) qui ne peuvent être appréhendés que localement.

Si l'État français s'est alors appuyé sur les villes, c'est qu'elles représentaient les premiers étages de l'édifice démocratique. Leur foisonnement créatif en fit les acteurs incontournables de la transition engagée il y a maintenant plus de vingt ans.



Par l'Association négaWatt

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : L'ÉTAT DES LIEUX¹

¹ _ Texte extrait en grande partie du Manifeste négaWatt - Réussir la transition énergétique (Actes Sud, janvier 2012)



© Emmanuel Reuzé

Créée en 2001, l'association **négaWatt** regroupe des experts et praticiens de l'énergie qui agissent, en toute indépendance, en faveur d'un nouveau modèle énergétique fondé sur trois éléments indissociables : sobriété énergétique, efficacité énergétique et énergies renouvelables. Pour en savoir plus : www.negawatt.org

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La transition énergétique ne fut pas une simple évolution à la marge de notre système énergétique, ni le rafistolage du modèle qui avait entraîné nos sociétés et notre environnement dans les impasses où ils se trouvaient alors. Qui aurait pu croire qu'aujourd'hui, en 2050, la transition énergétique serait une réussite ? Dans les années 2010, certains craignaient un retour en arrière vers l'époque où l'on s'éclairait à la bougie. Pourtant, la Conférence sur le climat de Paris en 2015 marqua un véritable tournant : devant l'ampleur de la mobilisation populaire, devant le terreau fertile des initiatives citoyennes, les États décidèrent, à l'époque, de prendre enfin leurs responsabilités. Suite à cet accord ambitieux, il leur restait encore à prouver que leurs engagements ne resteraient pas vains. Des processus exigeants de transition énergétique se mirent en place un peu partout, à tous les échelons de l'organisation de la société. Ce n'était pas un retour en arrière : la transition énergétique nous permettait de repenser notre vision de la modernité.

Chacun fut invité à revenir aux sources de ses propres besoins pour en comprendre le sens et en inscrire la satisfaction dans la finitude du monde, pour comprendre que cela n'interdisait pas une vie riche, pleine de

petits et de grands bonheurs. Cette mise en questions de nos modes de vie était une condition préalable, puisque nous savions en 2015 avec certitude que si nous ne changions rien, l'égoïsme et l'aveuglement d'alors interdiraient aux générations suivantes d'avoir tout simplement une vie « normale ».

Trois principes robustes dictèrent la grande majorité des décisions prises : ne retenir que des solutions compatibles avec un authentique développement soutenable, toujours appliquer les trois temps de la démarche négaWatt – « sobriété, efficacité, renouvelables » – et éviter de faire appel à des techniques dont la maturité n'est pas certaine au moins à moyen terme.

Quels sont les changements majeurs qui sont intervenus depuis 2015 ? Plus d'une trentaine d'années après, en 2050, il est temps de faire l'état des lieux de la démarche engagée.

Aujourd'hui, notre manière d'occuper l'espace a fortement évolué à l'issue d'un triple mouvement de revitalisation des zones rurales, de reconstruction des villes sur elles-mêmes et de densification des zones périurbaines. Cette dynamique a conduit à une répartition plus équilibrée à la fois de la population et des activités sur l'ensemble des territoires.

En ville, la lutte contre la spécialisation des fonctions par zones (l'habitat, le travail, les commerces, les loisirs) a permis le retour à un urbanisme de quartier ou de village, qui privilégie la proximité et limite l'usage contraint de la voiture. Les évolutions de l'urbanisme, de l'aménagement de l'espace et des modes de travail ont permis de réduire notablement les besoins de déplacements contraints pour des motifs personnels comme professionnels. Chacun peut trouver, dans un rayon de quelques centaines de mètres autour de son domicile, tous les commerces et les principaux services nécessaires à la vie quotidienne. Le développement du télétravail dans les nombreux « hôtels d'activités », nouvelle forme de l'immobilier d'entreprise, permet de mutualiser les équipements bureautiques performants et de limiter fatigue, perte de temps et gaspillages d'énergie. Cette nouvelle façon d'occuper des emplois administratifs ou créatifs n'exclut pas des réunions « comme avant », mais la convivialité de l'échange a pris le pas sur la contrainte et l'habitude.

Des infrastructures diversifiées et une meilleure coordination entre les systèmes d'information et de billettique ont rendu les déplacements plus fluides en offrant des solutions personnalisées à chaque situation. Des transports en commun confortables, efficaces et bon marché occupent bien sûr une place centrale dans les villes comme dans les liaisons entre elles, complétés par une gamme étendue de moyens de déplacement : pistes cyclables sûres et bien maintenues pour vélos classiques ou à assistance électrique, microvéhicules légers conçus pour la ville, généralisation de l'auto-partage et du covoiturage,

retour des taxis collectifs, développement des minibus à la demande permettant de répondre à tous les besoins des personnes de tous âges.

Le bruit continu des moteurs à explosion n'est plus qu'un mauvais souvenir, et la circulation des véhicules est limitée à une vitesse compatible avec les autres usagers des espaces publics. L'éclairage public ne se déclenche que lorsqu'il y en a vraiment besoin, et les citoyens peuvent enfin revoir les étoiles la nuit.

La quasi-totalité des bâtiments anciens a été rénovée et isolée. Ils sont devenus plus confortables et beaucoup moins consommateurs d'énergie, et beaucoup sont raccordés à un réseau local de chaleur alimenté au bois ou au gaz renouvelable, réduisant d'autant leur impact sur l'environnement. Ce vaste programme de réhabilitation énergétique s'est étalé sur une quarantaine d'années, et a permis de créer des centaines de milliers d'emplois dans le bâtiment et l'industrie.

Les immeubles de logement collectif et de bureaux nouvellement construits ne dépassent pas cinq ou six étages. Ils forment des îlots où la végétation a toujours droit de séjour, apportant ombrage en été et douceur toute l'année. Leur toiture est systématiquement équipée de panneaux solaires, et ils savent exploiter au maximum tous les apports de chaleur gratuite venant du soleil, des occupants, des équipements, de l'air vicié ou des eaux usées, limitant ainsi les besoins de chauffage à un ajustement de la température pour maintenir en permanence une sensation de confort : on ne jette plus de négawatts par la fenêtre ou avec l'eau du bain !

Les équipements électriques sont plus nombreux et les services qu'ils rendent, plus vastes qu'aujourd'hui, aussi bien dans les logements que dans les bureaux, mais ils sont bien plus efficaces. Grâce à des automatismes perfectionnés et des veilles performantes, ils ne consomment de l'énergie que lorsque l'on s'en sert réellement. L'électricité est réservée aux « usages nobles », on ne la gaspille plus, par exemple, pour du chauffage par convecteurs à effet Joule ni pour des usages extravagants comme les écrans publicitaires.

Globalement, en 2050, la consommation d'énergie du secteur résidentiel et tertiaire a diminué, tous usages confondus, de 55 % par rapport à 2010, pour un confort supérieur et des usages plus nombreux.

La production de biens d'équipement, largement relocalisée et utilisatrice prioritairement de matières premières renouvelables, s'est résolument tournée vers l'écologie industrielle, favorisant les flux circulaires de matières premières et d'énergie, tant en amont, lors de la conception et de la fabrication, qu'en aval, avec la systématisation de la consigne, de la réparation, de la récupération et du recyclage : « l'âge des choses légères » est enfin venu...

L'agriculture a elle aussi opéré sa mutation vers une production bien plus équilibrée à tous les points de vue : environnemental et paysager, avec

une réduction drastique des intrants chimiques, l'introduction de l'agroforesterie et la généralisation des méthodes culturales respectant les grands équilibres écologiques ; alimentaire, avec la disparition des élevages industriels au profit d'une production de viande et de laitages en moins grande quantité mais de bien meilleure qualité, et d'une augmentation de la consommation de céréales, de légumineuses, de fruits et de légumes de saison ; social, avec le développement de l'emploi rural grâce à la diversification des débouchés, telles la production de matériaux et la valorisation énergétique de la biomasse.

Au total, la consommation d'énergie finale a été réduite, entre 2010 et 2050, de 54 % pour la chaleur, 64 % pour la mobilité et 36 % pour l'électricité spécifique. Grâce à l'amélioration continue des chaînes énergétiques, et bien que la population se soit accrue de plus de 9 millions d'habitants, soit 15 %, il faut trois fois moins d'énergie primaire pour satisfaire tous les besoins de la société française.

Les énergies mobilisées pour répondre à ces besoins ont radicalement changé de nature, puisqu'elles sont à plus de 90 % d'origine renouvelable. Tout comme la rénovation du bâtiment et la diversification de l'agriculture, elles ont généré la création de dizaines de milliers d'emplois qualifiés au cœur même de tous les territoires, là où les gisements de soleil, de vent ou de biomasse se trouvent et ne demandent qu'à être exploités.

L'abandon progressif de la production d'électricité nucléaire n'a pas été le cataclysme économique et social que certaines Cassandra avaient promis. L'obligation de gérer l'héritage à travers le démantèlement et la gestion des déchets a maintenu un niveau élevé d'emplois hautement qualifiés dans le secteur, et le nombre grandissant de réacteurs en fin de vie dans le monde entier a permis d'exporter le savoir-faire de l'industrie nucléaire française. Finalement, la reconversion de cette dernière s'est déroulée dans des conditions bien moins brutales et moins traumatisantes que celle des bassins houillers ou de la sidérurgie entre 1960 et 1980, qui avaient mis sur le carreau, souvent du jour au lendemain, des dizaines de milliers d'ouvriers et entraîné le déclin de régions entières.

Tout au long de la période, les importations d'énergies fossiles se sont réduites progressivement, jusqu'à finalement se limiter à un peu de gaz naturel fossile, du pétrole pour des carburants spécifiques et la pétrochimie, et du charbon pour la sidérurgie. Cette baisse a dégagé des économies de devises importantes, réinjectées dans l'économie nationale pour financer une partie de la transition énergétique. La consommation de gaz naturel fossile a été relativement stable jusqu'en 2035, tout en assurant la sécurité d'approvisionnement électrique entre la montée en puissance des programmes d'économies d'énergie, la fermeture des réacteurs nucléaires et le développement progressif des énergies renouvelables. Ensuite, elle a amorcé une décroissance rapide, au fur et à mesure que les molécules de gaz renouvelable sont venues remplacer celles

d'origine fossile dans les conduites et les réservoirs.

Le vecteur gaz progressivement d'origine renouvelable a par contre pris une place grandissante dans l'approvisionnement grâce à ses nombreuses qualités, comme sa flexibilité ou son caractère stockable : il couvre ainsi près de 30 % des besoins de chaleur et 60 % des besoins de mobilité.

La pénétration des énergies renouvelables n'a été rendue possible que grâce aux immenses progrès accomplis dans la conduite et dans la coordination des différents réseaux énergétiques qui sont tous devenus « intelligents » : le réseau électrique bien entendu, mais aussi le réseau de gaz, ainsi que les nombreux réseaux de chaleur qui se sont développés à l'initiative des acteurs locaux. Prenant enfin conscience de l'importance des enjeux et comprenant qu'elles avaient entre leurs mains l'une des principales clés de la solution à la crise énergétique et climatique, les collectivités locales, propriétaires depuis toujours de tous les réseaux publics, ont décidé d'assumer pleinement le rôle qui leur a été reconnu par la loi en tant qu' « autorités organisatrices de la transition énergétique ». Les habitants et les entreprises de ces territoires ont trouvé là matière à se mobiliser autour de projets fédérateurs, porteurs de valeur économique et pourvoyeurs de nombreux emplois locaux.

Contrairement à ce qu'une appréciation erronée avait pu faire croire à certains, l'abandon du nucléaire n'a pas occasionné d'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Celles-ci ont au contraire commencé leur décroissance dès la mise en œuvre des premières mesures de la transition, avec une division par deux en 2030 des émissions de CO₂, suivie d'une accélération spectaculaire portant la réduction jusqu'à un facteur seize en 2050 par rapport à 2010. Cette « décarbonisation » quasiment complète du secteur énergétique est indispensable, car une grande partie des émissions de méthane et d'oxydes d'azote issues de l'agriculture ne peuvent être évitées : dans ce secteur, la réduction globale n'est que d'un facteur deux en 2050.

Enfin, en 2050, l'autonomie et l'indépendance de la France sortent considérablement renforcées puisque notre pays ne dépend quasiment plus d'agents économiques ou politiques extérieurs pour assurer son approvisionnement énergétique : la transition constitue ainsi une véritable « assurance-énergie » à long terme pour tous les ménages, les entreprises et les collectivités, puisque leur vie quotidienne comme leur avenir ne sont pratiquement plus soumis aux tensions spéculatives et géopolitiques sur l'énergie.

En 2015, nous nous interrogeons sur le rythme de la transition et sur l'urgence d'agir. Ces transformations décrites ici à grands traits auraient semblé profondes et hors de portée si elles s'étaient réalisées brutalement. Or il n'en a rien été : elles se sont étalées sur un peu moins d'une quarantaine d'années, presque deux générations. Et ce qui sépare nos modes de vie d'aujourd'hui de ceux qui avaient cours en 2015, l'année où la transition s'est véritablement

enclenchée, est moins important que ce qui nous séparait alors des modes de vie des années 1970, juste avant le premier choc pétrolier.

La transition énergétique est par nature un processus qui prend du temps pour parvenir à son terme. C'est précisément pour cette raison que les décisions à prendre pour l'engager étaient de la plus haute urgence, pour anticiper les inéluctables et redoutables inerties qu'il fallait vaincre, ne pas tomber dans le piège de la précipitation et inscrire ce mouvement dans le bon tempo.

Cette transition énergétique, nous l'avions abordée avec confiance et nous nous y étions engagés sans crainte, convaincus que les solutions existaient pour sortir enfin de la double dépendance des énergies fossiles et du nucléaire.

Ces solutions furent constituées d'une multitude de choix et de techniques qui étaient déjà appliqués à plus ou moins grande échelle dans tous les domaines. Le paysage qu'elles dessinaient alors ressemblait à un tableau impressionniste : de près, on ne voyait que des taches de couleur plus ou moins nettes, qui semblaient simplement juxtaposées. En prenant un peu de recul, on comprend aujourd'hui que ces taches se sont assemblées entre elles de manière harmonieuse pour « faire système » et se répondre les unes les autres.



Par Lucile Schmid et Denis Couvet

DIX ANS DE VIE
DE FAMILLE
AU TEMPS DE
LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Les Ravages de l'écologie



© Olivier Thévin

— **Lucile Schmid**, vice-présidente de la FEP, est membre du bureau exécutif d'EELV en charge de la préparation de la COP21. Elle est administrateur civil au ministère de l'Économie. Elle est l'auteure de plusieurs ouvrages, notamment *L'égalité en danger ?* (Bourin, 2006) et *Parité circus* (Calmann-Lévy, 2008).

— **Denis Couvet** est professeur au Muséum national d'histoire naturelle, Directeur du département « Écologie et gestion de la biodiversité », ingénieur agronome. Ses recherches portent sur les politiques de gestion de la biodiversité, leurs interactions avec les mécanismes écologiques, économiques et sociaux, la place des sciences participatives.

POUR LES GASPARD...

il s'agissait d'évaluer comment la déclinaison des objectifs de l'Accord sur le climat de 2015, repris dans les politiques publiques, conduisait à modifier les perceptions, les projets, et les réalités de la vie des Français. L'enquête donnait une place centrale à l'analyse de la capacité des familles à substituer certaines pratiques plus économes en carbone à d'autres, mais mesurait aussi la transformation progressive des préoccupations et des valeurs qu'elle pouvait induire, dans leur vie professionnelle comme dans leur vie privée. C'est la notion de substituabilité dans ses différentes acceptions qui avait été placée au cœur des évaluations : substituabilité d'une habitude à une autre dans

Pour les Gaspard, ce mois de mai 2035 marque la fin d'une aventure commencée en 2025. À l'époque, en couple depuis 12 ans avec deux garçons de 10 et 7 ans, ils avaient accepté de participer à une enquête qualitative commandée à l'INSEE conjointement par le ministère de l'Écologie, les services de la Commission européenne et la ville de Lille. L'enquête prévoyait le suivi d'une cohorte d'une cinquantaine de familles pendant dix ans :

la vie quotidienne, substituabilité des métiers et des trajectoires professionnelles, substituabilité des rôles et des temps sociaux. En effet l'hypothèse structurante de l'enquête était que le processus de transition écologique implique des déplacements et des transformations importantes des parcours de vie. À cette question de la substituabilité s'ajoutait un deuxième angle complémentaire portant sur le caractère supportable ou non du rythme des transitions nécessaires. En effet les différents scénarios de transition prévoyaient un rythme d'adaptation des modes de vie et de définition des contraintes dont la « supportabilité » suscitait de nombreuses interrogations.

Les familles sélectionnées sur la base du volontariat s'étaient engagées à des points réguliers avec les enquêteurs tous les trimestres. Le cahier des charges de l'enquête prévoyait que chaque foyer témoin devait tenir une sorte de carnet de bord en notant de manière assez libre les gestes ayant une signification forte, l'évolution des habitudes des uns et des autres, les différences de perception sur les priorités entre membres de la famille, la place respective du travail et des loisirs et toute question qui semblait importante pour l'enquête.

Dix ans après, alors que l'enquête s'achève, et qu'ils approchent la cinquantaine, les Gaspard ont été conduits à regarder en face le fait que leurs aspirations les ont éloignés. Ce matin, ils ont discuté de leur séparation, et décidé d'en parler à leurs enfants. C'est un constat mutuel et le résultat d'une évolution très progressive. Catherine pense que la participation à cette enquête a conduit à cristalliser leur éloignement. Elle ne regrette rien, mais doit se rendre à l'évidence : cette période de transition écologique est aussi un moment où la nécessité de « regarder les choses en face » (comme elle aime à le répéter) par rapport à l'urgence écologique et les choix qu'elle implique, peut conduire à se séparer de ceux qui ont été proches. Elle se sent triste et dit aussi qu'elle garde l'espoir de renouer les fils de leur ancienne proximité, plus tard peut-être. Régis n'est pas convaincu ; très touché par cette séparation, il pense malgré tout qu'elle relève surtout d'une réalité statistique : un couple sur deux n'est-il pas touché par le divorce ? Sur ce point les choses n'ont pas changé depuis un demi-siècle.

La décision de participer à l'enquête avait été longuement discutée entre eux deux. Il était sympathisant écologiste, tandis que Catherine, qui n'hésitait jamais à se qualifier de féministe, faisait plutôt confiance à l'innovation technologique et au progrès pour affronter les défis du siècle. Ils l'avaient toujours vécu comme des aspirations complémentaires et tenaient à assumer chacun leurs convictions. Ils souhaitaient aussi par-dessus tout éviter de participer à une forme d'embrièvement. C'était d'ailleurs entre eux une source de débat sans fin : comment changer tout en conservant leur liberté ? Comment créer les dynamiques de changement à vocation majoritaire que leur semblait nécessiter la situation sur des questions aussi importantes que la relation au travail, les loisirs, l'éducation, et garder aux choix individuels leur importance ?

Tout au long de ces dix années, ils ont vécu des événements forts et symboliques sur le front de la transition écologique : la fermeture de deux centrales nucléaires du Bugey et du Tricastin aujourd'hui démantelées à 40 % ; la montée en puissance des renouvelables en France mais surtout dans l'ensemble de l'Europe ; le sursaut politique créé par l'engagement qui ne s'est jamais démenti de la génération de ceux qui avaient 18 ans en 2015 et la modification de la sociologie des élus qu'il a entraîné ; le droit de vote donné aux étrangers ; et enfin la réduction du temps de travail dont la durée effective est aujourd'hui de 34 heures alors qu'en 2016, à la fin du quinquennat de François Hollande, elle s'était stabilisée à 39 heures. Ils ont vu leurs enfants grandir, les villes se transformer, la rénovation de l'habitat s'accélérer et vécu plusieurs hivers incroyablement doux alors que les îles Tuvalu étaient progressivement submergées par la montée de l'océan Pacifique. Les troubles sociaux, qui ont résulté des difficultés de reconversion des pays, et des entreprises, très engagés dans la production, et l'utilisation des énergies fossiles, ont finalement peu affecté le rythme de la transition écologique sur la décennie. Si les grèves et manifestations ont pu faire vaciller les gouvernements, elles ont accéléré la prise de conscience des nécessités de développer d'autres filières économiques.

Les déclarations d'indépendance qui ont vu l'apparition de plusieurs États pétroliers, États de l'Alberta et des Dakotas, avec lesquels la communauté internationale a dû négocier, offrir des compensations, et imaginer de nouvelles technologies, ont été des événements spectaculaires mais qui sont finalement restés marginaux.

La transition écologique s'est peu à peu installée au cœur de leurs vies dans un mélange d'effets de contagion et de convictions. Ils avaient toujours le même appartement, avaient procédé à sa rénovation thermique, diminué leur consommation d'énergie de 50 %, se déplaçaient à vélo ou en transports en commun. C'est en notant régulièrement les évolutions de leur alimentation que les Gaspard ont pris conscience, dès les deux premières années de leur participation à l'enquête, qu'ils avaient beaucoup réduit leur consommation de viande et privilégiaient davantage les produits locaux. Attention au label bio, souci du bien-être animal, et préoccupations de santé publique s'étaient conjuguées pour modifier la composition de leurs repas. Cette tendance au « manger sain » n'a d'ailleurs pas conduit la famille à abandonner le goût des sucreries et autres barres chocolatées. Et Catherine a d'emblée averti qu'il n'était pas question qu'au nom de la transition écologique elle passe plus de 3/4 d'heure par jour dans sa cuisine, que sa libération de femme passait par la récupération d'un temps précieux passé à lire des romans et autres essais politiques, même si beaucoup de ses copines passaient des heures à échanger des recettes de cuisine à l'AMAP. Quant à Régis, après avoir proclamé pour le principe qu'il assumerait ce rôle de cuisinier de la famille, il s'y conforme un jour sur deux.

En dix années de participation à l'enquête, les Gaspard ont constaté qu'ils fréquentent toujours autant les restaurants mais sont devenus plus

attentifs à la qualité des produits et privilégient les sorties de proximité. Cette évolution de leurs habitudes doit être replacée dans un contexte : le passage à l'agro-écologie a permis de créer des emplois agricoles et d'avoir des produits de meilleure qualité, mais il a entraîné une augmentation sensible des prix, ce qui a aussi pesé sur la modification des habitudes de consommation de la famille.

Régis et Catherine constatent que leurs voisins, ou leurs proches, qui ne partageaient aucunes de leurs convictions ou analyses de la nécessité d'une transition écologique, ont finalement adopté des modes de vie assez semblables, même si c'est pour des raisons assez différentes, sous l'influence des crises agricoles et énergétiques de la fin des années 2020, avec leurs conséquences sur les coûts, et des politiques publiques très incitatrices qui en ont résulté.

Les débats sur la manière dont il faut mettre en œuvre concrètement la transition n'ont pas manqué dans la famille et souvent de manière imprévue. Ainsi, il y a quatre ans, Régis et Catherine ont eu un débat très vif sur la question des vacances. Catherine souhaitait emmener toute la famille faire un voyage en Indonésie pour visiter les temples hindous de Java, aller jusqu'aux Célèbes et même à Bornéo dans l'espoir de voir les orangs-outans dont le nombre a recommencé à augmenter depuis quelques années. Régis était d'abord enthousiaste puis les choses sont devenues plus compliquées. Pourquoi aller si loin, pourquoi prendre l'avion, pourquoi enchaîner les déplacements d'une île à l'autre ? Pourquoi ne pas partir en Europe ? En définitive les Gaspard ont décidé d'aller en Bretagne et de se donner le temps de la réflexion. Il a fallu gérer la déception des enfants. Ils en parlent encore ; le voyage en Indonésie n'a pas eu lieu, sans qu'un sens commun ait été donné à ce renoncement.

Dans la société, c'est sans doute le partage du temps de travail et ses conséquences symboliques et économiques, qui ont été les changements les plus difficiles à organiser et à faire accepter. Ce partage a en effet conduit à un nivellement de nombreux salaires, et entraîné une redéfinition de l'ambition sociale. Les « Grandes Écoles » (qui se contentent désormais dans le langage commun de s'appeler écoles) ont dû revoir profondément leurs formations ; avec réticence dans un premier temps, puis avec enthousiasme, redécouvrant leur ambition initiale de la Révolution française : contribuer au développement humain, aider la société à se libérer des chaînes de la tradition. Les universités sont devenues des lieux d'interaction vivants entre enseignement, recherche-action et innovation ; elles disposent de moyens adaptés et sont en lien permanent avec les écoles. L'École Nationale d'Administration a été renommée École Européenne des Transitions Publiques. Elle a renoué avec l'esprit d'intérêt général qui avait pu la caractériser à sa création au milieu du XX^e siècle lorsqu'il s'agissait de reconstruire la France après le second conflit mondial, et oublié les égarements des trente dernières années où l'« énarchie » était devenu synonyme d'entre-soi, d'opacité et de privilèges aristocratiques.

Ce n'est pas un hasard si l'un des points de désaccords majeurs qui s'est manifesté entre Catherine et Régis dès les premiers mois de l'enquête concernait donc la place donnée au travail : carrière, salaire, arbitrage entre vie privée et contraintes professionnelles, ils confrontaient régulièrement des conceptions de la réussite et du bonheur assez divergentes. À trente-cinq ans au début de l'enquête, Régis venait de traverser une période de questionnements importante. Il avait fini par démissionner de son emploi de directeur du service fiscal d'un grand groupe et décidé de se réorienter vers la formation professionnelle pour adultes, ce qui avait divisé son salaire par deux. Catherine le comprenait mais trouvait son désir d'en faire une décision exemplaire un peu infantile. Elle restait quant à elle convaincue que l'autonomie procurée aux femmes par l'accès aux études et à des métiers qualifiés ne devait ni être sous-estimée, ni être bradée, et ne s'imaginait pas pouvoir faire de même. Mais elle pensait aussi que c'était lié au caractère tardif de l'émancipation féminine. Régis avait fait valoir qu'il ne supportait plus de vivre le décalage entre son univers professionnel et ses valeurs. Lors de leur entretien avec l'enquêteur de l'INSEE, il avait longuement développé ses motivations. Cette réorientation avait été une réussite personnelle ; il se sentait enfin utile, pouvait mesurer qu'il existait de vraies possibilités de réorientation et de changer la vie des gens.

Néanmoins, aujourd'hui, Régis ressent encore la pression sociale face à son choix de vie, dont il a le sentiment qu'il doit toujours le justifier et l'expliquer.

Après avoir marqué son accord, Catherine avait tout de même fait valoir qu'heureusement, elle pouvait continuer à payer les traites de l'appartement. Le fossé entre leurs motivations professionnelles s'était accru par à-coups. Relativiser l'importance de la vie professionnelle, la mettre à la bonne place, démêler ce qui relevait des nécessités économiques et de la reconnaissance était déjà difficile pour chacun d'entre eux. Élaborer une approche commune à leur couple s'était avéré impossible. Pourtant ils étaient tous les deux persuadés qu'il fallait partager le temps de travail, organiser le passage de témoin entre générations, monter le niveau en qualification de la population active. Mais passer de ce raisonnement global et désintéressé à sa mise en œuvre se heurtait à des obstacles qu'ils n'avaient pas anticipés. En mars 2032, Catherine venait de vivre plusieurs mois de pression très forte au travail. Alors qu'elle avait toujours écouté sans broncher Régis parler avec satisfaction de son activité et de la conciliation entre son temps de travail et sa vie de famille, elle avait craqué et demandé s'il comptait lui annoncer bientôt qu'il allait la quitter pour une femme moins occupée. Un an plus tard, Catherine, qui travaillait dans un groupe de consultants en organisation, avait quitté son travail dans le cadre d'une rupture conventionnelle. Aujourd'hui elle a créé son entreprise, déposé un brevet sur une forme inédite de certificats d'économie d'énergie et travaille sans compter. « C'est nécessaire », aime-t-elle à répéter : son entreprise n'a que deux ans et ce secteur est à la fois concurrentiel et en pleine expansion. Et lorsqu'elle visionne en ce mois de mai 2035 l'entretien entre Régis, elle et l'enquêteur (ils avaient accepté

d'être filmés et que ces documents puissent être conservés et utilisés à des fins pédagogiques ou de recherche), il y a presque 10 ans, dans une sorte de quête du temps perdu, elle se dit que c'est autour de cette place à donner au travail que tout s'est joué, que leur séparation s'est peu à peu organisée, que chacun a choisi un autre chemin. Comme si la hiérarchie de leurs priorités avait cessé d'être compatible.

Face aux demandes de Régis, Catherine a d'abord essayé de ralentir son rythme de travail, mais la nécessité pour son entreprise d'intégrer sans cesse de nouvelles innovations a rendu ce ralentissement difficile à envisager. Le danger que l'entreprise disparaisse, si elle ne modifiait pas ses techniques qui pouvaient devenir obsolètes, était réel. Elle pourrait certes envisager de partager ses tâches, donc son salaire, mais alors qui paierait les traites ? Vivre dans une grande ville française reste coûteux, même si ce coût diminue progressivement, car la qualité de vie dans les grandes villes des pays du Sud s'améliore – attirant de plus en plus d'urbains –, et devient de plus en plus compatible avec des modes de vie moins intenses en travail.

Le paradoxe est qu'elle s'est aujourd'hui spécialisée dans une filière située au cœur de la transition énergétique. Mais c'est aussi ce choix qui l'a conduite à être de plus en plus absorbée dans son univers professionnel, à cesser toute implication associative, à rentrer de plus en plus tard. Ce n'est pas seulement une question d'argent. Elle sait que la durée effective du travail pour les salariés est de 34 heures mais elle pense être autour de 70 heures par semaine. Le plaisir d'avoir créé son entreprise, l'excitation de trouver de nouveaux clients, la curiosité de pouvoir explorer d'autres partenariats ont joué. Elle se demande si elle est une entrepreneure écologiste ou capitaliste, ou simplement d'ailleurs une entrepreneure. Elle sait en tous cas que ses activités et ses désirs ne sont pas parfaitement substituables : jamais les activités bénévoles ne lui ont procuré le même plaisir que celles liées à son travail, et elle sait que dépasser ses limites, surprendre ses proches, ses amis par sa réussite professionnelle lui procurera toujours autant d'adrénaline. Est-ce une question de génération ? Il n'est pas sûr qu'il y ait une réponse simple à cette question. Elle sait aussi que les êtres ne sont pas substituables, que chacun vit cette période de transition écologique différemment, et que la période de vie qui vient de s'écouler lui a montré comment et jusqu'où elle pouvait changer. Elle ne vit plus de la même manière, elle a été souvent sur la brèche, a pris des risques pour faire progresser les économies d'énergies ce qui a toujours été son secteur de compétence, elle a innové, modifié son statut en devenant entrepreneure. Mais il y a aussi des choses qu'elle n'a pas réussi à changer, même si elle aurait voulu le faire. Lorsqu'ils ont eu leurs enfants, ils avaient décidé d'essayer de leur consacrer chacun autant de temps ou au moins du temps de manière équilibrée. Pourtant, rétrospectivement il y a maintenant des années qu'elle n'a pas réussi à déga-ger la moitié des heures que Régis a consacrées à l'éducation des garçons. Mais après tout, pour lui, est-ce que cela n'a pas été la plus belle

conquête, être réellement proche de leurs fils, être père « pour de vrai » ? Ses désirs et ceux de Régis n'étaient pas les mêmes, leurs aspirations individuelles se sont éloignées et aujourd'hui, c'est leur vie commune qui va s'interrompre. Au fond elle n'a pas envie de différencier ses loisirs et son travail. Cette catégorisation lui semble artificielle.

En laissant ses pensées vagabonder, elle se dit que le principal enseignement qu'elle a tiré des dix années écoulées est sans doute que la mise en œuvre de la transition écologique a été au moins autant un bouleversement psychologique et intime qu'une révolution de l'organisation sociale. Elle est convaincue que, pour leurs enfants, les choses seront différentes que pour leur couple, moins difficiles peut-être sur le plan des valeurs, mais rythmées par un sentiment d'urgence qu'ils pouvaient encore, eux, repousser. À les avoir regardé grandir, Régis et elle sont néanmoins certains que les débats entre leurs fils Frédéric et Matthieu resteront vifs lorsqu'il s'agira de leurs choix de vie.

Leurs deux fils ont toujours suivi les échanges entre leurs parents avec un certain détachement. Régis et Catherine ont tout fait pour être présents et leur assurer une vie confortable. Frédéric passe son bac cette année. Il a parfois le sentiment de flotter. Il ne sait pas très bien comment faire la part dans son avenir entre ce qui relève de lui, et des évolutions qui lui échappent. Il s'interroge souvent sur la manière dont l'addition des comportements individuels peut réellement conduire à transformer notre modèle de développement. Cette question qui se posait déjà à ses parents, a-t-elle vraiment une réponse ? Il a conscience du temps qui passe et qui fait peser l'urgence climatique au-dessus des têtes. Il hésite sur la manière de construire sa vie. Agir, réfléchir, comment trouver la bonne articulation ? Est-ce qu'il doit profiter de ses années de jeunesse pour se lancer à corps perdu, comme il voit sa mère le faire, dans un métier où il pourrait faire progresser les innovations nécessaires à la transition ? Mais c'est l'articulation entre la recherche scientifique et les innovations technologiques qui le passionne le plus à priori plus que le fait de s'insérer dans un univers professionnel existant. Il a le sentiment que beaucoup reste à découvrir pour structurer l'organisation de la transition dans les entreprises, les habitudes de consommation, les échanges économiques, les modes de fabrication industriels, sans que la place qu'il convient de donner à la nature et à sa préservation dans cette élaboration des processus soit stabilisée. Il pense aussi que l'évaluation et le retour sur expérience des vingt années écoulées depuis l'Accord sur le climat de 2015 devraient être approfondis. Et finalement c'est à définir une approche de la vie, de son avenir et de celui de la société et de la planète, plus qu'à un métier qu'il a envie de se consacrer dans les années à venir.

Faut-il ainsi se donner le temps des rencontres, de l'exploration humaine comme son père le lui conseille ? A-t-il encore le temps de prendre le temps ? Il sait en tous cas qu'il ne veut pas rester vivre en France. Est-ce le regret des vacances asiatiques avortées ? C'est en Chine qu'il a envie de passer

les prochaines années de sa vie. Il est persuadé que c'est là qu'elles seront les plus intenses. Pourquoi ? Il a tendance à penser que c'est dans ce pays qui était devenu en 2014 - l'année avant la conférence de Paris 2015 - la première puissance économique mondiale, que vont se jouer dans les dix ans à venir les principaux enjeux de la transition et la possibilité de maintenir l'élévation de la température du globe en dessous de 2°C. Il s'agit de rendre compatible l'aspiration à l'ascension sociale, à un mode de vie comparable à celui des occidentaux, avec la transition écologique. Il se sent d'ailleurs un peu citoyen chinois et apprend le mandarin depuis la seconde. Néanmoins, la diminution de la longévité constatée en Chine, due aux très nombreuses pollutions qui sont encore loin d'être contrôlées, à la mauvaise qualité de l'alimentation malgré leurs prouesses agronomiques récentes, font que ce choix inquiète ses proches.

Quant à son frère Matthieu qui vient de fêter ses 20 ans, il a choisi depuis longtemps d'être actif en politique. Il a été élu dès ses 18 ans et a choisi de travailler avec sa mère pour pouvoir aménager son temps en fonction de ses engagements militants. C'est un luxe et il en profite sans remords. Il milite dans le Parti pour un développement social et durable qui a placé le slogan « *Social écologie pour la planète* » au centre de son programme. En dix ans, les règles du jeu politique ont beaucoup changé. La démocratie est devenue plus démocratique : le statut de l'élu a permis de réinclure progressivement une partie de ceux qui avaient déserté les urnes et les fonctions électives, des classes populaires aux nouvelles générations. La conscience de l'urgence de la transition a donné aux débats du contenu et à leurs modalités opérationnelles une importance centrale. Faut-il parler de repolitisation ou de retour des idéologies ? Pas nécessairement, car le climato-scepticisme a complètement disparu, balayé par les réalités du constat de montée des eaux et de modification de la météo. Mais les élus sont désormais évalués sur leur capacité à innover et à faire, et ce d'autant plus que les changements que nécessite la transition écologique sont massifs et rapides. Faire le lien entre l'échelon européen, qui pèse sur les politiques mondiales, et l'échelon local, où se vérifie - ou non - la compatibilité entre les géopolitiques, et les désirs et les souhaits des individus est devenu une priorité. La tâche centrale des élus est de parvenir à expliquer et justifier pourquoi l'Europe doit s'engager sur des politiques de plus en plus contraignantes pour les acteurs locaux et de travailler sur l'acceptabilité sociale de changements dont le rythme et l'ampleur ne correspondent pas à ceux, beaucoup plus progressifs, des mentalités. Il s'agit aussi pour les élus de mieux identifier ce qui change dans les mentalités, changements sur lesquels l'action publique peut s'appuyer, mais aussi d'identifier les îlots de mentalité qui résistent aux changements sociaux, et dont l'action publique doit tenir compte.

Dans cette transition à marche forcée, il s'agit pour chacun de trouver un point d'équilibre, d'identifier les conditions nécessaires à son bien-être matériel et psychologique. Surtout, il s'agit de redéfinir l'ambition qui porte les interrogations de chacun sur la vie bonne, la réussite. Plus collectivement,

la société se doit de répondre aux aspirations des jeunes, à leurs ambitions légitimes, de montrer leurs capacités à contribuer au progrès des sociétés. Dans leur accomplissement personnel, psychologique et physiologique, dans leurs capacités démocratiques, lorsqu'il s'agit de parvenir à mieux tenir compte des valeurs des autres, et de la morale d'autrui, comme d'intégrer cette diversité des valeurs dans l'action publique, les défis sont encore nombreux. Il y a une sorte de paradoxe à constater combien la transition écologique a bouleversé silencieusement les mentalités et la conception de l'accomplissement personnel sans que l'ampleur de ce changement des valeurs soit encore pleinement perceptible. Mais la discrétion ne fait-elle pas partie des nouvelles vertus que chacun s'emploie à développer ? Le débat public a quitté le terrain des indicateurs de richesse. Il se déploie désormais sur le champ des indicateurs de capabilité. Dans la continuité des analyses d'Amartya Sen liant économie et philosophie morale, ceux-ci mesurent l'exercice par les individus de leurs talents et de leurs responsabilités économiques en respectant une perspective de bien commun. Cette conception de l'accomplissement, qui fait la part belle à la diversité des parcours et à l'éthique individuelle, a beaucoup aidé à donner un sens social à ces nouvelles ambitions.



PAF

CLIN

20

20 ANS

RIS

MAT

15

APRÈS

— Nathalie Frascaria-Lacoste est professeur en Écologie évolutive - Ingénierie écologique à AgroParisTech. Elle est directrice-adjointe du Laboratoire écologie, systématique et évolution de l'université Paris-Sud (Orsay).

LA RÉSILIENCE COGNITIVE DU COLLECTIF : PROPOSITIONS POUR PENSER UN AVENIR ÉCOLOGIQUE DES SOCIÉTÉS

POSTFACE

Par Nathalie Frascaria-Lacoste

À Jacques Weber

Ouvrir de nouvelles perspectives

La question du changement climatique, omniprésente dans le débat sociétal et scientifique, interpelle et dérange. Elle engage aujourd'hui notre société dans un ensemble de réflexions qui concernent notre humanité tout entière. Les hypothèses actuelles parlent de dislocation des seuils de références. Canicules, tempêtes, sécheresses... ces phénomènes ne datent pas d'aujourd'hui et pourtant, un consensus est établi autour de l'idée que nous allons vivre de réelles ruptures, ruptures en intensités mais aussi en fréquences (Lagadec, 2008). En 2008, Lagadec écrivait : « *Les chocs qui iront de pair avec les nouveaux univers du risque exigeront des modes de fonctionnement qui ne pourront plus reposer sur nos visions d'un État, d'une organisation, d'entreprises apportant les solutions clefs en mains à des groupes d'humains anesthésiés à coup de "communication de crise" médiatiques.* »

Quand les perspectives s'évanouissent, il nous faut les réinventer autrement. Un changement de paradigme est à opérer. Comment repenser profondément nos logiques sociétales ?

Afin d'avancer certains éléments de réponse, ce texte se donne deux objectifs majeurs. Le premier est celui de détailler l'importance du travail prospectif, à construire collectivement par le biais de projections scénarisées et

imaginaires, permettant ensuite un essentiel travail d'anticipation partagé. Il ne s'agit pas de prédire mais de réfléchir à nos actions présentes pour un futur que nous souhaitons ensemble. C'est dans ce cadre que s'est inscrit cet ouvrage de « prospective climatique ».

Le second objectif de ce texte de postface est d'aller plus loin encore et de montrer, en guise de conclusion, à quel point ce travail de construction collective est essentiel pour affronter les démons du futur et parvenir à y faire face.

Nous illustrerons ces propos par l'évocation du concept, forgé par Colding & Barthel (2013) de « *renforcement de la résilience cognitive* ». On constate que les populations sont de plus en plus confrontées à un amenuisement de la connaissance écologique se traduisant par une moindre appréhension des liens de dépendance à la nature. À rebours de cette « amnésie environnementale générationnelle » qui saisit les populations converties aux modes de vie modernes, le renforcement de la résilience cognitive correspond aux processus mentaux de perception, de mémorisation et de raisonnement que les individus acquièrent en interagissant fréquemment avec les écosystèmes locaux. Ce processus permet de sauvegarder les savoirs écologiques et de renforcer les visions du monde favorisant la perception des liens de dépendance qui nous unissent aux écosystèmes tout en soulignant la nécessité de les préserver. Cette résilience cognitive se trouve renforcée lorsqu'elle est construite autour de la gestion d'une ressource partagée, d'un commun écologique (jardins communautaires, parcs gérés collectivement, espaces potagers partagés...) qui entraîne des échanges d'expériences, le partage de visions du monde et la constitution de nouvelles valeurs communes. D'abord construite localement, cette résilience cognitive peut alors se répandre dans l'ensemble de la population, tout comme la conscience de la dépendance aux écosystèmes locaux conduit, par emboîtement, à intégrer le souci de la biosphère dans son ensemble et la meilleure compréhension des impacts que l'anthropocène¹ lui fait subir.

Aussi loin que l'on remonte le temps, nous avons toujours cherché à percer les secrets du futur et à réduire l'incertitude liée à cette quête. Sans doute, notre inquiétude vis-à-vis du futur est encore plus grande aujourd'hui que le changement semble s'accélérer. Et pourtant, quoi que nous fassions, notre avenir restera toujours aussi incertain. Dans leur article « *Prévoir c'est gouverner* », Weber & Bailly (1993) écrivaient : « *Le passé d'un système ne permet pas d'en prévoir le devenir. Le temps ne nous apparaît pas linéaire ; c'est seulement à tout moment, de façon instantanée, qu'il est des futurs moins improbables que d'autres ; l'instant d'après, les conditions initiales ayant changé, ces futurs peuvent diverger* ».

1 _ L'anthropocène désigne la période récente de l'histoire de la Terre à partir de laquelle l'activité humaine, notamment par le biais de la combustion importante de ressources énergétiques fossiles produisant des gaz à effet de serre, a commencé à avoir un impact sur le climat et la biosphère.

La force du collectif

Le bouleversement du changement global, notamment le changement climatique, met à notre agenda une nouvelle responsabilité en matière d'évènements qui nous oblige à nous organiser et à agir autrement en univers complexe et imprévisible. Quand les perspectives s'évanouissent et que nous ne souhaitons pas abdiquer, il nous faut réinventer, redessiner nos actions futures. Comment s'y prendre ?

Nos conceptions scientifiques actuelles basées sur des projections (certains parlent de prédictions) à l'aide de modélisations isolées et contrôlées sont dangereuses lorsqu'elles sont associées à une prise de décision. L'idée, dans ce texte, n'est pas de construire des futurs probables, au risque d'y introduire des orientations stigmatisantes et destructrices, car imposées. Malheureusement, beaucoup s'y attardent et croient y trouver les clefs d'un futur partiellement prévisible. Comment pourrait-il l'être ? Par ailleurs, ces futurs envisagés, même collectivement, peuvent devenir profondément idéologiques et constituer des enjeux de pouvoir qui mènent au fanatisme (Bailly & Weber, 1993). Effectivement, cette inférence à une situation future arrêtée et décrétée comme seule envisageable oriente l'action, la focalise sur certaines mises en œuvre présentées comme définitives et construites comme les seules trajectoires possibles et, de fait, inhibe voire détruit toutes autres alternatives potentielles. L'idée est bien, dans ce texte, de revisiter notre relation au futur, réinventer la responsabilité des acteurs, la fonction de *leadership*, repenser nos logiques de gouvernance pour la gestion collective de nos crises. Sur ce point, en 1991, Weber et Bailly écrivaient : « *On doit consolider les dynamiques collectives vis-à-vis des initiatives prises ensemble. Il faut partager les enjeux, les difficultés, les possibles [...] Cela exige de la confiance, de l'échange et la volonté d'explorer ensemble le long terme.* »

Envisager le Très Long Terme

Il faut donc explorer ensemble. Le collectif a un rôle fondamental dans cette dynamique. Il faut repartir de la base, rassembler les acteurs, les parties prenantes, accompagner les initiatives, identifier les enjeux communs.

Une fois le collectif constitué, la pré-activité (Godet, 2004) est la première attitude à envisager en matière de prospective. Il s'agit alors de parvenir à élaborer collectivement des représentations du futur sur ce que l'on appelle le Très Long Terme afin d'anticiper les changements, prévoir leurs effets et les raconter sous forme de récits, en référence au premier sens du mot « scénario », c'est-à-dire sous forme de décors, avec une idée de mise en scène pour marquer les esprits.

Dans le Très Long Terme, il y a l'idée d'une « *longue durée hors de portée de l'action consciente des individus* » (Weber & Bailly, 1993). « *Ce Très Long Terme donne une image dans le temps subjective et profondément réfutable* » (Weber & Bailly, 1993). L'idée, dans le travail du groupe, est de

se fixer des objectifs communs de Très Long Terme correspondant à « des choix éthiques, des valeurs choisies comme repères et guides de la réflexion » (Weber & Bailly, 1993).

Là intervient l'équation subtile entre le rêve et la raison, le rêve nous donnant des images du temps, souvent explicites pour être profondément contestables et contestées.

Jouvenel, en 1972, écrivait : « *Projeter, c'est jeter quelque chose dans un temps à venir. Je jette quoi ? Mon imagination : elle est allée se loger dans un temps qui n'est pas encore, elle y construit quelque chose : un signum et cette construction m'attire, me fait signe, exerce sur moi une attraction présente de sorte que l'avenir imaginé détermine des actions qui le précèdent dans le temps et le préparent rationnellement.* »

Que sont ces représentations qui se doivent d'être co-construites ? Elles pourraient être des représentations catastrophistes, qu'il conviendrait alors d'éviter. Elles pourraient aussi être des représentations souhaitées, partagées, d'un horizon positif, qui encourageraient ainsi à agir pour tendre vers celui-ci. En voici deux exemples, fruits de ma pure imagination.

Ces représentations ne sont pas nées d'une réflexion collective, elles doivent permettre au lecteur, de façon instrumentale, de percevoir ce que serait cette évocation ou ces valeurs repères, fondamentales dans les premiers instants du travail collectif. À leur lecture pourrait être associées des images fictives tirées d'œuvres d'art qu'elles soient peintes, dessinées, sonores, ou olfactives... peu importe, l'idée est de solliciter notre imagination. Nos émotions.

Se représenter la catastrophe...

« Octobre 2070. Le niveau de la mer a fortement augmenté partout sur la planète. Les sept déserts du monde se sont terriblement étendus. L'eau potable a drastiquement diminué et malgré des percées technologiques dans l'efficacité de désalinisation, la quantité d'énergie nécessaire a explosé. L'augmentation de l'utilisation du charbon, combinée à de mauvais calculs et des espoirs déçus dans la capture et l'enfouissement du gaz carbonique ont abouti à une concentration énorme en dioxyde de carbone dans l'atmosphère. L'air est irrespirable depuis quelques années, ici comme ailleurs... Nous souffrons...

Les prix du fuel ont triplé, les réserves s'étant taries. L'utilisation et le besoin en bois de chauffe ont augmenté de façon préoccupante. Les dépôts de soufre et d'azote dans les forêts sont inquiétants mais, plus encore, l'accumulation des métaux lourds, dans les sols ou les taux de mercure dans les fumées des incinérateurs en ville. Les températures extérieures extrêmes ont provoqué des pics d'ozone pratiquement quotidiens.

Les ravages d'espèces invasives, les "croquants", ont pendant ce XXI^e siècle détruit de nombreuses forêts et sont maintenant ce qu'il nous reste de la biodiversité sur Terre. Le changement climatique, l'étalement urbain et la pollution de l'air ont contribué à l'appauvrissement profond de la biodiversité.

Les sols forestiers, pour terminer, sont très affectés par le changement climatique. L'érosion du sol, les faibles périodes de froid hivernal, la décomposition trop rapide en matières organiques et minérales impactent de façon très sévère ces sols qui avaient autrefois connu la stabilité.

Nous avons collectivement beaucoup perdu, nous vivons dans des conditions extrêmes, sans citer la crise alimentaire, les guerres, les migrations humaines... mais pour aller où ? »

Cette vision, ici proposée, d'un Très Long Terme catastrophique permet de définir de nouveaux objectifs qui seront intrinsèquement éthiques, consensuels et des guides à la réflexion. La question du « comment agir au mieux ? » doit surgir ensuite du collectif.

... pour concevoir les moyens de l'éviter.

« Voici les derniers constats des actions menées en ce mois d'octobre 2070. Nous avons suivi depuis toutes ces années les recommandations de nos ancêtres. Nous y sommes ! Le monde est à l'écologie. Nous avons eu le courage d'aborder la crise écologique de façon systémique en faisant les choix stratégiques qui ont favorisé le vivant et nous nous sommes accordés sur des modes de gestion en phase avec sa complexité. Nos forêts sont un mélange de zones multiples, certaines à la biodiversité dominante, d'autres orientées à la production. L'agriculture est essentiellement écologique. Mélanges d'espèces, agroforesterie, sont des modes maintenant bien rodés qui nous permettent de produire avec succès. La biodiversité est au rendez-vous.

Nos mots clefs sont résilience, redondance, diversité, auto-organisation. Beaucoup sont convaincus aujourd'hui de l'importance du respect des capacités intrinsèques, de l'auto-organisation du vivant. La clef de la vie... C'est ce vivant-là qui nous guide dans notre propre cheminement. Il n'y a pas de trajectoires bien définies, il y a juste des dynamiques d'espèces, de communautés, de populations qui, au gré de leurs interactions, nourrissent de nouvelles trajectoires. Les humains sont intégrés dans cette spirale de la vie au même titre que les autres espèces.

Nous avons su anticiper, nous avons su co-construire un partenariat avec le vivant. Nous sommes apaisés. L'eau est là en quantité et en qualité comme jamais. Nous avons inventé des systèmes d'épuration grâce à une manipulation respectueuse du vivant. Les sols sont fertiles... »

Cette dernière évocation du Très Long Terme pourrait être une représentation souhaitée, partagée, une invitation à la « vie ». Et si l'on revient à la première représentation, catastrophiste, une vision imaginaire que l'on souhaiterait éviter, car tendant à l'autodestruction.

Il est ensuite important de réussir la mise en accord autour d'une représentation. Une seule, celle que le groupe aura choisie, sera là comme un guide, comme une référence commune.

Lorsque le groupe se sera accordé sur la représentation de référence, un objectif commun et les conditions de son effectivité pourront être identifiés. Cet objectif restera un choix général, d'ordre essentiellement moral, une volonté de responsabilisation de chacun par rapport à son action présente. Une seconde attitude est à envisager dans un second temps : la pro-activité. Il s'agit alors d'envisager les moyens d'actions pour provoquer un changement collectivement souhaité (Godet, 2004). Quand divers groupes de parties prenantes avec une connaissance locale partagent la gestion d'une ressource ou d'une crise, la prise de décision collective est plus aboutie, soutenue, les initiatives sont inventées ensemble par rapport à cet objectif commun lui-même né de cette représentation souhaitée et partagée.

Protéger les écosystèmes en renforçant la résilience cognitive

À côté de cela, une réelle redondance fonctionnelle doit émerger au sein de ces collectifs. Elle sera, de fait, profondément cognitive. Par redondance fonctionnelle nous entendons l'idée qu'une personne, suite aux échanges collectifs, est capable de se substituer à une autre, même sur un champ d'action qui n'est pas le sien. En termes de compétences, cela amène à une redondance au sein du groupe qui contribue à son bon fonctionnement. Le collectif deviendra ainsi capable d'interpréter des situations incertaines avec plus de créativité face à l'inattendu et ce, avec une forme de solidarité intrinsèque qui lui sera propre. L'idée n'est pas d'appliquer nécessairement des solutions clefs en main mais d'imaginer de nouvelles pistes et d'accepter la surprise qu'elles susciteront. Oui, on peut être surpris par de nouvelles idées, orientations ou actions que l'on n'avait jamais envisagées. En définitive, il s'agit aussi « *non pas de planifier l'inimaginable mais [de] s'entraîner à lui faire face* » (Lagadec, 2008).

Lorsqu'ils évoquent le travail de ces collectifs, Colding & Barthel (2013) les relie au renforcement de la résilience cognitive (*Cognitive Resilience Building*) qui doit permettre de reconnecter les populations aux écosystèmes dont elles dépendent et de renforcer la conscience de la nécessité de protéger la biosphère.

La constitution de tels groupes de travail, de tels collectifs est un long processus de mise en œuvre. Tous n'aboutissent pas, car ils demandent le partage d'un objectif commun et une confiance mutuelle. La tâche est difficile et tout le monde n'est pas nécessairement prêt à l'accomplir. Il faut du temps. Il faut y croire.

La ligne de conduite est celle-là même qu'Elinor Ostrom évoquait en 2004 (in Jouen, 2014) : « *Ceux d'entre nous qui se préoccupent de valoriser les potentiels humains doivent reconnaître l'importance d'autoriser les citoyens à constituer leurs propres groupes ou associations locales en utilisant les connaissances et l'expérience qu'ils ont acquises en se confrontant aux problèmes collectifs qui sont les leurs. Nous avons une tâche immense pour donner la capacité aux citoyens partout dans le monde de participer aux économies locales.* »

À ce discours, M. Jouen (2014) viendra ajouter ceci : « *S'engager dans une stratégie pour faire prévaloir l'homo localicus coopératif sur l'homo œconomicus individualiste, concourir à la victoire d'Ulysse sur le cyclope Polythène. Ce serait une belle ambition pour les 25 ans à venir !* »

Qu'attendons-nous, dans le contexte patent du changement climatique, pour identifier ces groupes humains qui émergent déjà à leur échelle ? Qu'attendons-nous pour en susciter d'autres ? Qu'attendons-nous pour faire émerger, à l'instar des systèmes écologiques qui nous en montrent le chemin, cette diversité culturelle percutante dont nous avons bigrement besoin ?

Au fond et pour conclure, cette résilience cognitive, renforcée lorsqu'elle est mise en œuvre au sein de collectifs, à la fois inédite et essentielle pour faire face aux nouvelles crises dont celle du changement climatique, peut sûrement devenir une des clés de voûte de nos sociétés de demain.

Bibliographie

- Colding J. et Barthel S., « **The potential of 'Urban Green Commons' in the resilience building of cities** », *Ecological Economics*, 2013, n°86, p. 155-166.
- Godet M., « **La boîte à outils de prospective stratégique** », *Cahiers du Lipsor*, n°5, juin 2004.
- Lagadec P., « **Risques et crises : questions sur nos ancrages** », *Cahiers de recherche du Département d'Économie de l'École Polytechnique*, octobre 2008, n°2008-9.
- Jouen M., « **L'initiative locale réinvente l'Europe** », Notre Europe - Institut Jaques Delors, 4 mars 2014, www.notre-europe.eu
- Jouvenel (de) B., *L'Art de la conjecture*, SÉDÉIS (Société d'études et de documentation économiques, industrielles et sociales), coll. Futuribles, 1972.
- Weber J. et Bailly D., « **Prévoir, c'est gouverner** », *Natures Sciences Sociétés*, 1993, vol.1, n°1, p. 59-64.

— Romain Ioualalen est diplômé de Sciences Po et de la London School of Economics. Il travaille principalement sur les politiques européennes et internationales de lutte contre le changement climatique. Ancien assistant parlementaire européen, il a également travaillé pour la Commission européenne et Greenpeace.

LA CONFÉRENCE DE PARIS DANS L'HISTORIQUE DES NÉGOCIATIONS CLIMATIQUES

ANNEXE

Par Romain Ioualalen

La 21^e Conférence des Parties (COP21) à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) s'annonce comme le rendez-vous diplomatique majeur de l'année 2015. Sous-estimer l'importance de cette négociation serait une grave erreur, tant les points qui y seront abordés et sur lesquels un accord devra être trouvé sont nombreux et lourds de conséquences. Cependant, la COP21 ne sera ni le début ni la fin des négociations climatiques internationales, mais seulement un point d'étape crucial dans un processus débuté il y a plus de vingt ans.

À la fin des années 1980, un nombre croissant de travaux scientifiques démontre que les émissions humaines de gaz à effet de serre sont le principal facteur dans l'élévation des températures mondiales et dans les perturbations climatiques qui en découlent. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) publie son premier rapport en 1990 qui tire pour la première fois la sonnette d'alarme. Cette prise de conscience internationale donne lieu, en 1992, à la signature de la CCNUCC, dont l'objectif principal est la stabilisation des concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre à un niveau permettant d'éviter « toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique »¹. La Convention établit un certain nombre de principes fondamentaux des négociations climatiques, au premier rang desquels celui d'une action internationale régie par une « responsabilité

¹ CCNUCC, article 2, 1992

commune mais différenciée et des capacités respectives ».

En clair, les pays industrialisés doivent porter la responsabilité de la nécessaire réduction des émissions et reçoivent l'obligation de soutenir financièrement et techniquement un développement économique soutenable dans les autres pays.

Afin de donner une substance à la Convention, les États négocient le Protocole de Kyoto lors de la COP3 en 1997, lequel met pour la première fois sur la table des objectifs chiffrés de réductions des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour les pays développés : - 5 % d'émissions par rapport à 1990 entre 2008 et 2012. Alors que l'Union européenne profite de l'impulsion donnée par Kyoto pour mettre en œuvre ses premières politiques climatiques (notamment le marché européen du carbone en 2005), les États-Unis de George W. Bush refusent de ratifier le Protocole, qui entre néanmoins en vigueur en 2005 pour les autres pays signataires.

Immédiatement après l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto débutent de nouvelles négociations sur l'« après-Kyoto », à savoir la politique climatique internationale à partir de 2012. La signature d'un nouveau traité plus ambitieux doit se faire en 2009 à Copenhague. En raison des messages scientifiques de plus en plus clairs sur la gravité de la crise climatique de la part du GIEC, les attentes de la société civile, de l'opinion et des médias par rapport à cette conférence atteignent des niveaux irréalistes. Par conséquent, quand Copenhague échoue à établir un cadre post-Kyoto et ne résulte que sur un accord politique pour limiter le réchauffement planétaire à + 2°C par rapport à la période pré-industrielle, une période de démobilitation et de fatalisme s'ensuit, accentuée par la crise économique mondiale.

Dans une large mesure, Paris devra achever le travail qui aurait dû l'être à Copenhague, à savoir mettre en place un successeur au protocole de Kyoto qui, s'il aura eu le mérite d'initier des actions dans différents pays, n'aura pas permis de faire baisser les émissions mondiales de GES. Pour ce faire, la COP21 devra apporter des réponses à certaines questions fondamentales que les négociations climatiques tentent de résoudre depuis 1992. C'est à l'aune de ces réponses, et de leur compatibilité avec les recommandations des scientifiques du climat que devra être jugé le futur Accord de Paris.

La première question concerne l'ampleur, le rythme et la répartition de l'effort mondial de réduction des émissions de GES. Le dernier rapport du GIEC, publié en 2013 et 2014, nous indique que les émissions mondiales devront être réduites de 40 à 70 % entre 2010 et 2050 si nous voulons conserver une bonne chance de rester sous les 2°C.

Un rapport récent du PNUÉ² montre même que les émissions nettes de CO₂ au niveau mondial devront être

² _ United Nations Environment Programme, Fifth Emissions Gap report, 2014

nulles ou négatives en 2055 pour tenir cet objectif. Se profile ainsi de manière de plus en plus évidente un défi technologique, économique et social d'une ampleur gigantesque : la sortie totale des énergies fossiles dès 2050. L'objectif principal de la COP21 sera donc la signature d'un accord qui mette le monde sur une trajectoire permettant de relever ce défi. Or, force est de constater que les promesses faites par les différents États pour 2020 et 2030 sont aujourd'hui largement insuffisantes. La COP21 devra donc déboucher sur des mécanismes qui permettent de rehausser périodiquement le niveau d'ambition et qui contraignent les pays à tenir leurs engagements.

Des éléments nouveaux sont par ailleurs à prendre en considération : 60 % des émissions de GES se font désormais dans les pays en développement, et la Chine émet autant que les USA et l'Union européenne réunis³. Les émissions par tête en Chine dépassent même désormais celles de l'Union européenne. La deuxième question sera donc celle de l'équilibre à instaurer entre la nécessité impérieuse de réduire les émissions de GES partout où elles ont lieu et une équité réelle dans la répartition de cet effort, selon les capacités et responsabilités respectives de chaque pays. Il s'agira là d'un des points les plus contentieux de ces négociations.

3 _ Netherlands
Environmental Assessment
Agency, Trends in global CO₂
emissions, 2013

La troisième question concernera les moyens dont disposeront les pays en développement pour adapter leur économie aux conséquences inévitables des changements climatiques dont ils ne sont que très marginalement responsables. Les 100 milliards de dollars par an promis par les pays développés pour 2020 seront la clé du futur Accord de Paris : si les pays en développement ont le sentiment qu'ils recevront effectivement ces sommes, la signature d'un accord leur paraîtra beaucoup moins risquée. L'abondement récent par les pays développés du Fonds vert pour le Climat, qui se veut un des véhicules principaux de ces transferts financiers, est donc une bonne nouvelle pour la COP21. Une question corollaire sera celle des moyens technologiques et de compétences mis à disposition de ces pays pour les assister dans l'effort de développement propre qui leur sera demandé.

Enfin, Paris devra mettre sur pied une gouvernance mondiale pour la préservation des puits de carbone naturels, principalement les forêts tropicales et les sols, ainsi qu'un cadre d'action pour soutenir le développement d'une agriculture écologique.

Les États devront apporter des réponses claires et ambitieuses à ces questions cruciales. Vaste programme, diront certains. Impossible, diront d'autres. Cela est pourtant nécessaire et urgent. Partout, les initiatives locales de transition énergétique et écologiques se multiplient, prenant ainsi de vitesse un processus onusien profondément inerte. Des forces énormes de créativité, d'ingéniosité et de solidarité n'attendent qu'un signal fort des

gouvernements du monde entier pour lancer l'assaut contre la crise climatique mondiale. Ce sera aux gouvernements du monde entier, réunis à Paris en décembre 2015, d'accompagner ce mouvement et, ce faisant, de tenter de trouver la quadrature du globe.



PARIS

CLIMAT

2015

20 ANS APRÈS

DROITS

Citation :

Fondation de l'Écologie Politique, Green European Foundation (2014), « PARIS CLIMAT 2015 : 20 ANS APRÈS. Collection d'essais de prospective climatique (optimiste) ».



Les textes qui composent cet ouvrage sont mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons 3.0, « Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de modifications ». <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr>

Illustrations :

Les illustrations de © Camille Besse (p. 23, 113 et 121), © Nicoby (p. 75, 89, 131), © Emmanuel Reuzé (p. 105, 157), © Rodho (p. 45, 97, 141), © Olivier Thévin (p. 31, 151, 165), © Revenu (p. 39, 53, 81), et © Nicolas Wild (p. 61, 67) sont soumises au droit d'auteur classique.

Illustration d'intérieur de couverture :

© Antoine Moreau-Dusault www.moreau-dusault.com

Conception graphique : © Collectif de créatifs solidaires & responsables « Entrez-sans-frapper » - www.entrez-sans-frapper.com

Typographies : Quicksand + Gotham

Corrections : Ludovic Weyland

Impression : Corlet - Imprimé en France, sur papier Cyclus 100 % recyclé, encres végétales.

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui nous ont aidé dans la réalisation de cette collection d'essais de prospective climatique (optimiste) : les auteur-e-s des textes publiés, pour leur effort d'imagination et de projection à titre totalement bénévole. Ceux et celles dont l'effort n'a malheureusement pas pu se traduire par la parution d'un texte au sein de cet ouvrage. Raphaël Zummo, pour ses relectures attentives.







FONDATION
DE L'ÉCOLOGIE
POLITIQUE

VOUS ÊTES
INTÉRESSÉ
PAR NOS
ACTIVITÉS ?

SOUTENEZ-NOUS !

Afin de mener à bien nos missions nous faisons appel au financement public, au financement collaboratif et à la générosité de toute personne intéressée par nos activités.

Reconnue d'utilité publique par décret en date du 4 novembre 2012, la **Fondation de l'Écologie Politique** peut recevoir des dons et des legs, des particuliers et des entreprises. Ces dons peuvent donner droit à une déduction fiscale.

Vous êtes un particulier :

Au titre de l'impôt sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable (report possible durant 5 ans). Au titre de l'ISF, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 75 % de vos versements. Cette réduction est limitée à 45 000 euros.

Vous êtes une personne morale :

Au titre de l'impôt sur les sociétés (ou IR pour les sociétés de personnes), vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 60 % de vos versements, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT (un report est possible sur une durée de 5 ans).

Vous envisagez de faire un legs :

Pour cela vous pouvez vous adresser directement à votre notaire ou à celui de la Fondation. Quelle que soit leur nature, les legs faits à la Fondation de l'Écologie Politique sont exonérés de droits de succession.

Pour toute information concernant nos programmes et nos activités, découvrez notre site internet et abonnez-vous à notre lettre d'information :

www.fondationecolo.org

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous écrire :

contact@fondationecolo.org

Fondation de l'Écologie Politique - DÉCEMBRE 2014

PARIS
CLIMAT
2015

20 ANS
après



Plus d'une vingtaine d'auteur-e-s, reconnu-e-s dans leur domaine, ont rédigé les textes inédits qui composent cette publication.

Ce sont les morceaux d'un puzzle encore incomplet : celui d'un monde nouveau, imaginé un quart de siècle après la conférence censée déboucher sur un accord climatique international en 2015. Vous y découvrirez les contours d'une société où la transition écologique a permis de retisser les liens sociaux, de faire évoluer nos modes de gouvernance pour les rendre plus équitables, de repenser nos relations à la nature, à la production de valeur et au long terme.

Dans un futur prochain, les actions citoyennes, les nouvelles logiques économiques et leur traduction en termes d'attentes collectives entraîneront une dynamique politique renouvelée, du local à l'international, pour répondre au défi du changement climatique.

Tel est le parti-pris de cet ouvrage, imaginé par la Fondation de l'Écologie Politique comme un outil de mise en débat original et optimiste en vue de la conférence Paris Climat 2015.

Dans une époque où l'insécurité s'érige en bouclier de l'inaction chronique, imaginer de quoi demain pourrait être fait, anticiper nos questionnements et avancer des solutions collectives est un exercice primordial, qui nous redonne confiance dans une capacité qui nous engage, celle d'être maîtres de notre destin.